

## AUJOURD'HUI

### Éditorial

Comme dans ses précédents voyages en Europe, M. Robert Bourassa rassure et intrigue à la fois. L'éditorial de Gilles Lesage. **Page 6**

### Idées

Les années 90 seront celles de l'Europe. Il importe que le Canada réalise ce qui se passe dans le Vieux Continent. **Page 7**



Robert Bourassa

### PLQ : congrès sur l'après-lac Meech à l'automne ?

Les militants du Parti libéral du Québec seront, advenant l'échec de l'accord du lac Meech, appelés à se prononcer sur une nouvelle politique constitutionnelle à l'occasion d'un congrès qui pourrait avoir lieu à l'automne. **Page 2**

### Gouvernement de coalition à Sofia ?

Le dirigeant communiste Petar Mladenov invite l'opposition à participer à un gouvernement d'union nationale qui conduirait la Bulgarie aux élections libres en mai. **Page 5**

### Désarmement sous haute surveillance

Le Canada et la Hongrie élaborent les grandes lignes techniques et administratives d'un régime de surveillance aérienne des accords de désarmement. **Page 2**

### Poussée d'Imasco dans le fast-food

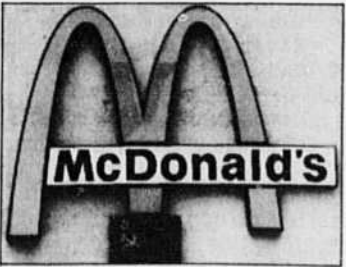
Imasco achète la chaîne américaine de restauration rapide Roy Rogers pour 365 millions \$ US. **Page 9**

### Mader mate les Autrichiens

L'Autrichien Guenther Mader, se lance à la poursuite du premier rang du classement général de la Coupe du monde de ski alpin. **Page 15**

### « Réorganisons » les urgences

La solution aux problèmes d'engorgement des salles d'urgence n'est pas une affaire de gros sous, soutiennent les médecins d'urgence du Québec, mais une question d'organisation. **Page 3**



### McDonald's à Moscou

Les locaux rutilants du premier McDonald's à Moscou donnaient hier une impression de prodigieuse efficacité venue d'ailleurs. **Page 3**

# Radio-Canada coupera 500 emplois d'ici juillet

Jean-V. Dufresne

LE NOUVEAU PLAN budgétaire de la Société Radio-Canada pour faire suite aux compressions déjà annoncées dans le budget Wilson d'avril dernier va entraîner d'ici juillet prochain l'élimination de 500 postes aux réseaux anglais et français du diffuseur national.

Ce resserrement de l'effectif s'ajoute aux 1500 emplois déjà éliminés depuis 1985. Radio-Canada compte aujourd'hui 12 000 employés.

Son président, M. Gérard Veilleux, n'a pas caché hier dans une entrevue avec LE DEVOIR qu'il a déjà vécu des jours meilleurs : « Nous allons assurer les services de base, c'est entendu, mais je reconnais que nous avons coupé jusqu'à l'os, pour ne pas dire jusqu'aux artères ».

De son côté, M. Frank Delaney, vice-président à la télévision française, se dit « soulagé de ce qu'aucune station régionale ne sera fermée, ni aucune émission annulée à cause des coupures ».

Aux compressions de 140 millions \$, étalées en principe sur quatre

ans, mais dont le gros sera effectué dès cette année, s'ajoute une somme de 18 millions \$, sur laquelle R.-C. pouvait normalement compter en guise de compensation pour l'inflation.

En moyenne, les coupures représentent une diminution de 2,7 % du budget annuel de la société jusqu'au terme de l'exercice de 1994-95.

Quant aux revenus provenant de la commande et de la réclame commerciales, qui rapportent environ 400 millions \$ par année, ceux-ci vont plafonner à leur niveau actuel, soit environ 30 %, pour au moins quatre

ans.

« De toute manière, il aurait été difficile d'accroître davantage nos revenus commerciaux sans provoquer un impact trop massif sur notre grille horaire et notre programmation », a dit M. Veilleux.

La réclame commerciale, faut-il rappeler, n'est pas sans exercer une influence souvent perverse sur le genre et la qualité des émissions inscrites à l'horaire. Radio-Canada y est encore plus sensible, vu son mandat de diffuseur public.

« Si les diffuseurs privés y trou-

Voir page 8: Radio-Canada

## Le Forum n'irait pas dans l'Est

Josée Boileau

SELON toute vraisemblance, le Forum de Montréal restera au centre-ville. L'endroit précis n'est pas encore déterminé, mais au Club de hockey Canadien, on ne cache pas le très grand intérêt que suscite cette possibilité.

« Les études se poursuivent, a affirmé, hier au DEVOIR, M. François-Xavier Seigneur, vice-président au marketing du Canadien. Un certain nombre d'emplacements sont considérés, dont le Parc olympique, mais aussi quelques-uns au centre-ville qui nous semblent plus intéressants ».

« Si la définition stricte du centre-ville s'étend de la rue Atwater à la rue De Lorimier, selon les critères actuellement en vigueur à la Ville de Montréal, celle du Canadien est « beaucoup plus centrale que ça ! », s'est exclamé M. Seigneur.

Sans vouloir révéler quels étaient au juste ces emplacements, M. Seigneur a spécifié qu'il ne s'agissait « pas nécessairement de terrains vacants ».

« Il y a aussi des endroits offerts par des gens. On pourrait par exemple intégrer cette nouvelle construction dans un complexe immobilier de bureaux », a-t-il poursuivi.

Jusqu'à maintenant, il n'avait été question que de deux endroits possibles dans le dossier de la relocalisation du Forum : les terrains de la Brasserie O'Keefe, aussi situés au centre-ville, et le Parc olympique.

Hier matin, politiciens et gens d'affaires s'étaient d'ailleurs réunis à l'initiative de la Société de promotion et de concertation socio-économique de l'est de Montréal — ou groupe Pro-Est — pour vanter les mérites d'un Forum sur l'emplacement du Stade olympique : accès facile au métro, grandes voies de circulation, concentration des activités sportives...

Pour le Canadien, l'idée semble pourtant beaucoup moins séduisante.

« Les accès routiers, le transport en commun, ce sont des critères, oui, mais ce ne sont pas les seuls, expliquait en fin d'après-midi M. Seigneur. Nous cherchons plutôt

Voir page 8: Le Forum

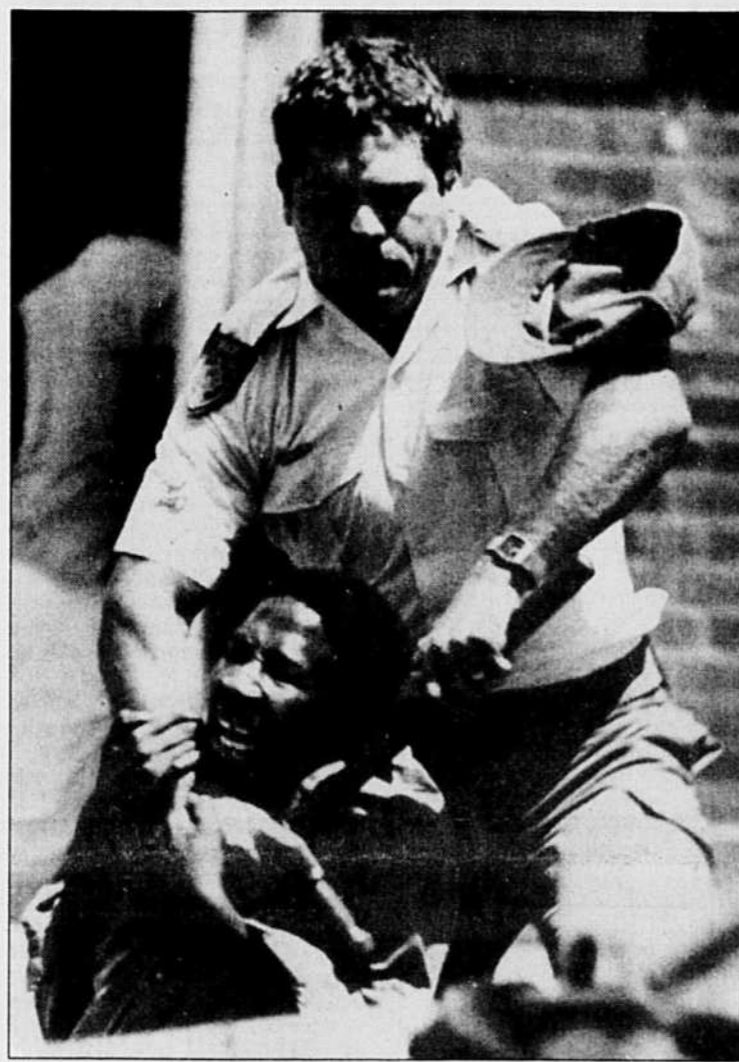


PHOTO AP

### La police au stade

La police de Bloomfontein, en Afrique du Sud, est intervenue vigoureusement, hier, contre un millier de manifestants qui protestaient contre la tenue d'un match de cricket entre une équipe britannique et une équipe sud-africaine à l'encontre du bannissement international de toute rencontre sportive avec l'Afrique du Sud. La police a arrêté 45 émeutiers.

## Mouscou se résigne à la réunification des deux Allemagnes

Rumeur de démission de Gorbatchev

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — Moscou s'est fait à l'idée d'une réunification éventuelle des deux Allemagnes, si l'on en juge par la réunion que le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a eue hier avec le premier ministre est-allemand Hans Modrow, à Moscou.

Par ailleurs, le président de l'État soviétique, et premier secrétaire du Parti communiste d'URSS, pourrait abandonner une partie de ses attributions, selon une information diffusée hier par la chaîne américaine de télévision CNN. Selon cette dernière, M. Gorbatchev abandonnerait ses fonctions dans le parti, tout en demeurant à la présidence de l'État.

Cette rumeur n'est pas restée sans écho à Wall Street, où le marché boursier a réagi à la hausse.

À Moscou, MM. Gorbatchev et Modrow, tout en tenant des propos convergents sur l'inévitabilité de la réunification allemande, ont insisté sur la nécessité, pour l'Est et pour l'Ouest, de « contrôler » le processus, en faisant appel au sens des responsabilités des deux États allemands.

Gorbatchev, avant de s'entretenir au Kremlin avec Modrow, a déclaré à des journalistes est-allemands que le principe de l'unité allemande ne faisait pas de doute, mais nécessitait une préparation minutieuse.

Cette question de l'unité allemande, dit le leader soviétique, « n'é-

tait pas inattendue. Dans son principe, personne ne la met en doute ».

« Toutefois, l'évolution des événements dans le monde, en RDA et en URSS, exige une approche analytique et une profonde réflexion sur cette question, qui constitue un aspect important de la politique européenne et internationale. Il est nécessaire d'agir de manière responsable et il ne faut pas que cette importante question soit résolue dans les rues », a-t-il ajouté.

« En ce qui concerne l'unification des deux États allemands, sa perspective se présente devant nous, a-t-il déclaré. Mais il est difficile de fixer des limites dans le temps, car cette réunification doit être appuyée par les peuples d'Europe ».

« Nous avons parlé du développement du droit du peuple allemand à l'autodétermination, de la question d'unir les deux États allemands dans le cadre des intérêts de l'Europe et selon les réalités historiques, économiques et sociales », a dit M. Modrow après sa rencontre avec Gorbatchev.

Il a souligné qu'il n'était pas question de revendiquer, dans le cadre de cette réunification, les anciens territoires allemands aujourd'hui sous souveraineté polonaise.

En privé, des responsables soviétiques reconnaissent que l'élan en fa-

Voir page 8: Moscou

## Une vague d'unilinguisme anglais déferle sur l'Ontario

La décision du conseil municipal de Sault-Sainte-Marie ne serait qu'un début

Chantal Hébert  
de notre bureau d'Ottawa

LA DÉCISION du conseil municipal de Sault-Sainte-Marie, en Ontario, de proclamer la ville unilingue anglaise serait symptomatique d'un mouvement général de hargne contre le français à l'extérieur du Québec, selon des députés ontariens de tous les partis qui sonnaient l'alarme, hier, dans la foulée du geste posé lundi par la ville du nord de l'Ontario et qui, disent-ils, risque de faire bouler de neige dans cette province.

Quelque 25 000 personnes, soit près d'un tiers de la population de Sault-Sainte-Marie, ont réclamé par voie de pétition que leur conseil municipal ferme à double tour ses portes au français. Une lame de fond d'autant plus remarquée que la ville n'offre pas et n'a jamais offert de services en français à ses 3000 résidents francophones.

« J'ai bien peur que les gens vont penser que Sault-Sainte-Marie est une ville de racistes et de bigots », soupire le député néo-démocrate de l'endroit, Steve Butland, qui préfère, pour sa part, la décrire comme « un

endroit amical où les gens vivent en harmonie ».

Mais les francophones de Sault-Sainte-Marie parlent plutôt « d'humiliation » et le ministre provincial responsable du dossier francophone à Queen's Park leur donne raison. « Ça donne l'impression aux francophones qu'ils ne sont pas bien accueillis dans la Confédération », admet un Charles Beer consterné.

Et les politiciens de l'Ontario, aussi bien à Ottawa qu'à Queen's Park, affirment qu'il n'est plus question de prendre à la légère le mouvement anti-bilinguisme. « C'est un

microcosme de l'humeur générale, prédit somberement Steve Butland, si la même opération se déroulait ailleurs en Ontario, le résultat serait le même ».

Depuis trois ans déjà, divers groupes, comme « The Alliance for the Preservation of English » (APEC), noyautés des adversaires du bilinguisme en Ontario. Au début, les résultats étaient marginaux; des petites villes, souvent au cœur de ce que l'Ontario a de plus orangiste. Mais depuis la loi 178, expliquent plusieurs députés, les groupuscules se sont transformés en mouvement de

masse. « La loi 178 ne rend pas la vie facile (...), confirme le député fédéral de Prescott-Russell, Don Boudria, on se la fait mettre sous le nez ».

« On n'a pas l'argent, l'organisation pour combattre ces groupes, se lamentait le député libéral fédéral d'Ottawa-Vanier Jean-Robert Gauthier, si ces guérillas continuent contre les minorités, ils vont nous tuer, c'est la fin de notre Canada ».

Un pessimisme partagé par le premier ministre de l'Ontario lui-même. La semaine dernière, David Peter-

Voir page 8: Une vague

## Québec tente d'empêcher la vente de Noverco à l'étranger

Claude Turcotte

ALORS que le Groupe Canam Manac se donne 15 jours pour vendre sa participation de 44,19 % dans Noverco à des intérêts non québécois, puisque la Caisse de dépôt et placement du Québec ainsi que Soquip n'ont pas exercé dans les délais pré-

vus leurs droits prioritaires d'acquiescer ce bloc d'actions, le gouvernement du Québec s'en remet pour l'instant à ces deux instruments que sont la Caisse et Soquip pour éviter que le contrôle de Noverco ne passe à l'extérieur du Québec. Un porte-parole du ministre de l'Énergie et des Ressources a même déclaré en fin d'après-midi que « le gouvernement ne resterait pas indifférent » si cette société devait passer en des mains

non québécoises. Ce porte-parole, M. Bernard Hogue, a mentionné que des discussions ont eu lieu pendant la journée et qu'il y en aura d'autres. À la Caisse de dépôt, Mme Suzanne Brochu soutenait également que les discussions avec Canam Manac s'étaient poursuivies pendant la journée et que la Caisse avait même assoupli sa position. M. Pierre Boivin, de Soquip, réitérait lui aussi le désir de cette société d'État

de poursuivre les pourparlers. En revanche, chez Canam Manac, M. Jasmin Gosselin, porte-parole de M. Marcel Dutil, président de Canam Manac et de Noverco, niait qu'il y ait eu des discussions soutenues pendant la journée. Il définissait plutôt ces contacts comme l'expression « d'avoir écouté par politesse », et réaffirmait très fermement que M. Dutil ne veut rien de moins que 51 % des actions de Noverco, c'est-à-dire

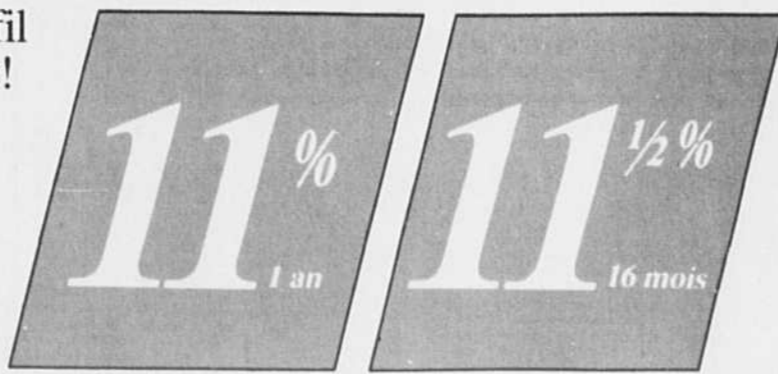
le contrôle légal de ce holding, dont la principale filiale est Gaz Métropolitain. Pour minimiser la portée de cette vente, M. Dutil déclarait en conférence de presse que Gaz Métropolitain n'est pas une ressource naturelle, mais un distributeur de gaz naturel qui provient d'Alberta.

Toutefois, ce dossier est d'ores et déjà très politique. Avant-hier, M. Christian Claveau, député d'Ungava

Voir page 8: Québec

REÉR CPG

Donnez-nous un coup de fil pour avoir le REÉR facile!  
284-7007



Rendement, variété et souplesse répondent à l'appel



TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA

50 ANS

Semaine du 29/01/90  
Taux sujets à changement sans préavis

1981, av. McGill College 15<sup>e</sup> étage, Mtl 284-7007  
6633, rue Sherbrooke Est, Mtl 253-1720

# Bourassa tente de clarifier ses paroles sur l'après-lac Meech

Norman Delisle  
de la Presse Canadienne

BERLIN — Pendant sa visite à Berlin hier, le premier ministre Bourassa a été rappelé à des préoccupations plus canadiennes lorsqu'il a été invité par la presse à préciser sa « déclaration de Bonn », faite la veille, au sujet de la situation politique au Canada dans l'après-lac Meech.

Selon M. Bourassa, sa déclaration n'avait pour effet que de « rassurer, non pas d'inquiéter les investisseurs étrangers ».

« Partout au Canada, il y a un consensus pour garder cette stabilité économique et monétaire », a dit M. Bourassa. « Toute superstructure politique devra appuyer cette stabilité économique et monétaire ».

M. Bourassa a tenu à répéter sa « confiance que l'accord du lac Meech sera ratifié ». Mais il doit prévoir toutes les hypothèses et dire la vérité aux investisseurs allemands, prétend-il.

M. Bourassa a nié que sa conception de la « superstructure » à laquelle il faisait allusion ressemble à la souveraineté-association que le Parti québécois proposait au référendum de mai 1980.

« Je n'ai pas évoqué la souveraineté-association, mais j'invoquais une superstructure économique comme le Marché commun européen », a dit M. Bourassa.

« Quand on lui a fait remarquer que dans le Marché commun les membres étaient des pays souverains les uns des autres, il a dit qu'il faisait allusion uniquement à l'aspect économique du Marché. « Tout ce que je veux », a dit M. Bourassa, c'est rassurer les investisseurs allemands qui posent des questions sur l'avenir politique. On me demande si 1980 va revenir. C'est le peuple qui va décider et quelle que soit sa décision, nous pouvons avoir un climat économique

stable avec des structures comme celles qui s'établissent dans le Marché commun », a-t-il conclu.

Un peu plus tôt en visitant le Mur de Berlin, le premier ministre du Québec a donné dans le lyrisme : « C'est émouvant d'être à Berlin lors d'un des grands moments de la démocratie moderne », s'est-il exclamé.

« L'ouverture du Mur de Berlin est une nouvelle ère pour le rapprochement des peuples », a dit M. Bourassa après avoir parcouru quelque 100 mètres le long du célèbre mur, accompagné du maire de l'arrondissement Tiergarten de Berlin, M. Wolfgang Naujokat, et de l'ambassadeur canadien en Allemagne, M. William Delworth.

M. Bourassa s'est même rendu au poste de garde de la Porte de Brandebourg et s'apprêtait à traverser le passage gardé pour se rendre à Berlin-Est, mais son hôte lui a fait remarquer que ce poste d'entrée surveillé par les policiers de l'Allemagne de l'Est était réservé aux ressortissants allemands.

M. Bourassa n'a pas lui-même traversé du côté Est et ne s'est pas procuré un objet très en demande chez les collectionneurs, un morceau du célèbre mur.

M. Bourassa est passé à proximité des croix plantées le long du Mur, inscrites au nom de centaines de victimes qui ont tenté de traverser le mur depuis son érection en 1961.

M. Bourassa a aussi rencontré pour des discussions politiques la vice-présidente de la Chambre des députés de Berlin, Mme Marianne Brickmeyer, et un sénateur, M. Peter Mitzchering.

M. Bourassa n'a pas paru dépaycé au sortir de sa rencontre avec Mme Brickmeyer : comme au Québec, plusieurs centaines de femmes accompagnées de jeunes enfants manifestaient contre le manque de garderies dans leur ville.

# Les libéraux songent au virage constitutionnel

Bernard Descôteaux  
et Maurice Godin

LES MILITANTS du Parti libéral du Québec seront, advenant l'échec de l'accord du lac Meech, appelés à se prononcer sur une nouvelle politique constitutionnelle à l'occasion d'un congrès qui, suivant l'urgence de la situation, pourrait avoir lieu aussi tôt que l'automne prochain.

L'hypothèse d'une « superstructure du type Marché commun européen » évoquée par le premier ministre Bourassa ces derniers jours est l'une des solutions qui pourront alors être mises de l'avant, a-t-on confirmé hier au DEVOIR.

Depuis plusieurs semaines déjà, le Parti libéral se prépare discrètement à devoir ainsi adopter une nouvelle politique constitutionnelle. Un comité d'experts formé en décembre a en effet fait un premier tour d'horizon, dégagé des pistes et fait rapport à l'exécutif du PLQ jeudi dernier, réunion à laquelle assistait M. Bourassa juste avant son départ pour sa tournée européenne.

Il s'agit d'être « prêt à faire face à la musique », a expliqué hier, en évoquant l'échec probable de l'accord du lac Meech, un dirigeant du Parti libéral qui a demandé à ne pas être cité. « Il faut lire la réalité telle

qu'elle est », ajoutait pour sa part un conseiller de M. Bourassa ne cachant pas que si l'on continue de travailler à l'adoption de l'accord du lac Meech, l'espoir de réussir est de moins en moins vivace.

L'objectif original de ce comité était de préparer « l'après-Meech », de préparer la deuxième ronde de négociation constitutionnelle sur le Sénat. On s'est rendu compte qu'en cas d'échec, c'est une toute autre position que le Parti devrait adopter, a-t-on dit.

Le comité a eu un mandat très large. On lui a demandé d'explorer de nouvelles formules, regarder vers l'avenir car après un échec de Meech on ne peut plus se contenter de cinq conditions, ni ajouter à ces conditions un nouveau partage des pouvoirs. Plusieurs dans le parti veulent regarder ailleurs, comme l'a indiqué de son côté un député qui parle de recourir éventuellement à un référendum pour que soit proposée une nouvelle formule.

« Un échec de Meech, c'est un gros problème. C'est grave et il faudra le faire comprendre, a confié un proche de M. Bourassa. On ne peut qu'aller au-dessus. Si les Canadiens anglais ne sont pas capables d'accepter une règle d'interprétation, bien il faudra dégager des conclusions », a-t-il poursuivi.

Pour l'instant, les formules évoquées par le comité ne vont pas jus-

qu'à emprunter aux politiques péquistes. Il ne s'agit pas de sortir de la Confédération, mais de regarder vers des changements importants.

Le livre beige de Claude Ryan a été relu avec attention, ce qui a permis de ramener à la surface l'idée d'un « Conseil fédéral » qui est une superstructure imaginée par le PLQ en 1980 pour encadrer le nouveau système fédéral fortement décentralisé alors proposé aux Québécois comme voie d'avenir en opposition à la souveraineté-association.

Également, le comité s'est penché sur des idées et des expériences réalisées en Europe comme le Marché commun.

Le comité, dont la composition n'est pas connue, poursuivra ses travaux au cours des prochaines semaines, mais de façon plus ouverte. Le président de la Commission politique libérale a eu pour mandat, la semaine dernière, de formaliser son existence.

Par ailleurs, l'évocation par M. Bourassa de solutions de rechange a été interprétée hier par le Parti québécois comme la manifestation publique de la résignation de Robert Bourassa à l'échec de l'accord du lac Meech. On n'en est plus à « l'optimisme de commande », a observé le député Jacques Brassard. Ceux qui connaissent le premier ministre doutent toutefois, a ajouté le député,

qu'on assiste à un virage brusque. Il aura la « tentation nationaliste », mais il n'ira pas loin dans cette voie, a-t-il prédit.

À Ottawa, le ministre des Transports, Benoît Bouchard, a pour sa part qualifié la déclaration de M. Bourassa de « sybillique et difficile à interpréter ». Il compare même les propos du premier ministre du Québec à la décision de ce dernier de subventionner la Société Saint-Jean-Baptiste pour organiser une parade le 24 juin prochain, le lendemain de l'échéance de l'accord du lac Meech.

« Il y a toujours des symboles chez M. Bourassa qui sont difficiles à saisir », de noter Benoît Bouchard.

M. Bouchard se demande si une « superstructure politique » signifie pour Robert Bourassa un Québec indépendant ou une nouvelle définition du Québec dans la Fédération canadienne et c'est ce que le ministre des Transports trouve embêtant.

En fin de compte, estime Benoît Bouchard, c'est ce qui compte. Car quel que soit le sort de l'entente du lac Meech, « le Québec va continuer de vivre par la suite ». Pour M. Bouchard ce n'est pas le Québec qui l'inquiète si l'accord du lac Meech est rejeté, mais le Canada. « Et cela m'inquiète drôlement » dit-il. De toute façon, juge le ministre, le Québec devra occuper sa place dans le Canada où se reposent des questions.

# Ottawa et Budapest élaborent un régime de surveillance aérienne du désarmement

Jocelyn Coulon

CANADIENS et Hongrois ont élaboré les grandes lignes techniques et administratives d'un régime de surveillance aérienne des accords de désarmement.

Hier matin, à Budapest, une délégation canadienne a présenté un rapport sur la première mission d'observation aérienne effectuée par un

pays occidental au-dessus d'un pays du bloc de l'Est. Le 6 janvier dernier, un avion militaire canadien survolait la Hongrie dans le cadre de la politique dite de « ciel ouvert ».

La proposition de ciel ouvert a été adoptée par l'OTAN le 30 mai dernier et acceptée par les pays du Pacte de Varsovie. Elle vise à ouvrir l'espace aérien à la surveillance par avions. Son objectif premier est l'établissement d'un climat de confiance entre États.

Le rapport, dont LE DEVOIR a obtenu copie, a été rédigé par les experts canadiens et hongrois qui ont pris part à ce vol. En plus du document écrit, la délégation canadienne a présenté deux videocassettes de la mission. La délégation hongroise a présenté une videocassette de l'inspection effectuée sur l'avion canadien.

Le vol devait tester les procédures de planification et de sécurité des vols qui auront une importance cruciale une fois un traité signé. Les auteurs du rapport estiment que l'objectif visé par l'opération pouvait être atteint sans préjudice des questions que débattent les nations intéressées du Pacte de Varsovie et de l'OTAN.

Du 12 au 28 février prochain, les 16 pays de l'Alliance atlantique et les sept États membres du Pacte de Varsovie se réuniront à Ottawa pour discuter d'un traité de surveillance aérienne des accords de désarmement. Dans un premier temps, le traité servira de mesures de vérification dans le cadre d'un accord de réductions des forces conventionnelles en Europe. Toutefois sa portée sera élargie aux accords de contrôle des armements entre les superpuissances et à tous les pays intéressés au désarmement.

Le rapport ne porte que sur les procédures techniques et les paramètres à suivre lors du survol d'un pays. Les auteurs ne font aucun commentaire politique et ne suggèrent pas l'adoption de leurs conclusions.

Toutefois, selon un haut fonctionnaire des Affaires extérieures à Ottawa, « il est évident que ce rapport va servir de base pour établir la mécanique d'un régime de vérification ».

Hier, à Budapest, les 23 délégations composées d'experts, de militaires et de diplomates, ont discuté du rapport et pourraient faire des recommandations quant à l'utilisation des données qu'il contient.

La mission au-dessus de la Hongrie s'est déroulée sur trois jours, du 4 au 6 janvier, et a nécessité des dizaines d'heures de préparation et de discussions entre les équipes canadienne et hongroise.

Après avoir établi un itinéraire d'une durée d'environ trois heures, l'avion canadien, un Hercules C-130, a emprunté des couloirs commerciaux, survolé des aéroports militaires et civils ainsi que des bases militaires et volé à une altitude réglementée. Son équipage n'a procédé à aucune collecte de données puisque l'avion avait été dépourvu de ses instruments optiques et électroniques de détection.

Le rapport énumère les exigences qu'une équipe de surveillance et le pays hôte doivent respecter pour mener à bien une mission de survol.

Après avoir établi un itinéraire d'une durée d'environ trois heures, l'avion canadien, un Hercules C-130, a emprunté des couloirs commerciaux, survolé des aéroports militaires et civils ainsi que des bases militaires et volé à une altitude réglementée. Son équipage n'a procédé à aucune collecte de données puisque l'avion avait été dépourvu de ses instruments optiques et électroniques de détection.

Le rapport énumère les exigences qu'une équipe de surveillance et le pays hôte doivent respecter pour mener à bien une mission de survol.

Le rapport ne porte que sur les procédures techniques et les paramètres à suivre lors du survol d'un pays. Les auteurs ne font aucun commentaire politique et ne suggèrent pas l'adoption de leurs conclusions.

Toutefois, selon un haut fonctionnaire des Affaires extérieures à Ottawa, « il est évident que ce rapport va servir de base pour établir la mécanique d'un régime de vérification ».

Hier, à Budapest, les 23 délégations composées d'experts, de militaires et de diplomates, ont discuté du rapport et pourraient faire des recommandations quant à l'utilisation des données qu'il contient.

La mission au-dessus de la Hongrie s'est déroulée sur trois jours, du 4 au 6 janvier, et a nécessité des dizaines d'heures de préparation et de discussions entre les équipes canadienne et hongroise.

Après avoir établi un itinéraire d'une durée d'environ trois heures, l'avion canadien, un Hercules C-130, a emprunté des couloirs commerciaux, survolé des aéroports militaires et civils ainsi que des bases militaires et volé à une altitude réglementée. Son équipage n'a procédé à aucune collecte de données puisque l'avion avait été dépourvu de ses instruments optiques et électroniques de détection.

Le rapport énumère les exigences qu'une équipe de surveillance et le pays hôte doivent respecter pour mener à bien une mission de survol.

## Merci aux grandes entreprises pour leur grand coeur.



Banque de Montréal, C. Lamond et Fils Ltée, Canadian National, General Foods, John Lewis Ltée, Sucres Ardipath, Xerox

Les fonds recueillis cette année au cours de notre campagne de financement profiteront à plus de 500 000 personnes dans le besoin. Merci à toutes les entreprises qui ont délégué un représentant à Centraide pour la campagne de souscription, et à ces représentants, pour le travail remarquable qu'ils ont accompli.



Donner. Il n'y a pas d'autre façon d'agir.

## Garon veut une enquête sur les dépassements de coûts dans les contrats de voirie

Bernard Descôteaux  
de notre bureau de Québec

DES DÉPASSEMENTS de coûts anormalement élevés survenus en série en 1989 dans les contrats de voirie dans la région de Montréal devraient faire l'objet d'une enquête approfondie de la part du vérificateur général, affirme le député Jean Garon.

Le ministère des Transports du Québec est incapable de justifier de façon satisfaisante ces dépassements, a en effet soutenu hier le député qui, à titre de critique du Parti québécois en matière de transport, croit que la seule façon d'obtenir des réponses est par une enquête.

Des dépassements de coûts de l'ordre de 12 à 15 % sont normaux lors de travaux de construction routière, mais pas des dépassements de 33 % en moyenne comme c'est survenu dans la région de Montréal entre avril et novembre 89, a dit le député alors que se concluait hier l'examen en commission parlementaire des dépenses du ministère des Transports.

Des travaux estimés à 63 millions \$ auront finalement coûté 84 millions \$, a dit le député, observant qu'à l'extérieur de la région de Montréal les dépassements n'ont été que

de 17 % pour la même période. Dans certains cas, les augmentations à Montréal dépassent le 100 %. Le cas le plus probant est celui d'un contrat à Simard-Beaudry Inc. qui est passé de 7,5 millions à 14 millions \$.

Ces dépassements sont inquiétants dans la mesure où, a affirmé M. Garon, les justifications apportées sont vagues. Les réponses sont longues à obtenir lorsque des explications sont demandées, et lorsque les réponses viennent, tout indique qu'il n'y a pas de justification écrite, que tout s'est fait verbalement.

Des dépassements d'une telle ampleur auraient dû alerter la direction du ministère. Il y a un manque de contrôle des dépenses étonnant, a ajouté M. Garon qui ne comprend pas que d'un côté le gouvernement libéral s'acharne sur les assistés sociaux, mais fait preuve de laxisme lorsqu'il s'agit d'entrepreneurs.

Le ministre des Transports, Sam Elkas, a fait valoir hier que ces travaux, qui pour la plupart font partie du Plan de transport de Montréal, comportent un certain nombre d'impondérables. Une fois la couche d'asphalte enlevée, on constate que le béton est pourri, a-t-il dit en guise d'explication. Des précisions seront apportées, a-t-il cependant promis toujours aussi insatisfait de ce genre de réponse.

**loto-québec** Résultats

Tirage du: 90-01-29

**Banco**

1	4	6	8	11
13	17	20	25	26
33	35	47	52	56
59	63	65	68	69

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 90-01-31

**TVA**, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## EN BREF...

### Enquête sur un incendie criminel

LE CORONER en chef du Québec tiendra une enquête publique sur l'incendie criminel d'un centre de transition pour adolescentes qui a fait quatre morts à Laval le 19 janvier. Chistine Cain, 13 ans, Tifani McKenzie, 15 ans, Michelle-Ruth Thibeault, 14 ans, et Tina Poux, 14 ans, ont péri dans l'incendie du centre d'accueil Shawbridge. C'est le commissaire aux incendies Cyrille Delage qui présidera cette enquête. Compte tenu du fait que des accusatoires ont été portés contre deux personnes dans ce dossier, le coroner a dû obtenir une autorisation du procureur général Gil Remillard et du ministre de la Sécurité publique Sam Elkas avant de décréter la tenue de l'enquête.

### Étude d'impact à Montmagny

LE BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) vient de rendre publique une étude d'impact sur un programme d'assainissement des eaux à Montmagny, où il faut notamment tenir compte d'un refuge d'oiseaux migrateurs et du passage des oies blanches. Cette enquête a été ordonnée dans la perspective de travaux de 1,6 million \$ qui permettraient d'acheminer dans le fleuve Saint-Laurent les eaux traitées de la ville. L'étude d'impact, réalisée par la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) est disponible pour consultation, jusqu'au 14 mars, à la polyvalente Louis-Jacques Casault et au CLSC Antoine-Rivard (ou au BAPE, à Québec et Montréal). Il faudrait, si les travaux sont autorisés, 10 à 12 semaines, cet été, pour construire cet émissaire d'eau usées d'une longueur de 1000 mètres, immergé à une profondeur de deux mètres.

### Une seule terre, un seul monde

LE GROUPE Les ami(e)s de la terre (Montréal) a lancé hier un « premier outil d'éducation québécois » portant sur le rapport qu'a publié la Commission Brundtland sur l'état de la planète (Commission mondiale sur l'environnement et le développement). Les volets du dossier portent sur l'atmosphère, le défi urbain, les océans, les sources de conflit, la militarisation et la sécurité et le développement durable. Conçu pour inciter les élèves à militer pour un « développement durable », ce dossier intitulé *Une seule terre, un seul monde* expose les grandes problématiques mondiales et québécoises, s'agissant d'environnement. Dans la même veine, les Amis(e)s de la terre offrent aussi huit conférences pour le grand public au cégep Maisonneuve, à compter du 20 février jusqu'aux 17 et 24 avril où les thèmes retenus sont le désarmement et la paix.

### Le première gaffe

VANCOUVER (PC) — C'est finalement dans le camp du candidat Paul Martin que sont apparues, hier, les premières excuses de la campagne à la direction du Parti libéral du Canada. Ces excuses, c'est une volontaire qui les a présentées, après avoir reconnu être l'auteur d'une « gaffe monumentale de ma part ». Il s'agit de Mme Meg Beckel, collectrice de fonds pour la troupe de théâtre Vancouver Playhouse et publicitaire volontaire pour l'équipe Martin. Chargée de faire parvenir aux médias l'itinéraire de M. Martin dans la région, Mme Beckel décida de se servir, sans autorisation pour cette fin, du télécopieur du Vancouver Playhouse. Au 7 février, sur cet itinéraire, elle écrivit que M. Martin serait interviewé à l'émission radiophonique de M. « Raif Merde », dont le nom est plutôt « Raif Mair ». Il a fallu expliquer à Mme Beckel, qui ne parle pas le français, la signification du faux nom qu'elle avait prêté à M. Mair pour lui faire comprendre la gravité de la bourde. Elle s'est excusée d'avoir mal compris le nom de l'animateur de CKNW, au moment où elle avait téléphoné à la station radiophonique. Pour ce qui est de l'usage du télécopieur, elle a signalé qu'il était loué au mois et qu'il n'en avait donc rien coûté à la troupe de théâtre pour envoyer les messages. M. Dove Hendren, co-président de la campagne de M. Martin en Colombie-Britannique, a reconnu que Mme Beckel avait créé « une situation réellement embarrassante ». Il a fait remarquer que Mme Beckel « ne comprenait pas les ramifications de ce qu'elle avait fait ». De toute façon, a-t-il dit, M. Martin va faire un don au Vancouver Playhouse, afin de couvrir tout coût qu'aura pu entraîner l'usage non autorisé du télécopieur.



Le premier restaurant McDonald's d'URSS est sur le point d'ouvrir ses portes.

## Le premier McDonald's d'URSS attend 15 000 clients par jour

Pierre Glachant de l'Agence France-Presse

MOSCOU — Un personnel zélé et souriant, se déclarant « enthousiaste » de travailler pour une entreprise munie de toute la technologie la plus moderne, les locaux rutilants du premier McDonald's à Moscou ouvraient hier, à la veille de leur ouverture officielle, une impression de prodigieuse efficacité venue d'ailleurs.

Une visite de l'usine de préparation des ingrédients, située à Sointsevo, dans la banlieue de Moscou, et du premier restaurant McDonald's, place Pouchkine, au cœur même de la capitale soviétique, avait été organisée pour la presse.

Les dirigeants de la compagnie attendent 15 000 personnes aujourd'hui et la milice a été mobilisée pour contenir la foule. À la différence de la plupart des magasins occidentaux ouverts ces dernières années en URSS et où l'on paye exclusivement en devises fortes, le premier McDonald's acceptera des roubles.

Sans dévoiler l'intégralité de l'accord conclu entre McDonald's et les autorités de Moscou, M. George Cochon, vice-président de Moscow-McDonald's et président de McDo-

nal's-Canada, a expliqué que la compagnie avait investi 50 millions \$ US dans la construction de l'usine de Sointsevo (40 millions) et l'aménagement du restaurant (4,5 millions), le reste étant affecté notamment à la formation du personnel.

Vingt autres restaurants McDonald's sont prévus aux termes d'un contrat conclu en avril 1988.

Les responsables de McDonald's soulignent avec fierté que leur nouvel établissement de la place Pouchkine sera le plus grand de la compagnie dans le monde. Il est prévu pour servir 15 000 clients par jour. M. Cochon mise sur cinq à six millions de consommateurs en 1990.

Les prix sont toutefois relativement élevés pour une bourse soviétique : 3 roubles (5,85 \$ Can.) pour un double cheeseburger, 95 kopecks pour un grand cornet de frites (1,85 \$) et 5,65 roubles pour un repas complet (11 \$).

McDonald's a effectué de gros investissements dans la formation du personnel soviétique. Les responsables assurent que les employés, de très jeunes gens et jeunes filles pour la plupart, sont tout à fait motivés. Il est vrai qu'il y avait 25 000 candidats et que seuls 630 d'entre eux ont été retenus.

Ils ont appris en tout cas à esqui-

ver les questions fourbes des journalistes. Non, ils ne trouvent pas le travail trop dur ni les cadences beaucoup plus contraignantes que dans n'importe quelle entreprise soviétique.

Dans un « laboratoire » de l'usine de Sointsevo, où elle apprend à calculer, à l'aide d'une règle, la taille standard d'une frite pour un « Big Mac », Natacha répond imperturbablement avec le sourire : « Je respecte énormément McDonald's », sans cesser un instant de séparer les « mauvaises » frites des « bonnes ». Son salaire est de 250 roubles (487 \$ Can.) par mois, soit un peu plus que le salaire mensuel moyen.

Les dirigeants de la firme insistent sur ce point. La production de l'usine Sointsevo sera rigoureusement semblable à celle qui existe dans les autres McDonald's dans le monde. Les mêmes critères de propreté seront retenus.

## Une armée de stars politiques envahit le comté de Chambly.

Pierre O'Neill

À DEUX SEMAINES, de l'élection partielle du 12 février, la population du comté de Chambly est prise d'assaut par une armée de vedettes politiques des trois grands partis fédéraux.

Une première fois en décembre, les électeurs de Chambly avaient eu la surprise de voir débarquer dans le comté, à quelques heures d'intervalle, le premier ministre du Canada et le chef de l'opposition officielle. M. Mulroney donnait alors le coup d'envoi de la campagne de son candidat officiel, Serge Bégin, tandis que M. Turner assistait à l'annonce de la candidature de Clifford Lincoln.

Depuis lors, il ne se passe pas une semaine sans que deux ou trois gros canons de la politique viennent y faire du porte-à-porte. Les ministres québécois du gouvernement Mulroney y sont tous passés. Les députés ont suivi, en plus grand nombre. Encore ce matin, le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, y donne une autre conférence de presse pour dévoiler les dernières faiblesses consenties par son gouvernement en échange des votes des électeurs. Et s'il faut en croire le candidat Serge Bégin, le premier ministre sera de retour dès la semaine prochaine.

Même si les sondages placent le candidat conservateur Bégin au troisième rang, la marée bleue a fini par épuiser les libéraux, qui ont décidé de contre-attaquer. Pas plus tard que demain, l'incontestable chef du Parti libéral s'amènera à Saint-Bruno, la plus belle, la plus vaste et la plus peuplée des onzes municipalités du comté, pour tenter de renverser le courant qui est en train d'emporter Clifford Lincoln vers les récifs de la défaite.

Tout au long du week-end, le comté sera inondé des figures libérales les plus connues, cela dans un mouvement de solidarité qui permettra de voir se côtoyer les frères ennemis de la course au leadership. Ainsi, Clifford Lincoln recevra l'aide

de son adversaire, Sheila Copps, de l'organisateur de Paul Martin au Québec, Jean Lapierre, et d'un des piliers de l'organisation Chrétien, le député Alfonso Gagliano. Regroupement échevelé auquel se joindront les députés Herb Gray, Gilles Rocheleau, Réginald Bélaïr, Diane Marleau et Fernand Robichaud.

En transition de la scène politique provinciale à l'arène fédérale, le candidat Lincoln s'est assuré en outre l'appui de sept de ses anciens collègues du caucus libéral provincial : André Bourbeau, Christine Pelchat, William Cusano, Michel Bissonnette, Michel Charbonneau, Benoit Fradet et Serge Marsil.

Coup de théâtre, l'organisation Lincoln nous apprend hier que les Copps, Lapierre, Gagliano et compagnie seront entourés du chef libéral le plus respecté du pays, le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, qui sera dimanche le principal orateur d'un grand ralliement qui aura lieu à Beloeil. Implication d'autant plus étonnante que non seulement M. Peterson est un ami du premier ministre Bourassa, mais surtout parce qu'il est un adversaire avoué de la candidature de Jean Chrétien à la direction du P.L.C. Tous les autres premiers ministres provinciaux, y inclus Robert Bourassa, ont affiché à ce jour la plus impeccable neutralité. Il faut dire qu'en principe, le geste de David Peterson ne vise qu'à aider le Parti libéral à reprendre le comté de Chambly.

Entre la marée bleue et ce front commun libéral, le néo-démocrate Philippe Edmonston fait figure d'orphelin. Il y a deux semaines, il a bien eu droit à la visite dans le comté de son nouveau chef, Audrey McLaughlin, mais il en a retiré plus de maux de tête que de dividendes politiques. Ce fut plutôt pour les deux l'occasion d'étaler en public leurs divergences sur l'entente du lac Meech. Ce matin à Chambly, Philippe Edmonston donne une conférence de presse en compagnie du député ontarien Lorne Nystrom, une visite qui promet de lui être plus utile que toutes les interventions du chef du parti.

## D'autres organismes boycottent le congrès mondial sur le sida

Paul Cauchon

LA SOCIÉTÉ canadienne du sida a annoncé hier qu'elle boycottait elle aussi la 6e Conférence internationale sur le sida, qui se tiendra à San Francisco en juin 1990.

La Société canadienne du sida joint ainsi la Croix-Rouge internationale, le Croissant-Rouge International et le Centre Sida-Aide de Montréal, dont LE DEVOIR annonçait le boycott de la conférence la semaine dernière.

De plus, l'Association internationale des personnes atteintes de sida, la Fédération internationale pour le planning des naissances ainsi que les sociétés de l'hémophilie du Canada et du Royaume-Uni ont joint le mouvement.

Le gouvernement américain impose aux personnes atteintes de déclarer leur séropositivité aux frontières, ce qui peut leur voir interdire l'accès au territoire. Les personnes atteintes peuvent demander une dérogation à cette règle, mais pour ce faire les consulats américains imprimant leur passeport, l'identifiant ainsi en permanence comme séropositif.

Cette mesure suscite la colère des groupes d'aide aux personnes séropositives, mais aussi de plusieurs institutions internationales. M. Richard Burzynski, directeur général de la Société canadienne du sida, dit trouver « regrettable de devoir passer outre à une conférence internationale de cette importance », mais qualifie cette politique de « tout à fait inacceptable » puisqu'elle empêchera les personnes atteintes de par-

ticiper aux débats.

La Société canadienne du sida demande également au gouvernement canadien de retirer son appui à cette conférence et de ne pas y participer.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonçait hier que le thème de la journée mondiale du sida, qui se tient le 1er décembre, sera cette année *Les femmes et le sida*.

En choisissant un tel thème l'OMS veut souligner le lien qui existe entre, d'une part, le statut des femmes au sein de la famille et de la société, et d'autre part leur vulnérabilité à l'infection et à ses conséquences.

Signalons enfin qu'un institut entièrement consacré à la recherche sur le sida s'ouvrira dans six mois à New York, avec une mise de fonds initiale de 6,4 millions \$.

## Les urgences débordent faute d'organisation, affirment les médecins

Michel Venne de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La solution aux problèmes d'engorgement des salles d'urgence n'est pas une affaire de gros sous, soutiennent les médecins d'urgence du Québec, mais une question d'organisation.

C'est pourquoi ils ont présenté, hier, dans le cadre de la consultation sur la réforme du système de santé et des services sociaux, une série de recommandations qui auraient pour effet, selon eux, d'encourager « une meilleure utilisation des ressources disponibles ».

En particulier, l'Association des médecins d'urgence du Québec (AMUQ, 250 membres) propose : ■ d'instaurer au niveau régional une gestion informatisée des lits disponibles afin d'améliorer la collaboration entre les hôpitaux; ■ de donner au médecin coordonnateur de l'urgence le pouvoir sur les admissions à l'hôpital pour donner la priorité aux malades provenant de son service, tout en tenant compte des besoins d'admissions électives; ■ de réserver dans chaque institution un nombre de lits égal à la moyenne quotidienne d'admissions provenant de l'urgence; ■ de resserrer le contrôle sur la durée du séjour des patients.

L'AMUQ recommande également d'améliorer la gestion des lits de chirurgie de courte durée en procédant à l'investigation préopératoire complète en externe, de doter le Québec d'une direction provinciale en soins médicaux d'urgence (comme il en existe en France et en Ontario) et de reconnaître la médecine d'urgence comme une spécialité.

En outre, les médecins d'urgence croient que ces mesures seront d'autant plus efficaces que l'on continuera d'améliorer les ressources extra-hospitalières que sont les centres

d'hébergement pour itinérants, pour les malades mentaux ou les personnes âgées en perte d'autonomie de même que les soins à domicile.

Le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, a reçu avec beaucoup d'intérêt en particulier la suggestion des médecins d'urgence sur la gestion informatisée des lits.

« Nous avons déjà du monde qui travaille là-dessus au ministère », a-t-il d'ailleurs indiqué aux journalistes.

Le système consiste pour chacun des hôpitaux d'une région à inscrire dans une banque informatisée le nombre de lits disponibles dans les services de courte durée de leur institution. La gestion de ces lits serait ensuite confiée à une direction régionale qui aurait le pouvoir de diriger le trafic ambulancier et, le cas échéant, de permettre le transfert d'un patient de l'urgence d'un hôpital qui affiche complet dans un autre qui a encore quelques lits disponibles.

Ce système aurait déjà donné dans d'autres villes canadiennes, dont Toronto et Vancouver, des résultats remarquables. « Tout d'un coup, on a découvert qu'il y avait des lits dans certains hôpitaux alors qu'on croyait qu'il n'y en avait pas », a raconté le président ex-officio de l'association, M. Jean-Pascal Ouellet.

Il a annoncé que son ministère en était venu à une entente avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec pour augmenter le montant forfaitaire accordé aux médecins d'urgence qui travaillent de nuit et pour reconnaître dans la rémunération le fardeau supplémentaire relié au traitement des personnes âgées.

66 EXXA DUVET  
550 PRÉSIDENT KENNEDY 643-6248  
ST-JEAN: 1 PLACÉ DU MARCHÉ

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LA TAXE DE 7% PROPOSÉE SUR LES PRODUITS ET SERVICES?**

**APPELEZ SANS FRAIS LA LIGNE INFO 1 800 267-6640**

Dispositif de télécommunication pour malentendants: **1 800 267-6650**

La LIGNE INFO est accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

Canada

**FESTIVAL DES GRANDES ÉCOLES DE CINÉMA DU MONDE**



Du 25 au 31 janvier 1990

200 courts-métrages en compétition. 25 pays participants.

Premiers films de cinéastes réputés: Andrej Tarkowski, Lars Von Trier, Jiri Menzel...

Colloque international sur la scénarisation.

Cinéma Parallèle

Cinémathèque québécoise

Ouïmetoscope

**FESTIVAL DES GRANDES ÉCOLES DE CINÉMA DU MONDE**

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## Spectaculaire évasion de prisonniers chiliens

SANTIAGO (Reuter) — Quarante-neuf prisonniers politiques chiliens, dont plusieurs étaient détenus pour participation à un attentat contre le général Augusto Pinochet en 1986, se sont évadés mardi d'une prison du centre de Santiago.

Les prisonniers, tous membres, à l'exception d'un seul, du Front patriotique Manuel Rodríguez (FPMR), se sont évadés juste avant le lever du jour.

Ils se sont enfuis par un tunnel d'une cinquantaine de mètres de longueur qui les a conduits dans une gare désaffectée du centre de Santiago, a annoncé la police.

Sept d'entre eux ont été repris quelques heures après la découverte du tunnel, à 2 h 30 locales, a-t-on ajouté de même source.

La police avait annoncé dans un premier temps que 50 prisonniers avaient pris part à l'évasion.

Au nom d'une organisation de prisonniers politiques, un homme a contacté les radios chiliennes pour leur

annoncer que l'évasion avait été organisée dans le cadre d'une campagne pour la libération de tous les anciens opposants.

Le gouvernement militaire de Pinochet, qui doit céder prochainement le pouvoir au président-élu Patricio Aylwin, a toujours démenti l'existence de prisonniers politiques. Selon les mouvements des droits de l'homme, 450 personnes seraient actuellement détenues au Chili pour raisons politiques.

Aylwin, qui entrera en fonctions le 11 mars, a promis de libérer tous les prisonniers politiques qui ne seraient pas impliqués dans des crimes de sang.

Sept des fugitifs avaient été condamnés pour participation directe à l'attentat de septembre 1986 contre Pinochet, revendiqué par le FPMR. Le général avait échappé à l'attaque mais cinq de ses gardes du corps avaient été tués.



Manea Manescu, l'un des proches collaborateurs de l'ex-dictateur Nicolae Ceausescu, a comparu hier pour la troisième journée consécutive, lors de son procès pour « complicité de génocide ».

## Le CFSN se scindera pour calmer la méfiance

d'après AFP et Reuter

BUCAREST — Cédant aux pressions de la rue, auxquelles se sont ajoutées, hier, des remontrances de Washington, le Conseil du Front de salut national, au pouvoir en Roumanie, va proposer aux partis politiques, lors de la table ronde de demain, d'entrer dans un « Conseil national provisoire » chargé de superviser les élections qui se tiendront le 20 mai prochain en Roumanie, a annoncé hier soir un haut dirigeant du CFSN, M. Silviu Brucan.

M. Brucan a indiqué que le CFSN allait se scinder en deux entités : « le Conseil national provisoire qui détient le pouvoir (exécutif) et les activités législatives d'une part, et d'autre part, le Front de salut national qui va participer aux élections comme organisme politique ».

« Jeudi, à la table ronde avec tous les partis politiques, nous allons proposer aux partis de participer au Conseil national provisoire pour garantir l'objectivité des élections », a ajouté M. Brucan.

M. Brucan n'a pas précisé quelle sera la représentation des diverses formations au sein du « conseil national provisoire », mais a souligné que l'invitation du CFSN s'adressait à « tous les partis politiques ».

Or, au moins 28 partis ont été à ce

jour enregistrés officiellement en Roumanie, certains d'entre eux comptant tout juste le nombre légal de membres requis.

Le dirigeant roumain a fait valoir qu'il considérait comme « justifiée » la remarque selon laquelle « le Front ne peut être à la fois juge et partie » dans l'organisation des prochaines élections.

Le CFSN a été accusé d'avoir failli à sa mission de neutralité, en se portant candidat aux élections tout en restant à la tête du pays.

De leur côté, les États-Unis ont exprimé hier leur inquiétude devant l'attitude du CFSN en Roumanie, où ses partisans ont menacé lundi des dirigeants de l'opposition.

« Nous sommes profondément troublés par ce qui semble être de l'intimidation active visant des organisations légales qui cherchent à jouer un rôle indépendant légitime dans le nouvel ordre politique de Roumanie », a déclaré la porte-parole du département d'État, Margaret Tutwiler.

« Après ces actions, notre ambassadeur à Bucarest a protesté hier (avant-hier) auprès des responsables roumains et a demandé que soit garanti le droit de tous les mouvements politiques de manifester en paix », a-t-elle ajouté.

## LE MONDE EN BREF

### Écoute chez Menem : ce sont les services secrets

Buenos Aires (AFP) — Le réseau d'écoutes téléphoniques et de micros découverts dans le palais du gouvernement (Casa Rosada) et dans la résidence du président de la République Carlos Menem aurait été placé par un service de renseignements parallèles travaillant probablement pour l'un des sept services secrets argentins, selon la presse locale. Selon le quotidien de gauche Pagina 12, citant « un agent secret », « placer des écoutes téléphonique est illégal, mais les services de l'armée de terre, de la marine, des forces aériennes, de la police, de la gendarmerie et de la préfecture le font aussi ». Pour sa part, Clarin (libéral) envisage la possibilité d'actions d'éléments « para-officiels ». Deux enquêtes ont été ouvertes, l'une conduite par un juge civil et l'autre confiée au responsable de la sécurité de la Casa Rosada, le brigadier Andres Antonietti.

### Iran : 11 ans déjà

Téhéran (AFP) — L'Iran s'apprête à célébrer pendant dix jours, à compter de demain, le 11e anniversaire du retour à Téhéran, le 1er février 1979, du fondateur de la République islamique, l'imam Khomeiny, et de la victoire de la révolution dix jours plus tard. Les cérémonies, organisées tous les ans depuis 1979, doivent débuter par un « grand rassemblement » autour du mausolée de celui qui fut pendant dix ans le maître incontesté de la destinée du pays, l'imam Khomeiny, décédé le 3 juin dernier. Les dirigeants iraniens ont multiplié les appels à la population l'invitant à participer « activement » aux festivités, qui auront lieu dans tout le pays et auxquelles prendront part tous les dirigeants.

### Carter croit au processus nicaraguayen

Atlanta (AFP) — L'ancien président américain Jimmy Carter s'est dit confiant dans le bon déroulement des élections générales du 25 février au Nicaragua, notant que les deux parties en présence étaient convaincues d'en sortir vainqueur. M. Carter, qui préside une mission d'observateurs étrangers sur les élections au Nicaragua, a fait cette déclaration après son retour, dimanche, d'un voyage à Managua. « Je pense que cette élection va être, toutes proportions gardées, magnifique », a déclaré l'ancien président américain devant un symposium sur la sécurité nationale au Carter Presidential Center à Atlanta (Géorgie). « Ce qui préserve l'honnêteté du scrutin, c'est le fait que les deux côtés croient qu'ils en sortiront vainqueurs », a estimé M. Carter. L'ancien président américain a déclaré par ailleurs que les sandinistes, au pouvoir à Managua, étaient coopératifs et que des groupes d'observateurs officiels faisaient tout leur possible « afin de s'assurer que techniquement l'élection soit presque parfaite ».

### Cambodge : discussions à Djakarta

HANOI (AFP) — L'Indonésie a officiellement proposé que la prochaine conférence informelle sur le Cambodge se tienne du 26 au 28 février à Djakarta et a adressé des invitations en ce sens, a-t-on appris mardi de diverses sources diplomatiques asiatiques à Hanoi. La conférence, qui sera du même type que les deux réunions informelles (JIM 1 et 2) organisées à Bogor et Djakarta en juillet 1988 et février 1989, se tiendra cette fois-ci sous les auspices de la Conférence Internationale de Paris sur le Cambodge et sera coprésidée par l'Indonésie et la France, comme ce fut le cas en août dernier dans la capitale française. Les quatre factions cambodgiennes, les six pays de l'ASEAN, le Vietnam, le Laos et la France, ont été invités à participer aux travaux.

## La violence gagne le Kosovo tout entier

PRISTINA (AFP) — Deux nouvelles victimes sont tombées hier dans la province yougoslave du Kosovo, théâtre depuis une semaine d'affrontements entre policiers et manifestants albanais, qui se sont étendus à toute la province.

Selon des informations de source policière, un agent aurait été tué par balle à Podujevo (nord), ainsi qu'un manifestant albanais de souche dans la petite localité de Malisevo.

L'agence Tanjug annonçait par sa part la mort de deux manifestants à Malisevo, près d'Orahovac (ouest) où les manifestations ont été violentes au point que les autorités envisageaient d'opérer une descente par hélicoptères, selon la télévision de Belgrade.

Si la mort du policier était confirmée, il s'agirait de la première victime du côté des forces de l'ordre depuis le début des heurts. C'est dans cette même ville qu'en mars dernier avait été tué un policier pendant des émeutes nationalistes albanaises.

Ces deux nouvelles morts, si elles

sont confirmées, porteraient à 10 le bilan des victimes de cette nouvelle vague de violence au Kosovo.

La violence a gagné hier toute la province et notamment Pristina, où de nombreux groupes de manifestants tentaient en début de soirée de forcer le dispositif policier pour atteindre le centre de la ville.

Les émeutes ont fait des dizaines de blessés, et l'hôpital de Pristina a lancé un appel aux donateurs de sang.

Les Albanais de souche, largement majoritaires au Kosovo qui dépend de la Serbie, manifestent au cris de « démocratie » et réclament un statut de république pour la province, revendication qualifiée de « nationaliste et séparatiste » par les autorités de Serbie.

Au lendemain de l'appel au dialogue lancé par le gouvernement fédéral, l'Alliance socialiste du Kosovo (organisation de masse chapeauté par les communistes) s'est empressée de condamner l'ensemble de l'opposition albanaise, qui compte trois groupes indépendants.

**AVIS PUBLICS**  
POUR VOS RÉSERVATIONS COMMUNIQUEZ AVEC  
**PIERRETTE ROUSSEAU OU SYLVIE LAPORTE**  
AU 286-1200  
HEURE DE TOMBÉE: 15h30 POUR PUBLICATION 2 JOURS PLUS TARD

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, No. 305-02-00055-909. BEATRICE BAASS, Partie demanderesse, vs. AGISSILAS AMIRIDIS, Partie défenderesse. Le 13 février 1990 à 10h00 au 1225, Pse. Brossard, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AGISSILAS AMIRIDIS, saisis en cette cause, consistant en: 1. automobile de marque Chevrolet Caprice 1986, etc. Conditions: ARGENT COMPANTANT et/ou CHÈQUE VISE. Information: LUC LAMBERT, huissier, 679-0975, FORGET, JODOIN & ASS., HUISSIERS, 460, St-Jérôme O., #310, Longueuil, Qc, J4H 1C4, Montréal, le 29 janvier 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 86.000.874.2. VILLE DE MONT-REAL, demanderesse, vs. BON-HOMME CLAUDE, défendeur. Le 23 février 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 203, 48ème Avenue, en la cité de Pointe-Calmet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule automobile de marque Dodge Dakota blanc 2 portes et acc. imm. KJN 038, série no: 1B7 FB6XGJ576012. Conditions: ARGENT COMPANTANT CAROL LYNN PETERSON, 432-3848, ROGER WHITFORD & ASS., (514) 335-3848, St-Jérôme, le 26 janvier 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 48.943.491.2. VILLE DE MONT-REAL, demanderesse, vs. NICHOLSON KATHLEEN, défenderesse. Le 23 février 1990 à 11h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse Kathleen Nicholson, au no 201, 45ème Avenue, en la cité de Pointe-Calmet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule automobile de marque Pontiac Grand-Prix de couleur brun 2 portes et acc. imm. KTD 383, # série 2J3 748 F569103. Conditions: ARGENT COMPANTANT CAROL LYNN PETERSON, 432-3848, ROGER WHITFORD & ASS., (514) 335-3848, St-Jérôme, le 26 janvier 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-00022-902  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE-ADJOINT  
CAROLINE VOGHEL, Partie demanderesse, vs. ROBERT HERMAN LEUSER II, Partie défenderesse, vs. REGISTRAIRE GENERAL ADJOINT TORONTO, PROVINCE DE L'ONTARIO, Partie mis-en-cause, ASSIGNATION  
ORDRE est donné à ROBERT HERMAN LEUSER II de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie du bref de déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été remise au greffe à l'intention de ROBERT HERMAN LEUSER II. Lieu: Montréal Date: 26 janvier 1990 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

N.C.S. 500-11-000245-908 N.S.O. 41087329.  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE ARTICLES DE SPORT CONTACT I L T E E, 384 ch. Ste-Croix, St-Laurent (Qc) H4N 2L4.  
AVIS est par les présentes donné que la déitrice susdite a déposé une cession le 24 janvier 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 février 1990 à 13h45 au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. R. Lévesque, tour ouest, basilière 00, chambre 07, salle #1 00, 2, Montréal.  
Date de Montréal, ce 29ième jour de janvier 1990.  
LAVENTHOL & HORWATH LIMITEE, SYNDIC, C.J. Zidel, C.A. Administrateur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 48.943.491.2. VILLE DE MONT-REAL, demanderesse, vs. NICHOLSON KATHLEEN, défenderesse. Le 23 février 1990 à 11h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse Kathleen Nicholson, au no 201, 45ème Avenue, en la cité de Pointe-Calmet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule automobile de marque Pontiac Grand-Prix de couleur brun 2 portes et acc. imm. KTD 383, # série 2J3 748 F569103. Conditions: ARGENT COMPANTANT CAROL LYNN PETERSON, 432-3848, ROGER WHITFORD & ASS., (514) 335-3848, St-Jérôme, le 26 janvier 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO. 700-02-003196-897  
**COUR DU QUÉBEC**  
CHAMBRE CIVILE  
LÉONARD, RUEL, DESILETS, BRISEBOIS, MÉNARD, LOCAS, LÉVELLE, Partie demanderesse, REQURANTE VS. CLAUDE LABRECHE, Partie défenderesse, INTIMÉE  
ORDONNANCE  
Il est ordonné à la partie défenderesse, CLAUDE LABRECHE, de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse. ST-JÉRÔME, ce 12 janvier 1990 Danièle Laforêt Greffier, C.P.T.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-002306-905  
**COUR DU QUÉBEC**  
CHAMBRE CIVILE  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE-ADJOINT  
JEAN-MARIE LAVOLETTE, Partie demanderesse, vs. CARMEN DUBÉ MAURICE TASSE, Partie défenderesse, ASSIGNATION  
ORDRE est donné à MAURICE TASSE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1, C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de MAURICE TASSE. Lieu: Montréal Date: 26 janvier 1990 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-00022-902  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE-ADJOINT  
CAROLINE VOGHEL, Partie demanderesse, vs. ROBERT HERMAN LEUSER II, Partie défenderesse, vs. REGISTRAIRE GENERAL ADJOINT TORONTO, PROVINCE DE L'ONTARIO, Partie mis-en-cause, ASSIGNATION  
ORDRE est donné à ROBERT HERMAN LEUSER II de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie du bref de déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été remise au greffe à l'intention de ROBERT HERMAN LEUSER II. Lieu: Montréal Date: 26 janvier 1990 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 48.943.491.2. VILLE DE MONT-REAL, demanderesse, vs. NICHOLSON KATHLEEN, défenderesse. Le 23 février 1990 à 11h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse Kathleen Nicholson, au no 201, 45ème Avenue, en la cité de Pointe-Calmet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule automobile de marque Pontiac Grand-Prix de couleur brun 2 portes et acc. imm. KTD 383, # série 2J3 748 F569103. Conditions: ARGENT COMPANTANT CAROL LYNN PETERSON, 432-3848, ROGER WHITFORD & ASS., (514) 335-3848, St-Jérôme, le 26 janvier 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 48.943.491.2. VILLE DE MONT-REAL, demanderesse, vs. NICHOLSON KATHLEEN, défenderesse. Le 23 février 1990 à 11h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse Kathleen Nicholson, au no 201, 45ème Avenue, en la cité de Pointe-Calmet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule automobile de marque Pontiac Grand-Prix de couleur brun 2 portes et acc. imm. KTD 383, # série 2J3 748 F569103. Conditions: ARGENT COMPANTANT CAROL LYNN PETERSON, 432-3848, ROGER WHITFORD & ASS., (514) 335-3848, St-Jérôme, le 26 janvier 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-005495-953  
**COUR DU QUÉBEC**  
CHAMBRE CIVILE  
OSCAR RUBINSTEIN, Partie demanderesse, vs. IDERPAL SINGH AHUJA, Partie défenderesse, ASSIGNATION  
ORDRE est donné à IDERPAL SINGH AHUJA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de IDERPAL SINGH AHUJA. Lieu: Montréal Date: 22 janvier 1990 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

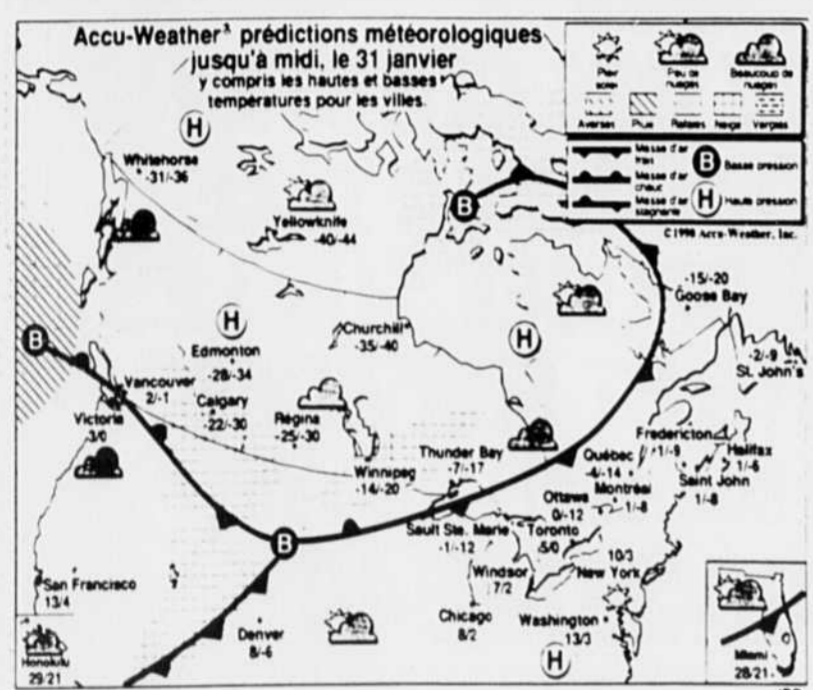
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-005495-953  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE-ADJOINT  
DAME DOWGA MERELDA WALKER, Partie demanderesse, vs. CLAYBERT NATHANIEL GREEN, Partie défenderesse, ASSIGNATION  
ORDRE est donné à CLAYBERT NATHANIEL GREEN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAYBERT NATHANIEL GREEN. Lieu: Montréal Date: 22 janvier 1990 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-005495-953  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE-ADJOINT  
DAME DOWGA MERELDA WALKER, Partie demanderesse, vs. CLAYBERT NATHANIEL GREEN, Partie défenderesse, ASSIGNATION  
ORDRE est donné à CLAYBERT NATHANIEL GREEN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAYBERT NATHANIEL GREEN. Lieu: Montréal Date: 22 janvier 1990 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-005495-953  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE-ADJOINT  
DAME DOWGA MERELDA WALKER, Partie demanderesse, vs. CLAYBERT NATHANIEL GREEN, Partie défenderesse, ASSIGNATION  
ORDRE est donné à CLAYBERT NATHANIEL GREEN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAYBERT NATHANIEL GREEN. Lieu: Montréal Date: 22 janvier 1990 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-005495-953  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE-ADJOINT  
DAME DOWGA MERELDA WALKER, Partie demanderesse, vs. CLAYBERT NATHANIEL GREEN, Partie défenderesse, ASSIGNATION  
ORDRE est donné à CLAYBERT NATHANIEL GREEN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAYBERT NATHANIEL GREEN. Lieu: Montréal Date: 22 janvier 1990 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

## LA METEO



Situation générale: après le passage de la dépression qui a laissé entre 10 et 30 cm de neige sur les différentes régions du Québec, une crête barométrique s'est installée au-dessus de la province et a ramené le soleil presque partout. Mais une autre dépression affectera le nord-ouest de la province, jeudi.

Cette dernière amènera un réchauffement des températures alors qu'un flux d'air chaud venant du sud nous donnera du temps très doux pour ce temps-ci de l'année.

**MONTRÉAL**  
Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -1. Demain: ennuagement graduel. Venteux en après-midi.  
LEVER DU SOLEIL 7 h 16  
COUCHER 16 h 59

**QUÉBEC**  
Abîti-Tamiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en fin de journée. Max.: -12. Demain: neige déblant tôt en matinée.  
Réservoirs Cabonag et Gouin: devenant ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -9. Demain: neige déblant en matinée. Venteux.  
Pontiac-Gatineau et Libreville: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en fin de journée. Max.: -4. Demain: nuageux avec un peu de pluie ou de neige déblant en après-midi. Venteux.  
Laurentides: nébulosité partielle en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: -3. Demain: ennuagement en matinée suivi de quelques averses ou chutes de neige. Venteux.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -1. Demain: ennuagement graduel. Venteux en après-midi.  
Beauce, Trois-Rivières et Drummondville, Québec: nuageux avec éclaircies. Devenant ensoleillé en après-midi. Max.: -4. Demain: ennuagement graduel. Venteux en après-midi.

Estrie: nébulosité partielle en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: -2. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi.  
Lac-St-Jean: nuageux avec éclaircies. Dégageant en après-midi. Max.: -7. Demain: nuageux avec un peu de pluie ou de neige.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux avec éclaircies. Dégageant en après-midi. Max.: -7. Demain: nuageux avec un peu de pluie ou de neige.

Rimouski-Matapédia: nuageux avec éclaircies et possibilité de chutes de neige en matinée. Dégageant en après-midi. Max.: -4. Risque de précipitations. 30%. Demain: ennuagement avec un peu de neige en après-midi.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie: nébulosité partielle en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: -4. Demain: ennuagement graduel.  
Gaspé et Parc-Fortin: nébulosité partielle en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: -4. Demain: ennuagement graduel.

Baie-Combeau: nébulosité partielle. Max.: -4. Demain: ennuagement graduel.  
Sept-Îles, Basses Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: nuageux avec éclaircies. Max.: -6. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite.  
Secteur de Natashquan et à l'est: nuageux avec éclaircies. Max.: -8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

## LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**

- Lanière.
- Lettre grecque. — Fourreau.
- Fer. — Inflammation de l'aorte.
- Baie de la Terre de Baïfin. — Caesium.
- Vassal fidèle à son seigneur. — Fruit.
- Inflammation de l'oreille. — Tue à coups de pierres.
- Fils du père. — Pour la troisième fois.
- Dévéte. — Omettre.
- Carte.
- Erbium. — Importun.
- Titane.
- Accusa. — Océan.
- Clavette. — Cri sourd.
- Mouvement de la mer. — Vérité non démontrable.

**Verticalement**

- Femelle du buffle. — Centimètre.
- Principal assureur. — Hectare.
- Notre-Seigneur. — Partie d'un projectile. — Trois fois.
- Trouble du métabolisme des glucides. — Torrent.
- Patron des orfèvres. — Température de fusion.
- À ce moment-là. — Chaleur dégagée par une réaction chimique. — Lanthane.
- Ville allemande. — Polygonacée.
- Qui possède deux paires d'ailes.
- Saison. — Conteste. — Lettre grecque.
- Lingot de métal utilisé en imprimerie. — Américium.
- Paquet de papiers. — Symbole.

**Solution d'hier**

1. Q U E S T I O N N E  
2. U L T R A V I O L E T  
3. I N F R A R O U G E  
4. C R É D I T  
5. R E U L E R  
6. A B A S E R I N E  
7. I S O L A T I O N N E  
8. L E S T E R R E S T E  
9. L E T T R E A I N T E R  
10. E I D E R C O T I E R  
11. R E A H A I R T I R E

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Procès du Guatemala par l'ONU

GENÈVE (AFP) — Les assassinats et morts violentes, «manifestations d'une violence incontrôlée», continuent de se succéder «à un rythme très élevé» au Guatemala, indique un rapport sur la situation des droits de l'homme dans ce pays soumis à la Commission des droits de l'homme des Nations unies, réunie à Genève.

«Ceci démontre que les autorités chargées du maintien de l'ordre, la police en particulier, manquent à leur devoir de protection des citoyens», écrit le rapporteur de la Commission, M. Hector Gross Espiell, un Uruguayen.

Le rapport mentionne plusieurs «exécution collective», perpétrées sans discrimination: au mois de mai à Sanquin de Patrizia (Chimaltenango), cinq morts, dans l'Aldea El Jocotillo (département de Guatemala), cinq morts et un blessé, et au mois de juillet, à La Libertad (El Peten), cinq morts également, quatre paysans et un enfant.

«Le nombre d'exécutions extrajudiciaires, qui avait été considérable en 1988, mais sans attendre les chiffres des années antérieures, semble de nouveau s'en rapprocher. Le nombre des disparitions a lui aussi été important. Ces disparitions sont de courte durée, puisqu'au bout de quelques jours, les victimes sont retrouvées mortes, portant, la plupart d'entre elles, des traces de tortures», poursuit le rapport.

Le rapporteur signale la disparition au mois d'août de 11 étudiants dirigeants de l'Association des étudiants d'université (AEU): le cadavre de cinq d'entre eux a été retrouvé portant des traces de tortures.

M. Gross Espiell affirme que «dans les rares occasions où une enquête est ouverte, les pressions sont si fortes et l'impunité de ceux qui violent les droits de l'homme si grande, qu'il faut abandonner les recherches sans avoir établi la responsabilité des suspects». «De façon générale, poursuit-il, l'opinion publique n'a confiance ni dans la police ni dans la justice pénale».

L'absence de droits économiques, sociaux et culturels engendre des situations propices à la violation des droits civils et politiques des Guatémaltèques, poursuit le rapport.

«Plus de 42 % de la population âgée de plus de 7 ans n'est pas alphabétisée, plus de la moitié de la population vit dans des logements insalubres, et plus de 85 % des Guatémaltèques vivent dans la pauvreté». L'espérance moyenne de vie est la plus faible de toute l'Amérique centrale (61 ans), le taux de mortalité infantile (60 pour 1000) est l'un des plus élevés du monde et le chômage touche plus de 46 % de la population adulte».

## Havel au Canada

PRAGUE, 30 jan (AFP) — Le président tchèque Vaclav Havel envisage de se rendre au Canada à l'issue de sa visite aux États-Unis prévue dans la deuxième quinzaine de février, a annoncé hier l'agence CTK.

Le président-écrivain a fait état de ce projet en acceptant l'invitation au Canada que lui a remise hier l'ambassadeur canadien en Tchécoslovaquie, M. Barry Mawhinney.

Le président Havel doit se rendre à Washington après son voyage à Moscou qui doit avoir lieu dans la première quinzaine de février.

## Honecker aura passé 24 heures en prison

BERLIN-EST (AFP) — Un jour après son interpellation, l'ancien numéro un est-allemand Erich Honecker a été remis en liberté, hier, par un tribunal de Berlin-Est, en raison de son mauvais état de santé, et conduit aussitôt en ambulance dans une maison de retraite près de Berlin.

L'ancien chef de l'État et du Parti communiste est-allemands, évincé le 18 octobre, est âgé de 77 ans et souffre d'un cancer. Il avait été mis en détention provisoire, lundi, après avoir été interpellé immédiatement à sa sortie de l'hôpital de Berlin-Est, où il était soigné depuis le 8 janvier.

L'ancien numéro un devait rejoindre son épouse Margot dans l'établissement situé à Bernau (Nord de Berlin) et tenu par l'Eglise protestante, a précisé l'agence de presse est-allemande ADN.

L'avocat de M. Honecker, Me Wolfgang Vogel, a expliqué que le tribunal de Berlin-Est avait rejeté l'appel du procureur général de RDA, qui contestait la décision d'un juge de première instance de Berlin-Est de remettre en liberté son client.

Le tribunal a justifié sa décision en expliquant que même en prenant en «considération les graves accusations portées contre Honecker, un emprisonnement était contre-in-



Des fleurs jonchent le sol, à Bakou, en Azerbaïdjan, à l'endroit où sont morts des manifestants qui tentaient, le 20 janvier dernier, d'empêcher les troupes soviétiques de pénétrer dans la ville. «Les troupes ne peuvent stabiliser seules la situation. Il faut des mesures politiques au niveau des organes législatifs pour stabiliser la situation et entamer le dialogue avec la population», a déclaré hier un haut dirigeant soviétique.

## Moscou veut une solution politique dans le Caucase

### Gorbatchev pressé de rompre avec sa ligne «centriste»

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — Moscou souhaite parvenir à une solution politique de la crise de l'Azerbaïdjan après l'intervention de l'armée à Bakou et la répression du Front populaire azéri, a déclaré hier un haut responsable du Kremlin.

Lors d'une conférence de presse, Viatcheslav Mikhaïlov, chef du nouveau département des nationalités au Comité central du PCUS, a toutefois clairement indiqué que l'objectif des autorités soviétiques était de rétablir l'autorité du parti communiste dans la République du Caucase.

«Il nous faut les moyens politiques de stabiliser la situation, en sorte que les organes constitutionnels de la République puissent apprécier justement la situation et faire la part de leurs propres insuffisances dans cette affaire.»

D'après les statistiques officielles, 101 personnes au moins ont été tuées après l'entrée de l'armée le 20 janvier à Bakou pour y abattre les barricades érigées par les nationalistes du Front populaire et y imposer l'état d'urgence.

Mikhaïlov a dit avoir passé les deux semaines écoulées en Azerbaïdjan avec une délégation envoyée sur place pour tenter de résoudre le conflit opposant Azéris et Arméniens. Il a dit que le Front, dont la presse officielle reconnaît la solide assise populaire, s'était scindé, avant l'arrivée de l'armée, en une aile modérée et une autre «d'extrême gauche et terroriste».

Par ailleurs, des collaborateurs du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev le pressent de rompre avec les conservateurs et d'abandonner son attitude «centriste», dans une note politique dont le quotidien français *Le Monde* a daté d'aujourd'hui publié de larges extraits.

À la veille de la session plénière du comité central du PC soviétique, convoquée pour le 5 février, les auteurs de ce texte, que le journal qualifie sans autres précisions de «collaborateurs de M. Gorbatchev», soulignent que la logique de la perestroïka conduit «à un autre parti que

le parti actuel».

Ils estiment que la société soviétique, «démaillottée» par la perestroïka, «n'est plus prête à se contenter d'une sucette et de berceuses». «Elle exige le droit de disposer de son destin, c'est-à-dire du pouvoir», écrivent-ils.

La note, qui a été élaborée avant les événements du Caucase, évoque la possibilité d'un «partage du pouvoir» et envisage l'«organisation de tables rondes». «Une voie, précisent les collaborateurs de M. Gorbatchev, qu'ont été obligés de suivre tous les pays socialistes, à l'exception de la Roumanie, où le parti a purement et simplement été balayé».

Après avoir dénoncé «l'exceptionnel potentiel de conservatisme» de la société soviétique, les auteurs estiment qu'il «est temps de se débarrasser de la mystification du concept de classe ouvrière, car elle signifie au bout du compte la prolongation sous une autre forme, de cette même «dictature du prolétariat»».

Ils soulignent que la «tactique qui consiste à tenir à égale distance la droite et la gauche n'est visiblement pas payante» et insistent sur les «graves conséquences» d'un refus de se «démarrer politiquement» des forces conservatrices, qui «ne se contentent plus désormais de se mettre en travers du chemin de la perestroïka, mais se prononcent aussi ouvertement et activement contre le cours politique de M. Gorbatchev».

«Devant la perspective de perdre ses privilèges et son pouvoir, l'appareil effrayé n'hésite pas à conclure des alliances avec les forces nationalistes et chauvines. Il commence à jouer des idées d'impérialisme et d'autocratie, à se mêler aux éléments fascistes dans l'espoir de prolonger ainsi son existence», poursuivent les auteurs de la note.

## CARTES D'AFFAIRES

### ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892  
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5  
Fax: (514) 934-1246  
Télex: 05-268656  
Tél.: (514) 934-0272

### FETHERSTONHAUGH & CIE

ETABLISSEMENT DEPUIS 1890  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES DE COMMERCE  
Donald A. Hill, John J. Burke  
James D. Kokonis, James A. Devenny  
Peter L. Beck, Vance Marston  
Nicholas H. Fyfe, Alan R. Campbell  
Hugh O'Gorman, A. David Morrow  
Gordon W. Hodson, Raymond Trudeau  
Lewis E. Hanes, Geoffrey C. Clark  
William H. James, Robert D. Gould  
Brian M. Long, Isabelle F. Doyle  
James McGraw, A. Dennis Armstrong  
Michael E. Wheeler, John R. Morrissey  
Thomas R. Kelly, John Bochnovic  
Susan D. Bearbin, Donald F. Phoenix  
Cunars A. Gaikis, Michael D. Manson  
John Paxton, Keltie R. Sim  
Tokuo Hirama, Ronald D. Faggetter  
David J. McGruder, Glen B. Tremblay  
Hugh D. Campbell, Stephen P. Georgies  
Susan D. Bearbin, Mark K. Evans  
David Conn, J. Christopher Robinson  
Adrian Zahl, Alfred A. Macchione  
Marcus T. Gallie, Conseil: Russel S. Smart  
Suite 606  
4 Place Ville Marie  
Montréal, Québec H3B 2E7  
Tél.: (514) 954-1500  
Télex: 052-4183  
Sans frais: 1-800-363-4347  
Fac-similé: (514) 954-1396  
OTTAWA TORONTO VANCOUVER

## Sofia annonce à son tour un gouvernement de coalition

### Petar Mladenov se déchaîne contre son prédécesseur

d'après AFP et Reuter

SOFIA — Le dirigeant communiste Petar Mladenov a invité hier l'opposition à participer à un gouvernement d'union nationale qui conduirait le pays aux élections libres, prévues pour le mois de mai. Il s'est aussi livré, au premier jour d'un congrès extraordinaire du Parti communiste bulgare, à un violent réquisitoire contre son prédécesseur Todor Jivkov, qui a été emprisonné lundi.

«Trois mois avant les élections, le Parti communiste bulgare se prononce clairement et distinctement en faveur d'un gouvernement d'union nationale susceptible de sortir le pays de la crise», a déclaré Mladenov aux 3000 délégués réunis à Sofia.

Evgeni Alexandrov, porte-parole du gouvernement, a plus tard confirmé que cette phrase constituait une invitation faite à tous les partis de participer à un gouvernement provisoire.

La formation d'une telle coalition devra être approuvée dans le cadre de la table ronde en cours entre l'opposition et les communistes, a-t-il ajouté.

Jelïou Jeleu, président de l'Union des forces démocratiques (UFD, coalition de l'opposition) s'était prononcé lundi en faveur d'un gouvernement d'union nationale.

«Tout dépend des conditions», avait-il dit. «Si elles sont favorables à l'opposition, nous y participerons».

Dans son discours d'ouverture Mladenov avait violemment attaqué son prédécesseur, Todor Jivkov, écarté en novembre dernier après 35 ans de pouvoir.

«Jivkov est narcissique et méfiant», avait-il dit. «C'est un maniaque totalement dépourvu d'intelligence».

Actuellement en détention, Jivkov, 78 ans, fait l'objet d'une enquête pour détournement de fonds publics et abus de pouvoir.

En deux jours de congrès, les 3000



Petar Mladenov

délégués du PCB doivent débattre d'un changement de nom, de statut et de programme du mouvement, qui tente d'offrir une image plus séduisante face à une opposition en plein essor.

Le PCB a déjà renoncé à son monopole du pouvoir, convoqué des élections libres pour le mois de mai et engagé une table ronde avec l'opposition sur l'avenir du pays.

Le parti est «la force unique» qui peut conduire le pays du totalitarisme à la démocratie et il est la force politique la «mieux organisée» et la plus importante, a affirmé le chef du parti et de l'État, M. Petar Mladenov, 53 ans, hier au premier jour du congrès extraordinaire du PCB.

Le PCB, dont le rôle dirigeant dans la société a été récemment supprimé de la Constitution par le parlement, est crédité de plus de 30 %

des intentions de vote, contre 13,6 % pour l'opposition, selon un sondage représentatif publié quelques jours avant le congrès.

M. Mladenov, qui a succédé le 10 novembre à l'ancien maître incontrôlé du pays, M. Todor Jivkov, après 35 ans au pouvoir, s'est prononcé pour la séparation des fonctions de chef du parti et de l'État, voulant lui-même, semble-t-il, conserver celle de numéro un de l'État.

Il a souhaité que les élections générales libres, les premières du genre depuis plus de 40 ans, se tiennent d'ici fin mars.

Les treize partis et mouvements d'opposition regroupés au sein de l'Union des forces démocratiques (UFD) sont d'accord pour des élections partielles en mai pour éliminer les députés qui étaient les plus liés au régime Jivkov et des élections générales à l'automne seulement pour disposer d'un meilleur délai de préparation.

M. Mladenov a réitéré la proposition, faite à la table ronde gouvernement-opposition sur l'avenir de la Bulgarie, d'un gouvernement d'entente nationale de toutes les forces sociales du pays, appelé à sortir la Bulgarie de la crise économique «extrêmement grave».

«Les mouvements au sein de l'UFD semblent défendre des points de vue divergents, les uns refusant d'entrer dans une coalition, les autres adoptant une position plus attendiste».

Le chapitre économique du rapport de M. Mladenov a été l'occasion d'une attaque contre le gouvernement du premier ministre, M. Gueorgui Atanassov, 56 ans, accusé de porter «une responsabilité sérieuse» quant au fait que rien n'a changé au cours des dernières semaines.

Cette attaque semble confirmer des rumeurs persistantes à Sofia, selon lesquelles M. Atanassov, rescapé de l'ancien bureau politique sous M. Jivkov, pourrait perdre ses fonctions dirigeantes dans le parti et le gouvernement.

## CRÉATION D'UN POSTE DE "RÉDACTEUR/RÉDACTRICE-EN-CHEF" POUR UNE NOUVELLE REVUE BILINGUE TRAITANT D'ENVIRONNEMENT ET DE POLITIQUES PUBLIQUES

Cette revue, créée sous les auspices de La Société Royale du Canada, a pour but d'établir un pont entre la recherche scientifique dans le domaine de l'environnement et l'élaboration des politiques publiques. Elle sera distribuée largement dans les pays de la francophonie, du Commonwealth et, aux États-Unis.

Une assistance gouvernementale assurera le financement de la revue à ses débuts, l'objectif à plus long terme visant l'autofinancement.

Le Rédacteur-en-Chef ou la Rédactrice-en-Chef aura la responsabilité d'inviter les auteurs à publier dans la revue et de sélectionner les articles soumis avec l'assistance d'un Comité de Rédaction.

Le bilinguisme, un grand intérêt pour l'environnement, un important réseau de relations parmi les scientifiques et les responsables de politiques publiques, tant au Canada que dans la communauté internationale, sont des atouts essentiels requis pour ce poste à temps partiel.

On pourra convenir du lieu de l'emploi au Canada. Le salaire est négociable et reflétera la compétence et la disponibilité de la personne retenue.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être envoyées avant le 28 février 1990 au:

Secrétariat de la Société Royale du Canada  
C.P. 9734  
207, rue Queen  
Ottawa, Ontario  
K1P 5J4

## Chargé-e de programmes Commission canadienne pour l'Unesco

La Commission canadienne pour l'Unesco assure la liaison avec les gouvernements, les organismes et les particuliers qui s'intéressent aux activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et met en oeuvre au Canada les programmes internationaux de l'Unesco.

Sous la direction de la secrétaire générale, planifier et gérer la participation de la Commission canadienne aux programmes de l'Unesco dans les domaines de la culture, des communications et des études prospectives. Coordonner des études en commun internationales; organiser des conférences, réunions et séminaires; promouvoir et coordonner la participation de groupes canadiens aux activités de l'Unesco; repérer des participants possibles et donner des lignes directrices aux spécialistes canadiens travaillant aux projets de l'Unesco; diriger des groupes d'étude et des comités de spécialistes; commander des documents de travail et coordonner les publications; et représenter la Commission à des réunions et comités au Canada et à l'étranger.

Les candidat-e-s doivent avoir un grade universitaire, de préférence en arts ou en communication, et cinq années d'expérience comportant des responsabilités administratives progressivement plus grandes reliées aux fonctions du poste. Avoir vécu à l'étranger et la connaissance d'autres cultures seraient des atouts. Les fonctions du poste sont remplies dans les deux langues officielles.

Le salaire est établi conformément à la politique salariale du Conseil des Arts du Canada.

La date limite de réception des demandes et de curriculum vitae est le 23 février.



Conseil des Arts du Canada  
Ressources humaines  
99, rue Metcalfe, C.P. 1047  
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

### DIRECTEUR DES VENTES

Compagnie de chaussures est à la recherche d'un directeur des ventes avec une bonne expérience dans le domaine du cuir, connaissance du marché du Moyen-Orient. Le candidat devra avoir de bonnes notions de comptabilité.

Faire parvenir le C.V. à l'attention de Sylvie Poirier, au 2100, rue Guy, Suite 208, à Montréal, Québec H3H 2M8.



### REAL ESTATE CANADA LTD.

Le siège social des Services immobiliers Century 21 Canada Limitée recherche une personne pour remplir le poste suivant:

### TRADUCTEUR

(de l'anglais au français)  
Le candidat idéal doit posséder un diplôme en traduction et être membre agréé d'une association professionnelle de traducteurs.  
Nous offrons d'excellentes perspectives d'avenir et une gamme complète d'avantages sociaux. Ce poste est ouvert aux femmes et aux hommes.  
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'exemples de vos traductions avant le 19 février à:

Johanne Raynault  
Traductrice principale  
Les Services immobiliers  
Century 21 Canada Limitée  
135 - 10551 Shellbridge Way  
Richmond, B.C. V6X 2W9

## Bourassa rassure et intrigue

Comme à Berlin, il y a toujours un côté du mur à l'ombre...

EN MISSION économique en Europe, le premier ministre du Québec se fait rassurant; toutefois, selon sa bonne vieille habitude, il ne cesse d'intriguer. C'est toujours ainsi que ça se passe avec Robert Bourassa. Il craint tellement les critiques contre ses voyages à l'étranger qu'il tente de leur donner une coloration strictement rentable, en espèces sonnantes et trébuchantes.

La dimension politique finit toujours par le rejoindre et, souvent, le dépasser. Revenant de Londres, il y a près de 20 ans, c'est du haut des airs que M. Bourassa avait testé son ballon de la souveraineté culturelle. De retour aux affaires, début 1986, il profita du premier Sommet francophone, à Paris, pour proposer un nébuleux « Plan Marshall » pour venir en aide aux pays du Sud. L'an dernier, au terme d'une mission semblable à celle de cette année, mais deux fois plus longue — 20 jours au lieu de 10 — M. Bourassa en évaluait à plus de 1 milliard \$ les retombées financières. Un milliard de promesses, mais pas une once d'or dans le sac, raillaient un chroniqueur sceptique, faisant allusion au projet d'achat de CL-215 par la France.

Cette fois, M. Bourassa se rend en Allemagne, en Hongrie et en Suisse, rencontrant privément des dirigeants politiques, des investisseurs, industriels et financiers. En Allemagne, il continue de faire de la prospection, fort utile d'ailleurs. À Prague, l'investissement récent de VAW dans l'implantation d'une aluminerie à Sept-Îles. Puis, pour la première fois, un premier ministre du Québec se rend en Hongrie, l'un des premiers pays de l'Europe de l'Est à remettre en cause le dirigisme étatique. Il n'est donc pas anodin d'y établir des contacts. Quant à la Suisse et l'Angleterre, l'importance d'y retourner fréquemment n'est plus à démontrer.

Ce qui étonne, en fait, ce n'est pas que le chef du gouvernement séjourne de temps à autre à l'étranger, mais qu'il donne à ces sorties — à l'exception notable de ses incursions américaines — une allure si exceptionnelle qu'il les rend suspects. Ce n'est pas du « tourisme de luxe », contrairement à ce que prétend le chef du Parti québécois. Pourtant, M. Jacques Parizeau est mieux placé que quiconque pour mesurer l'importance du rayonnement international du Québec et l'utilité, la nécessité même, des gestes entrepris par Jean Lesage, il y a 30 ans. Avec une compétence et des ressources limitées, il importe d'élargir

sans cesse l'horizon. En ce sens, l'incursion de M. Bourassa à Budapest, si brève et discrète soit-elle, est prometteuse d'avenir, et M. Parizeau est bien mal venu de s'en moquer.

Le chef du gouvernement est bien inspiré d'aller ici et là en faisant valoir les avantages comparatifs du Québec, à le présenter comme un milieu accueillant pour les investisseurs. Mais, à force d'insister sur ces aspects « rentables », M. Bourassa écrique ses périples; il en évacue tout ce qui est de nature politique, sociale, culturelle. À force de vouloir faire des « affaires », le premier ministre privilégie une approche étroite et non globale, comme si tout devait être mesurable et chiffrable. L'homme ne vit pas seulement de pain, ainsi que le rappelait récemment le ministre John Ciaccia : le Québec doit élaborer des stratégies globales d'intervention plutôt que de s'en tenir aux formules du passé. Puisse M. Bourassa partager cette supplique !

« Société distincte », le Québec l'est depuis longtemps sur le plan canadien, à plus forte raison sur la scène internationale. Même à distance, M. Bourassa ne peut oublier cet inéluctable et précaire enracinement. Aussi, il n'est guère surprenant que, interrogé sur l'après-Lac Meech, il laisse entrevoir une certaine instabilité politique, qui susciterait une nouvelle « superstructure politique », mais sans affecter la stabilité économique si chère aux financiers et investisseurs de tout poil. Ce n'est pas la première fois que le premier ministre se fait sybillin, tentant de couvrir tous les angles à la fois. Le soir des élections, il estimait que la foi des Québécois dans le fédéralisme n'est pas éternelle. Quatre mois plus tard, il pousse plus loin, admettant pour la première fois l'échec de Meech et ressortant le « Livre beige » de M. Claude Ryan.

Comme à Berlin naguère, il y a toujours un côté du mur à l'ombre chez M. Bourassa. À la fois rassurant et intrigant, il se refuse, dit-il, aux platitudes et généralités, voulant donner l'heure juste aux Allemands, qui comptent parmi les plus gros investisseurs au monde. Bravo pour sa franchise, qu'il nous laisse interpréter à notre guise. Mais les faux-fuyants et l'esquive n'ont qu'un temps. Dès son retour, le premier ministre devra poursuivre ici sa réflexion et cheminer avec les Québécois, en toute transparence, non comme un sphinx.

— GILLES LESAGE

## La Roumanie vers le chaos

Le Conseil du front du salut national a perdu de sa crédibilité

LA SITUATION demeure tendue, incertaine en Roumanie. Un mois après le renversement du régime de Nicolae Ceaucescu, rien n'est acquis dans ce qui fut la dictature la plus meurtrière d'Europe de l'Est. À vrai dire, les événements des derniers jours suscitent de graves inquiétudes quant aux cheminement pacifiques de ce pays vers la mise en oeuvre d'institutions démocratiques.

Manifestation et contre-manifestation de la fin de semaine ont illustré presque à la caricature le poids des schèmes autoritaires qui, depuis 40 ans, ont tenu lieu de culture politique. Les dirigeants du Conseil du front de salut national se sont sentis menacés par les militants des trois partis (libéral, paysan et social-démocrate) qui réclamaient, dimanche, la démission de certains d'entre eux. Avec des réflexes et une efficacité hérités du régime précédent, ils ont fait descendre dans la rue « leurs » sympathisants, en majeure partie des travailleurs mobilisés dans les grandes entreprises d'État. Les images en provenance de Bucarest faisaient croire à un retour dans le passé récent de ce petit pays des Carpates.

À vrai dire, le pouvoir qui s'est installé dans la capitale roumaine multiplie gestes et décisions qui accroissent le mécontentement d'une bonne partie de la population et laissent perplexes les observateurs étrangers. Après un week-end tragique où les projets de référendum sur la peine

de mort se sont bousculés dans un désordre caractérisé, voilà que le Conseil a décidé de présenter ses propres candidats aux élections du printemps. Une décision qui va à l'encontre des assurances qu'il a prodiguées à maintes reprises de se porter garant de l'organisation de ce scrutin législatif et de céder la place aux partis politiques en voie de reconstruction, voire même d'implantation.

Ce faux pas et ce reniement ont évidemment provoqué la colère des dirigeants des partis démocratiques qui tentent tant bien que mal de se préparer en vue des premières élections libres de la fin de la seconde guerre. De plus, cette décision a vivifié la méfiance d'une certaine partie de la population envers plusieurs membres du Conseil du front du salut national dont les liens avec le régime Ceaucescu sont plutôt gênants. C'est un dur coup porté à la crédibilité d'un gouvernement de fait installé dans la confusion et même dans une certaine ambivalence.

La Roumanie s'est peut-être débarrassée de sa dictature. Il lui reste à liquider les préjugés qui vont à l'encontre d'une pratique démocratique saine et normale. Il reste au Conseil du front de salut national à renoncer au rôle qu'il semble s'être donné de servir de phare obligatoire dans une société en quête de liberté. En défaut de quoi, la Roumanie risque de sombrer dans le chaos.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

## Le Micmac n'avait pas menti

Racisme et incompétence ont mené à l'erreur judiciaire

LA COMMISSION d'enquête sur l'affaire du jeune Amérindien micmac injustement condamné en 1971 pour un meurtre qu'il n'avait pas commis vient de publier un rapport à tous égards dévastateur pour l'administration de la justice en Nouvelle-Écosse.

Donald Marshall n'a pas seulement été victime d'une erreur judiciaire, il a été persécuté par une administration raciste et trop incompétente pour prévenir ou corriger un aussi grave abus.

Détectives, procureurs, avocats, sous-ministres, juges, rares sont les officiers de justice qui ne soient pas sévèrement blâmés pour leur faute, leur négligence, et surtout leur préjugé à l'endroit d'un autochtone dont on pouvait se permettre de broyer la vie comme s'il n'avait eu aucun droit en ce pays.

La discrimination paraît d'autant plus frappante que la justice de la province a su, à l'occasion, éviter de briser la carrière de politiciens en refusant de les accuser, eux, alors même qu'ils pouvaient être coupables, et bien qu'ils n'aient point demandé cette faveur !

D'aucuns auraient souhaité sans doute qu'on parle d'erreur ou d'abus, mais pas de racisme ou d'autojustification de la part du « système ». Les recherches commandées par les trois juges commissaires ont mis à jour au contraire un double système de justice où Noirs et Indiens sont non seulement davantage emprisonnés que la moyenne des gens en Nouvelle-Écosse, mais ne sont pas représentés dans les services publics et sont privés des droits sociaux — travail, éducation, logement — qui leur éviétaient d'avoir à se retrouver en cour plus souvent qu'à leur tour.

Il faudra des années avant que les gens de la justice en Nouvelle-Écosse sortent de leurs préjugés et sachent faire une place aux minorités visibles. Mais on ne devrait pas attendre aussi longtemps pour mettre sur pied, dans toutes les pro-

vinces qui en ont besoin, un mécanisme d'enquête et de révision pour tous ces cas — et ils pourraient ne pas être rares — d'autochtones injustement punis par des policiers et par des juges trop imbus des valeurs de leur seul groupe social.

De manière générale, notre système de justice fonctionne bien pour la grande majorité. En cas de faute, une enquête en règle peut au besoin y apporter des correctifs. C'est ainsi que les autorités de la Nouvelle-Écosse devront réviser à la hausse la compensation versée au jeune Amérindien. Mais il y a deux lacunes majeures auxquelles on ne pourra remédier sans réformes substantielles.

D'abord la justice ordinaire, notamment en matière criminelle, comprend mal certaines minorités, et celles-ci s'y retrouvent difficilement. Un système parallèle pourrait contribuer à corriger des siècles d'incompréhension et de discrimination systémique en cour. Les Amérindiens de la Nouvelle-Écosse ont accueilli avec joie les projets de justice autochtone dont on discute actuellement au Québec. Des changements du genre pourraient être bienvenus dans les Prairies aussi.

Ensuite, si le citoyen « ordinaire » a déjà du mal à se défendre contre les erreurs ou les abus du système, a fortiori les membres d'un minorité victime de discrimination seront-ils deux fois plutôt qu'une maltraités et même abandonnés par la justice. Les minorités ont donc besoin d'institutions particulières pour les défendre, au moins pendant toutes ces années où elles devront reconquérir un plein statut d'égalité dans notre société.

Enfin, dans les « petites » provinces et dans les régions où les gens de justice (et de politique) font en quelque sorte partie du même milieu, grands sont les risques de cover-up en cas de bavure policière ou judiciaire. Il faudra trouver là aussi des garde-fous contre l'installation d'une justice par trop élitiste.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

## Un front commun historique

### L'ACTUALITÉ

CHRISTIAN DUFOUR

CINQ mois avant le 23 juin, la fin du délai pour la ratification de l'accord du lac Meech, tout indique que l'entente ne sera pas entérinée : l'opposition dans le reste du pays est trop formidable, non seulement de la part de certains gouvernements provinciaux, mais aussi au sein de la population en général.

Les rejets anglophones de M. Trudeau — les Clyde Wells, Sharon Carstairs et cie — sont nombreux. Ils tiennent mordicus à prolonger la Conquête, à confisquer à leur profit les conséquences politiques résultant naturellement de la spécificité québécoise. L'étroit provincialisme dans lequel est en train de sombrer une partie du Canada anglais fait le point.

Au Québec, l'une des bonnes surprises des derniers mois aura été le consensus très large qui s'est finalement dégagé autour de l'accord : s'est constituée de facto une vaste coalition comprenant bon nombre d'indépendantistes convaincus et de fédéralistes inconditionnels, en plus de cette majorité de Québécois qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Paradoxalement, la force du

concept de société distincte aura été son caractère minimal, qui lui a permis de servir de robuste commun dénominateur. Des notions plus valorisantes mais aussi plus controversées, comme nation ou peuple québécois, n'auraient pu jouer ce rôle : Jeanne Sauvé n'en aurait sûrement pas parlé dans son discours du Nouvel An.

De tels fronts communs sont historiquement rarissimes, leur fécondité n'ayant d'égal que leur caractère forcément temporaire. Il faudra en garder quelque chose si l'on veut bâtir sur du solide le Québec de demain, ce qui soit à l'extérieur ou à l'intérieur du Canada. Le concept d'une société distincte québécoise intrinsèquement française, avec une part anglaise, est dynamique et ouvert sur l'avenir; il peut constituer un profond rempart contre l'un des principaux dangers à long terme : la bilinguisme institutionnelle et la mise des deux langues sur un pied d'égalité.

Le concept a aussi l'avantage d'être positif. Il devrait s'avérer fécond sous de multiples plans et à des degrés insoupçonnés, pouvant aller jusqu'à une indépendance qu'on ne peut exclure à ce stade, mais à une condition : qu'on l'utilise, qu'on le développe et qu'on l'enrichisse de toute la dense réalité québécoise.

Cela ne devrait pas être très difficile, la notion de société distincte dans le contexte québécois étant vraiment quelque chose de minimal : dans le domaine culturel, dans certains secteurs de l'économie, le Québec de 1990 a tout de la vitalité d'une nation à part entière.

Mais le temps presse. Si l'on tarde trop à mettre de la chair au squelette, on risque de rater une opportunité qui ne se représentera pas de sitôt. Des Canadiens anglais, des Canadiens français ne manqueraient pas pour essayer de démontrer qu'il existait au pays de multiples sociétés distinctes : des autochtones aux groupes ethniques, en passant par les Terrenoviens et, bien sûr, les Québécois. Le concept de société distincte ne vaudra plus rien dire. Cette opération de banalisation et de neutralisation est d'ailleurs amorcée.

Indépendamment du sort de l'accord du lac Meech, l'intérêt du Québec est de garder quelque chose de ce pénible débat, de récolter le maximum de fruits du plus large front commun qu'il y a eu depuis la Conscription, il y a 50 ans, quand Mackenzie King se fit féliciter par le Canada anglais des engagements qu'il avait contractés envers le Canada français d'alors.

## LETTRES AU DEVOIR

### Vive l'ignorance !

Lettre à MM. Brian Mulroney et Michael Wilson

J'AI ÉTÉ saisi de stupeur lorsque j'ai appris que la TPS frapperait aussi les livres, que vous semblez considérer comme des produits de luxe. Les livres sont à la fois nécessaires à l'instruction et un outil de culture.

L'augmentation du prix n'encouragera certes pas les Canadiens et les Canadiennes à lire davantage. Or, nous n'avons pas la réputation d'être de fervents lecteurs. À moins que vous ne vouliez cultiver l'ignorance.

Il est vrai qu'il est plus facile de mener un peuple qui ne lit pas ou peu. Entre autres, il serait plus facile de lui faire avaler le financement des Lido et autres lieux semblables.

D'un autre côté, votre taxe honteuse, ajoutée à l'augmentation des frais de scolarité que les universités s'approprient à nous imposer, rendra plus difficile l'accès à la culture. Et ce, dans un pays qui aurait besoin d'investir dans le savoir et la recherche.

Tout compte fait, on sait maintenant quelle crédibilité accorder à vos discours quand vous parlez de culture et d'encourager la jeunesse dans ses études.

Si, par contre, le but de votre taxe est de réduire le déficit, pourquoi n'avez-vous pas pensé à abolir le poste de gouverneur général du Canada, fonction aussi folklorique que coûteuse ?

Enfin, taxez, messieurs, si vous y tenez mais, de grâce, n'appellez pas les livres des produits de luxe; dans le cas de la plupart de nos gouvernements, il faudrait parler plutôt de produit de première nécessité et d'urgence.

— Anne-Louise GONÇALVES FONSECA  
Arthabaska, le 21 janvier.

### Qu'Ottawa aide Montréal

LES Sociétés acheteuses de Montréal demandent au ministre fédéral, M. Redway, responsable de l'habitation, de rétablir le programme PARCQ sur l'île de Montréal.

Une société acheteuse est une corporation sans but lucratif dont l'objectif est de gérer des logements en vue de les transformer en coopérative ou en OSBL (Organisation sans but lucratif). Ce genre de corporation oeuvre auprès de gens défavorisés économiquement.

La contribution fédérale représentait \$ 9 millions pour Montréal. Le gouvernement a ramené le budget destiné aux coopératives d'habitation au niveau de 1986, soit une réduction de \$ 2 millions soit \$ 7,5 millions.

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal a publié une carte (en 1989) démontrant la dévalorisation de certains quartiers : St-Louis, Plateau Mt-Royal, Mile-End, St-Edouard, Villiers, Lafontaine, Hochelaga, Centre-Sud, St-Henri, Pointe St-Charles et quelques autres.

Dans ces quartiers le taux de chômage réel varie de 15 % à 20 %. Les gens y consacrent de 30 % à 50 % du budget au logement. Une recherche du Conseil des Affaires sociales, (*Deux Québec dans un*, 1989), démontre que le problème du logement n'est que la pointe de l'iceberg. Une série de problèmes, psycho-sociaux et autres, s'y greffent. Les familles sont durement touchées.

À l'orée d'une période de récession il est illogique de couper des

fonds pour la restauration de logement. Ces investissements sociaux créent de l'emploi dans le monde des fournisseurs de matériaux, chez les ouvriers, architectes etc.

Montréal est plus durement touchée. Elle a la particularité d'avoir un taux de 75 % de locataires, et 40 % de la population y gagne moins de 20,000 \$ par an. Les statistiques sur le chômage englobent toujours le grand Montréal métropolitain (Laval, Rive-Sud). Cela a pour effet de dédramatiser la situation et de noyer le poisson.

On dirait que personne au gouvernement ne veut calculer le véritable taux de chômage sur l'île de Montréal. Surtout avec les fermetures d'usines que l'on connaît.

L'île de Montréal a droit au rétablissement du Programme d'achat restauration Canada-Québec pour coopératives et OSBL, spécialement dans la conjoncture économique.

— JEAN GABRIEL RAYMOND

Table de concertation des sociétés acheteuses de Montréal  
Habitations Communautaires  
Vie Urbaine  
Société d'habitation communautaire de St-Henri  
Société d'amélioration de Pointe St-Charles  
Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal  
Logis du Nord-Est  
Inter-Loge Centre Sud  
Habitations collectives de Montréal  
Loge-Union Inc.  
Montréal, le janvier.

### S'en moquant

Réplique à M. Luciano Buzzini

VOUS aimeriez que l'on respecte la langue anglaise ? J'aimerais bien, moi aussi que l'on respecte la mienne, la langue française et que l'on cesse, dans l'affichage extérieur, de « l'humilier », de s'en moquer éperdument.

Vous en voulez un petit exemple ? Qu'à cela ne tienne !... Écrit en lettres énormes dans la vitrine avant d'un supermarché du boulevard Laurentien à Cartierville, « Le Latina », en décembre dernier :

Pasta de la vente  
fresh bagels  
garlic-ail  
expansion de dept. fruits et légumes  
Huile végétale  
le meilleur prix offerts dans fruits et légumes

Et je passe toutes les « horreurs » à l'intérieur sur bon nombre d'articles. Vous croyez que l'on puisse, plus qu'auparavant, se faire servir en français ? Nenni, monsieur ! Surtout pas à ce supermarché-mosaïque où un francophone se sent complètement « out of place ».

L'entêtement de quelques fanatiques à ne pas parler la langue de l'autre, ne se retrouve pas où vous croyez. Vous voulez un autre exemple ? Je travaille avec le public depuis presque vingt ans. J'ai une forte clientèle anglophone, grecque en particulier, qui s'obstine irrémédiablement à me parler en anglais, bien qu'ils comprennent tout, ou presque, du français. Pas un effort de leur part, plutôt de l'arrogance, de la provocation et de l'entêtement.

Moi, je parle trois langues et j'en suis fière. J'ai vécu à Vienne, en Autriche il y a quelques années, six petites semaines au bout desquelles je comprenais pas mal l'allemand, « la langue locale » et je considère cela comme un atout. Pourquoi les anglophones ou allophones ne pourraient-ils pas faire pareil ?

En lieu de cela, vous suggérez des enclaves anglophones où l'on ne ferait que ghettoïser davantage la population, ce n'est guère bon pour le dialogue. On ose, après cela, nous traiter de racistes, de fanatiques ou d'orthodo-

xes, sipon de nationalistes nostalgiques.

La langue française est en péril, beaucoup plus que vous ne le croyez, cher monsieur, et l'assimilation est là à notre porte si l'on n'y prend garde, et ce n'est pas faire preuve de paranoïa collective que de penser ainsi. C'est un minimum de décence et de fierté envers une langue et une culture qui nous tiennent à coeur plus que tout. Je ne crois pas que ce soit le cas de la langue de Shakespeare qui se porte assez bien merci dans toute l'Amérique du Nord. Réfléchissez-y !...

— CLAIRE BRUNET  
Laval, le 21 janvier.

### Sauver l'environnement

DEPUIS les années 80, nous sommes dépassés par tous les chaos politiques et écologiques. La quantité de savoir scientifique double presque à tous les 4 ans. Seulement, la conscience ne suit pas.

Notre mère la Terre est très malade, elle souffre d'un déséquilibre profond. Dans de telles circonstances, la Terre va forcément chercher à retrouver son équilibre par une suite de bouleversements qui peuvent être très perturbants pour l'humanité.

Soumis à l'éternel loi de cause à effet, nous sommes maintenant dans cette période de bouleversements et changements rapides : catastrophes écologiques une après l'autre, séismes majeurs, radiations nucléaires, effet de serre, diminution des réserves d'eau douce, etc.

Moins de 30 millions d'Allemands de l'Est ont réussi à renverser un gouvernement, et à lancer une gigantesque roue qui écrase des systèmes désuets un après l'autre à une vitesse prodigieuse. Pourquoi 6 millions de Québécois n'hurleraient-ils pas, et n'épauleraient-ils pas Pierre Paradis dans sa réforme de l'environnement ?

Les discussions et même cet écrit sont stériles par eux-mêmes. Ils ne prennent de valeur que s'ils sont suivis d'action. Le monde ne pourrait que suivre...

— LOUIS ROY  
Montréal, le 26 janvier.

### Votre sexe

EN réponse à la lettre de Mme Simone Bordeleau (16 janvier) je désire poser la question suivante, à laquelle je l'invite à réfléchir : Madame, méprisez-vous à ce point votre sexe pour croire que les femmes veulent accéder à la prérité pour dominer et que les hommes y accèdent uniquement pour servir ?

— DENISE THÉRIAULT  
Montréal, le 20 janvier.

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boulevard St-Laurent, Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

LE DEVOIR (USPS #003708) is published daily by Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## Les années 90 seront celles de l'Europe

Il importe que le Canada réalise ce qui se passe dans le Vieux Continent

JACQUES LECOMTE

L'auteur est chef de la délégation de la Commission des communautés européennes au Canada

« UN JOUR viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi ! Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Saint-Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand Sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la Diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France ! »

## Une réussite sans conteste

Ces paroles prémonitrices ont été prononcées le 21 août 1849 par Victor Hugo à l'ouverture de la Conférence de la Paix à Paris. Il aura fallu plus de 140 ans pour que l'espoir formulé par Victor Hugo se dessine devant nous. L'histoire s'est accélérée au cours de ces dernières années. Tout ce qui avait été établi il y a plus de 45 ans a été remis en question ces derniers mois. Ce qui est particulièrement merveilleux, c'est de voir des peuples européens redécouvrir la liberté. La liberté dans toute sa valeur et son ampleur, celle de vivre, de penser, de parler, d'agir, de servir ou d'aider.

La Communauté européenne, celle des 12 pays européens qui la composent, est une réussite qui a sans conteste contribué aux mouvements intervenus en Europe de l'Est. Cette Communauté est souvent méconnue et très certainement au Canada. Que de progrès accomplis depuis la signature des Traités de Rome en 1957 qui ont mis en place la Communauté européenne, ensemble unique au monde, où oeuvrent 12 États dans la perspective de la construction européenne, de l'union européenne.



Le siège social de la Communauté économique européenne à Bruxelles.

1989 pour la Communauté, ce n'est pas seulement l'ouverture au centre et à l'est de l'Europe, mais la reconnaissance de son existence et de son importance mondiale et la poursuite de la mise en place des structures législatives pour la réalisation du marché unique en 1993. Près de 60 % de la législation nécessaire a été approuvée et la quasi-totalité des textes nécessaires se trouvent devant les instances communautaires. Certes des difficultés demeurent dans le domaine de la libre circulation des personnes et de l'élimination des entraves techniques principalement dans le domaine vétérinaire et phytosanitaire, mais on peut affirmer sans risque de trop d'erreurs que les conditions sont remplies pour assurer le succès des objectifs, quels que soient les événements externes.

1989 a été aussi l'année du renforcement des structures internes de la Communauté par la prise en compte de sa dimension sociale par l'adoption de la Charte sociale et par la création de l'Agence de l'en-

vironnement et par une multitude d'autres actions dans le domaine de la recherche et de la technologie, de la télévision haute définition, du renforcement du fonctionnement du système monétaire européen, de l'échange d'étudiants, etc. La liste est impressionnante.

Sur le front extérieur et sans mésestimer ce qui vient de se produire au centre et à l'est de l'Europe, la Communauté a continué à être un centre d'attraction et d'action peu commun. C'est ainsi qu'a eu lieu la conclusion des négociations pour la cinquième Convention d'Association avec 65 pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique avec lesquels la Communauté possède des liens contractuels uniques en leur genre, mais encore contient un programme d'aide à la stabilisation de produits de base et une aide au développement dont le montant global a été augmenté de 20 % en termes réels. Les nouvelles perspectives en Europe n'ont pas diminué l'engagement de la Communauté vis-à-vis du monde en développement comme certains l'ont laissé supposer.

C'est aussi la réunion des 12 ministres des Affaires étrangères de la Communauté avec leurs collègues des pays de la Ligue arabe, c'est le lancement avec les pays de l'AELC de négociations devant permettre la conclusion d'un « espace économique européen ». Quel bilan impressionnant !

1989 a certes été l'année de l'Europe, mais 1990 sera l'année des responsabilités européennes pour ceux qui nous gouvernent. Quelles sont les grandes priorités auxquelles nous devons faire face ? La première sans conteste sera d'assurer que les développements en Europe du Centre et à l'est de l'Europe se concrétisent et permettent à ces pays de mettre en place le processus démocratique et de sortir de la situation dans laquelle ils étaient plongés. La création de la Banque européenne de reconstruction et de développement et d'une Fondation pour la formation et la constitution des éléments non négligeables.

Par ailleurs, devront s'ouvrir des négociations avec les pays de l'AELC pour la création d'un es-

pace économique européen devant permettre la libre circulation des biens, services et capitaux entre ces pays et la Communauté tout en n'affectant pas son pouvoir de décision interne de cette dernière. C'est ainsi le début d'une réflexion sur le cadre dans lequel les relations entre la Communauté et les États-Unis devront s'articuler dans l'avenir à la suite des discours du président Bush et du secrétaire d'État. Tous deux ont fermement souligné l'importance de la Communauté et de son développement dans la situation nouvelle que connaît l'Europe.

## Mobilisation, imagination, mobilité et responsabilité

C'est également la conclusion de l'Uruguay Round qui constitue pour nous une priorité absolue. Si la tâche externe va demander de gros efforts de la part de la Communauté, il ne faut pas sous-estimer les travaux à entreprendre pour la continuation de son développement interne et notamment la convocation d'une conférence intergouvernementale destinée à instaurer une union économique et monétaire avec la création d'une monnaie unique et d'une Banque centrale. Les deux objectifs vont d'ailleurs de pair car, sans une Communauté forte sur le plan interne, son action et son rayonnement sur le plan externe ne pourront pas s'exprimer aussi positivement.

1989, 1990, les 10 dernières années de cette décennie sont incontestablement celles de l'Europe. 1992 assurera une étape nouvelle de la construction européenne dont les résultats sont déjà tangibles quand on constate la progression des investissements en Europe et la diminution du chômage notamment celui des jeunes. Il est important, sinon essentiel, que nos amis canadiens réalisent ce qui se passe en Europe où, après tant de chaos pendant la première moitié du siècle, tant d'espoir et de confiance à l'avenir existent à présent.

Par son dynamisme propre, la Communauté est devenue le pôle de référence d'une Europe en plein mouvement. Jamais sans doute n'a-t-on autant attendu d'elle. Elle ne doit pas décevoir cette attente.

Mais, pour réussir cela, il faudra, comme l'a dit récemment le président Delors : « Mobilisation, imagination, mobilité, responsabilité, tels doivent être collectivement nos maîtres mots... »

## D'abord l'intérêt de l'enfant

## LIBRE OPINION

Marie-Françoise DESGRANGES

L'auteur est médecin à l'hôpital Notre-Dame, de Montréal

IL M'APPARAÎT important de rétablir les faits dans leur juste perspective à la suite de l'interview anonyme donnée par une infirmière à l'émission *Le Point* du 11 janvier dernier, sur un prétendu cas d'euthanasie survenu à l'hôpital Notre-Dame il y a trois ans. Cette infirmière affirmait alors qu'on avait laissé mourir un bébé, atteint de trisomie 18, mourir de faim et qu'on avait refusé de lui prodiguer les soins de base. Or, les faits sont tout autres. Les parents et les membres de l'équipe soignante, qui se sont occupés de cet enfant ou qui ont été consultés, pourraient vous confirmer ce qui suit.

Il faut d'abord souligner que l'anomalie chromosomique sévère dont ce nouveau-né était porteur est incompatible avec la vie : 30 % de ces bébés meurent le premier mois, 60 % le deuxième mois et seulement 10 % peuvent se rendre jusqu'à l'âge de un an, rarement plus. Le retard mental de ceux qui survivent est alors très sévère. C'est ainsi qu'une fois le diagnostic établi après de nombreux tests et examens, les médecins, dont un généticien spécialiste de cette maladie, ont recommandé de limiter les moyens médicaux visant à prolonger la vie.

## Les trois options de l'équipe médicale

En aucun temps n'a-t-il été recommandé ou décidé, par qui que ce soit, d'écourter les jours de ce bébé en refusant de le nourrir ou de lui prodiguer les soins de base. En fait, cet enfant a été nourri le mieux possible pendant sept mois, en faisant appel à une technique de gavage couramment utilisée chez les nouveau-nés qui ne peuvent absorber le lait de façon habituelle, ou en le nourrissant, bien qu'avec difficulté, en aliment solide à la cuillère. Quand, au bout de sept mois, le bébé a commencé à vomir continuellement, à s'étouffer avec ses sécrétions et à ne tolérer que de l'eau sucrée, l'équipe médicale et les parents se sont réunis et ont dû faire face aux trois options suivantes, toutes aussi difficiles les unes que les autres :

— des mesures exceptionnelles sous forme d'alimentation intraveineuse périphérique ou par dissection d'une veine pour permettre au nourrisson de vivre peut-être plus longtemps, bien qu'il ait été voué à la mort à brève échéance. C'est sans aucun doute ce qu'on appellera, et à juste titre, de l'acharnement thérapeutique.

— l'euthanasie en provoquant la mort de façon délibérée, ce qu'à mon avis aucun être humain — et à plus forte raison un médecin — n'a le droit de faire.

— la troisième option, celle qui a été retenue, a consisté à s'abstenir d'employer des techniques médicales ou chirurgicales qui auraient permis de prolonger une vie dont la qualité et la longévité auraient été de toute évidence extrêmement réduites.

## L'enfant a été entouré d'attention et d'affection

Contrairement à ce qui a été dit, cet enfant n'a pas montré de signes de souffrance ininterrompus pendant sept semaines. À chaque fois qu'il pouvait être interprété que le bébé souffrait, des analgésiques à doses thérapeutiques lui ont été administrés. D'autres soins, comme essayer de le faire boire, lui donner des soins d'hygiène, lui mettre de la musique, lui ont été continuellement prodigués par ses parents et les infirmières soignantes. Croyez-moi, ce nourrisson a reçu tous les soins possibles dans les circonstances et il a constamment été entouré d'attention et d'affection.

Nous avons en fait à prendre une décision dans des conditions où il n'y avait pas de solution idéale. De façon professionnelle et dans le plus grand respect de la vie, nous avons choisi la solution qui nous semblait la meilleure. On peut toutefois comprendre que de tels cas de conscience puissent donner lieu à des points de vue différents. Cela ne devrait cependant pas permettre à quiconque de juger des parents et une équipe médicale dont l'unique motivation a été le bien-être et l'intérêt de cet enfant.

En définitive, on ne peut que regretter qu'un débat d'une portée aussi grande ait été engagé à partir d'un exposé et d'une interprétation aussi personnels et incomplets des faits. Ceux et particulièrement celles qui se sont dévoués avec affection pendant de longs mois au chevet de ce bébé ont également souffert de ces événements récents et cela est fort regrettable.



## La hausse des frais de scolarité

2) Le régime de prêts et bourses est le principal instrument pour limiter les effets d'une majoration des droits scolaires sur la fréquentation universitaire

CLÉMENT LEMELIN

L'auteur est professeur au département de science économique de l'UQAM

LA PRINCIPALE difficulté liée à une participation accrue des étudiants au financement de leurs études vient de ce que les droits de scolarité étant un élément du coût défrayé par les étudiants eux-mêmes, le nombre de ces derniers risque de diminuer, alors que l'enseignement apparaît comme une activité rentable du point de vue social.

On sait malheureusement peu de choses de l'impact de la hausse des droits de scolarité sur la fréquentation scolaire au Québec. La constance des droits de scolarité au cours des dernières décennies est un obstacle majeur à toute tentative d'estimation. Pour jeter un peu de lumière sur ce sujet, on peut considérer les résultats de travaux réalisés ailleurs en Amérique du Nord. Ce qu'ils montrent, c'est d'abord que les déterminants les plus importants de la fréquentation scolaire se trouvent ailleurs : aptitudes personnelles, milieu familial, perception quant aux bénéfices futurs rattachés à la formation, etc.

Le coût privé joue certes un rôle, mais les droits de scolarité ne constituent qu'une faible partie de ce coût : la principale composante est le temps de l'étudiant, qui se traduit par un manque à gagner et que l'on peut mesurer à l'aide du revenu de travail que gagnerait l'étudiant s'il n'était pas aux études. Doubler les droits de scolarité, ce n'est pas doubler le coût privé total, c'est l'augmenter peut-être de 5 %. Dans le jargon des économistes, la demande d'éducation est inélastique par rapport aux droits de scolarité : quand on double ces derniers, les inscriptions ne diminuent pas de moitié. La demande d'éducation n'est pas parfaitement inélastique pour autant : des étudiants sont susceptibles de réagir négativement à une hausse des droits de scolarité.

Mais, dira-t-on, combien ? La réponse ne peut être précise. Dans un travail où nous avons à utiliser une valeur spécifique, le chiffre de 12,5 % a été retenu, dans le cas d'un doublement des droits de scolarité. Il s'agissait alors d'une hypothèse, qui nous a paru si fragile que nous avons procédé à d'autres exercices reposant

sur des valeurs allant de 6,5 % à 36,0 %. L'interprétation selon laquelle il a été prouvé que 12,5 % des étudiants universitaires abandonneraient leurs études est donc inexacte. Ceci dit, cette hypothèse apparaît plus plausible que celle selon laquelle nul ne réagira à la hausse.

Les gens réagissant au salaire minimum, au taux d'intérêt, au prix des cigarettes et des produits pétroliers, aux tarifs de transport urbain, etc., pourquoi les étudiants ne réagiraient-ils pas aux droits de scolarité, un des éléments du coût qu'ils doivent supporter. Cette réaction peut prendre diverses formes : certains pourraient abandonner leurs études, d'autres choisir de ne pas en entreprendre, quelques-uns prendre moins de temps pour terminer un programme d'études, d'autres opter pour des substituts, comme les programmes professionnels des collèges.

## Trois arguments

On peut par ailleurs, à l'aide des études nord-américaines sur le sujet, esquisser quelques caractéristiques de ceux qui seront davantage portés à se désister : ils sont plus âgés que la moyenne, issus de milieu moins favorisés, ont accès à moins de ressources personnelles, sont inscrits à temps partiel, dans des programmes de cycle court et dans des filières moins prestigieuses, et, surtout, sont moins convaincus de la pertinence de leurs études. Nous ne croyons pas que les facultés de Médecine se vident !

Ceux qui suggèrent qu'il n'y aura pas de réaction utilisent trois arguments principaux. En Ontario et aux États-Unis les droits de scolarité sont plus élevés qu'au Québec et pourtant la fréquentation scolaire y est plus élevée. A une corrélation ne correspond pas nécessairement une relation de cause à effet. Il n'y a pas que les droits de scolarité qui distinguent le Québec de ses voisins. Les études américaines sont unanimes sur le sujet : la demande d'éducation n'est pas parfaitement inélastique.

L'enseignement universitaire est une activité si rentable du point de vue privé que la rentabilité subsistera après la hausse des droits de scolarité. Que les études universitaires demeureront en moyenne rentables, nul ne saurait le nier ; malheureusement, ce qui importe ici, ce sont les diverses rentabilités individuelles, telles que perçues par les

étudiants. Il y a fort à parier que la hausse des droits de scolarité ramènera en deçà du seuil d'acceptabilité le taux de rendement attendu par certains des 240 000 étudiants québécois.

Le régime québécois des prêts et bourses permet d'annuler les effets de la hausse des droits de scolarité sur la fréquentation scolaire. Cet argument est plus intéressant car il permet d'imaginer des façons de limiter l'impact du changement considéré. Le régime public d'aide aux étudiants a pour objectif d'assurer aux étudiants les ressources jugées nécessaires à la poursuite des études. Le montant de l'aide est défini par la différence entre des besoins, qui prennent en compte les droits de scolarité et des ressources. Si les paramètres d'attribution de l'aide aux étudiants ne changent pas, la hausse des droits de scolarité entraînera une augmentation de la différence d'un montant égal.

De plus, parce qu'il y a une limite au montant accordé sous forme de prêt, la hausse des droits de scolarité se traduit pas une augmentation de la bourse d'un montant égal pour les étudiants qui sont déjà titulaires d'une bourse. Dans ce cas, l'État ne fait que prendre d'une main ce qu'il donne de l'autre. Or, les titulaires d'une bourse ont des ressources personnelles modestes et sont parmi les plus susceptibles d'avoir une forte élasticité.

Le régime d'aide aux étudiants incorpore donc un mécanisme permettant de réduire l'élasticité de la demande. Mais encore faut-il s'assurer que l'État n'entrepreneur pas d'en modifier les paramètres de façon à réduire sa contribution. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science a donné des assurances en ce sens, en même temps qu'il s'apprête à modifier ces paramètres pour rendre l'ensemble du régime plus généreux. Notons cependant que tous les étudiants ne bénéficient pas du régime de prêts et bourses : par exemple, les étudiants à temps partiel n'y ont pas accès.

Des études indiquent aussi que les étudiants sont plus sensibles aux droits de scolarité qu'aux bourses. Nonobstant cela, c'est dans le régime de prêts et bourses que l'on tient le principal instrument permettant de contenir l'impact de la hausse des droits de scolarité sur la fréquentation scolaire.

Fin

**FESTIVAL DES GRANDES ÉCOLES DE CINÉMA DU MONDE**  
Du 25 au 31 janvier 1990  
Cinéma parallèle  
Cinéma québécois  
Quimetoscope

20 courts-métrages en compétition.  
25 prix cash-oppit.  
Premiers prix de chèques-célébres  
André Laskowski, Les Von hier, in mental...  
Colloque international sur la participation...

**mercredi 31 janvier**

**CINÉMA PARALLÈLE**

**18h30 Compétition - Vidéo**  
MEXIQUE, CCC: ENTRE L'ABSENCE ET LA PRÉSENCE (vidéo doc., NTSC, 15' s.d.) • AMOUR CONSERVATEUR (vidéo fict., NTSC, 20', esp./t.s.f.)  
ESPAGNE, CSCC: LES DOUZE PULSATIONS DU DÉSIR (vidéo PAL, 9', esp./t.s.f.)  
JAPON, NUCA: YUMOUSEN (vidéo doc., NTSC, 32', jap./t.s.f.)  
SRI LANKA, SLTTI: GROW A TREE TO BUILD A NATION (vidéo anim., PAL, 5', ang./t.s.f.)

**20h00 Compétition - Vidéo**  
RFA, BERLIN: VERA CRUZ (vidéo fict., PAL, 10', all./t.s.f.) • VOLKSWAGEN EMDEN (vidéo doc., 10', s.d.) • PETER HOLLINGER KOFFERSUITE (vidéo, doc., PAL, 17', s.d.)  
POLOGNE, PWSF: POLANSKI: PORTRAIT DE L'ARTISTE (NTSC, 25', pol./t.s.f.)  
YUGOSLAVIE, FDU (BELGRADE): TELEPHONAMANIA (vidéo PAL, 15', slovene/t.s.f.) • BELGRADE (vidéo PAL, 10', s.d.)

**CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE**

**18h35 Panorama - International**  
SIGNES PARTICULIERS: NÉANT, J. Skolimowski (Pologne, 1967, 74 min., s.t.f.)  
A COLD NIGHT, M. Radford (Angleterre, 1974, 21 min., ang.)

**20h35 Panorama - International**  
ONE HUNDRED A DAY (8 min.), SATDEE NITE (17 min.), GRETEL (25 min.), G. Armstrong (Australie, 1973, ang.)  
MONSIEUR FOSTER VIENT DE MOURIR, J. Menzel (Tchécoslovaquie, 1963, 15 min., s.t.f.)  
ALAVEROBA, G. Sengulaja (URSS, 1962, 42 min., s.t.a.)

**OUIMETOSCOPE**

**19h00 Panorama - ONF**  
30 MINUTES, MISTER PLUMMER, A.-C. Poirier (1963, 28 min., fr.)  
CHAMPLAIN, D. Arcand, (1964, 28 min., fr.)  
LES RAQUETTEURS, G. Groulx (1958, 17 min., fr.)  
TROIS EXERCICES SUR L'ÉCRAN D'ÉPINGLES D'ALEXIEFF, J. Drouin (1974, 4 min., s.d.)

**20h30 Compétition - Film**  
BULGARIE, VITIZ: LIBIDO (anim., 35mm, 7', s.d.) • LE JOUET (fict., 35mm, 18', bulg./t.s.f.) • DAYS OF YESTERDAY (fict., 35mm, 28', bulg./t.s.f.)  
FRANCE, FEMIS: LA PREMIÈRE MORT DE NONO (fict., 16mm, 11', fr.) • BLIND ALLEY (fict., 35mm, 9', s.d.)

**22h00 Remise des prix**  
Awards présentation  
Films lauréats  
Awarded films



L'ex-ministre des Sports du cabinet Mulroney, Jean Charest, à son arrivée à Dorval, hier, où il a donné à entendre qu'on l'avait informé que le juge attendait son appel, geste qui l'a obligé à démissionner par la suite.

## Charest pensait que le juge voulait lui parler

DORVAL (PC) — L'ex-ministre des Sports Jean Charest, qui a dû démissionner après avoir téléphoné à un juge relativement à la cause de l'entraîneur Daniel Saint-Hilaire exclu des Jeux du Commonwealth, a dit avoir agi de la sorte « parce qu'on m'a laissé croire que c'est le juge qui l'avait demandé ».

« On » étant un avocat de l'Association canadienne d'athlétisme (ACA), dans l'affaire de l'entraîneur Daniel Saint-Hilaire, recalé à la sélection pour les Jeux du Commonwealth et qui a contesté devant la Cour supérieure.

M. Charest, chaudement accueilli par des partisans et amis à son arrivée de Nouvelle-Zélande à l'aéroport de Dorval, hier, et toujours député de Sherbrooke, a raconté qu'il avait reçu un appel à 7 h 45 du matin à Auckland lui apprenant qu'une lettre, signée de sa main, avait été déposée en cour par Me Daniel Caisse (avocat de Saint-Hilaire à Montréal) et que le juge avait besoin d'éclaircissements.

A la question « Avez-vous le sentiment d'avoir été piégé ? », le ministre démissionnaire de 31 ans répond aux reporters : « Tirez vos propres conclusions ».

M. Charest poursuit sa séquence des faits survenus là-bas, à Auckland : il rejoint le juge et « il me dit que non, il n'a pas besoin d'éclaircissements ».

Par ce geste, le ministre des Sports du Canada venait de piétiner un grand principe des régimes démocratiques : la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire, garante de l'intégrité et l'utilité des tribunaux.

Au sujet de sa carrière, M. Charest a répondu que « je ne lâcherai pas, j'ai l'intention de recommencer aussitôt à travailler. Je suis toujours prêt à servir le premier ministre et le Canada, comme d'ailleurs tous les autres jeunes députés prêts eux aussi à devenir ministres ». Il dit aussi qu'il y a des choses plus importantes que mon image ».



## Jean-V. DUFRESNE

▲ Montréal

## Ci-gît Radio-Canada

EN politique, le mensonge n'est pas nécessairement le contraire de la vérité. Ce qui menace le plus la démocratie, c'est la dissimulation. On ne ment pas, on cache.

Qu'est-ce que Radio-Canada vient faire là-dedans ? Eh bien voilà, je m'en vais procéder encore une fois par mille détours, en passant par le lac Meech, si vous voulez bien. Voilà un beau plan d'eau pour les Narcisse politiques qui se renvoient béats leur image. Voilà un miroir parfait pour les dissimulateurs de la réalité canadienne.

J'imagine par hypothèse que le fédéralisme n'a jamais fait problème, au Canada. Que dans l'azur constitutionnel, ont toujours chanté à l'unisson tous les oiseaux rouges et bleus de la volière partisane pour la paix du pays et de ses communautés.

Mais alors, l'avenir est-il plus certain ? Le pays, celui que vous voulez, qui parle français ou anglais ou ukrainien, ce pays se serait-il accompli parce que le lac Meech jamais n'exista, jamais ne fut le miroir des ambitions des obsédés du pouvoir ?

C'est le programme de compressions budgétaires de Radio-Canada, divulgué hier à Ottawa, qui m'inspire cette petite réflexion.

Après le lac Meech, pour tout dire, qu'est-ce qu'on fait ? Est-il quelque part dans ce grand espace, parmi nos élites, comme on dit, des hommes et des femmes encore capables de proposer autre chose aux citoyens que l'excellence déshabillée des performants, que la notion du prétendu mérite qui dissimule le privilège ? S'en trouverait-il au hasard d'une vision honnête pour donner envie aux citoyens de se rassembler autour d'une seule petite idée capable de ranimer l'enthousiasme pour une modeste destinée commune ?

Et plus on l'évoque dans nos discours politiques, cet avenir-là, plus il me désole ; non qu'il ressemble au passé, mais parce qu'il est en train de le trahir.

Je lisais hier dans mon quotidien que les pouvoirs publics s'abreuve une fois de plus dans les budgets pour la recherche scientifique, à l'heure où la connaissance et la cultures sont devenues les seules denrées franchement exportables. Je lisais avant-hier qu'au Québec les francophones fréquentent deux fois moins nombreux que les autres les universités. Je lis ce matin qu'un nom de l'austérité on est en train de saboter une autre de nos institutions qui, somme toute, malgré Dallas et Michel Barrette qu'imitent si bien les ânes, vaut peut-être malgré tout d'être sauvée.

Faites le tour de quelques-unes de nos charpentiers, au Canada : le Conseil des arts, le réseau ferroviaire, l'Office national du film, nos parcs nationaux, tout ce qui donne un sens à une centaine d'années d'histoire, eh bien, les termites du Trésor ne les lâchent pas d'une mandibule, depuis dix ans.

Je ne dis pas que Radio-Canada n'a pas besoin d'un royal curetage, c'est évident. Lorsque je regarde le réseau PBS américain, je me dis, que voilà une façon canadienne de faire de la télévision. Curieuse sensation, en effet, j'ai l'impression que ce réseau-là s'inspire de cet esprit qui naguère nous animait, nous autres, juste au Nord du 45e parallèle.

De sorte que pour me sentir chez moi, c'est ailleurs qu'il faut que je regarde, et que pour voir ce qui se passe aux États-Unis, grâce à la fainéantise d'une politique de doublage corrompue de toutes les cultures, source de la plus illusoire fausse identité nationale, c'est Radio-Canada qu'il faut que je regarde.

J'en suis rendu là dans mes désespérances. À tel point que s'il est devenu nécessaire de couper jusqu'à l'os pour équilibrer un budget, qu'on oublie alors sa vocation d'homme politique et qu'on se fasse carrément boucher.

On saura alors au moins ce qui s'autopsie, se dépèce, se décompose, se détache, en pièces dérisoires, dans la morgue du ministère des Finances.

### ◆ Radio-Canada

vent satisfaction, tant mieux », a souri M. Veilleux, dans une allusion aux accusations de concurrence déloyale dont la société d'État fait l'objet, depuis quelques semaines, de la part de ses concurrents privés.

On constate en effet que l'assiette des revenus commerciaux de la télévision au Canada est en train de s'émietter. Au Québec, l'arrivée de Réseau Quatre Saisons et le fractionnement des auditoires ont eu pour effet de diluer davantage les revenus publicitaires, sans en augmenter le volume.

« Les compressions du personnel seront effectuées dans le respect du Code du travail et des conventions collectives », promet M. Veilleux.

On éliminera d'abord tous les postes déjà vacants, on procédera ensuite aux mises à la retraite — volontaires depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés qui interdit toute discrimination en vertu de l'âge — on proposera ensuite des mises à la retraite anticipées.

« Mais en bout de ligne, des licenciements sont inévitables, il ne faut pas le cacher », a reconnu M. Veilleux. Le président n'en a pas précisé l'ampleur, mais le nombre en sera connu avant fin février.

Les coupures les plus sombres, et dès cette année, affectent les services administratifs et de soutien au siège social d'Ottawa (20 millions \$), et les services média (15 millions \$). Ces derniers regroupent la production des émissions télé et radio, depuis les téléromans jusqu'aux émissions d'actualités et d'affaires publiques.

« En comprimant le budget surtout la première année, Radio-Canada vise en réalité à réduire de quatre à trois ans le pénible exercice d'austérité : il est très important d'en finir au plus tôt avec les compressions pour assurer au personnel la stabilité créatrice, grâce à des budgets bien établis. Alors seulement pourrions-nous tourner la page et envisager l'avenir. Tout retard ne ferait qu'accroître l'incertitude et miner la crédibilité de Radio-Canada », dit encore M. Veilleux.

Le plan budgétaire divulgué hier n'offre pas un partage transparent des compressions entre les réseaux anglais et français, sinon que « l'impact relatif sera exactement le même, c'est-à-dire environ 2 % par an ».

S'étant fait rappeler que la situation financière des services d'informations et d'affaires publiques du réseau français est particulièrement pénible, M. Veilleux a répondu : « De ce côté-là, je pense qu'on va s'en sauver admirablement ».

En gros, la télévision subira une coupure annuelle de 2 %, la radio d'environ 1 %. La télévision anglaise verra son budget sabrer de 8,5 mil-

lions \$, la télé française de 4,9 millions \$. La radio anglaise perdra un million, la radio française environ un demi-million.

« Je ne cache pas que nous sommes allés aussi loin que nous le pouvions pour satisfaire aux exigences du budget fédéral d'avril dernier, sans toucher à la programmation de base », a ajouté M. Veilleux.

Pour tout dire, Radio-Canada vit désormais à l'heure des services essentiels.

Les compressions n'affectent pas cependant le budget de 8 millions \$ déjà coché au chapitre de l'augmentation du contenu canadien sur les ondes radio-canadiennes, une initiative qui émane des politiques déjà arrêtées par le premier ministre, M. Mulroney.

Le plan d'austérité s'accompagne d'autre part d'une réforme administrative, et de gestion, une initiative toute nouvelle à Radio-Canada. De nombreux services seront décentralisés vers les régions et les centres des réseaux, Toronto et Montréal. On cite notamment les ressources humaines, les finances, l'ingénierie, les approvisionnements et services.

Ceux-ci seront dotés chacun d'une enveloppe budgétaire, mais leurs responsables devront répondre de leur gestion suivant des critères précis déterminés par le siège social, en vertu du principe de « l'imputabilité ».

Le siège social conserve toutefois son autorité directe sur la planification, la vérification interne, l'informatique de gestion, les relations industrielles, et avec les artistes.

Le service des approvisionnements et services sera aboli et révoilé dans d'autres secteurs. L'actuel service des communications au siège social disparaîtra lui aussi, et ce sont les vice-présidents média qui en assumeront la responsabilité.

Disparaît également comme entité distincte la division Entreprises Radio-Canada, qui transigeait les droits d'émissions et les produits dérivés.

Les compressions s'accompagnent donc d'une véritable restructuration des liens hiérarchiques qui unissent l'ensemble des services de la société d'État.

La nomination de M. Veilleux à la présidence de Radio-Canada en octobre dernier laissait déjà prévoir une période de vaches maigres pour Radio-Canada. Naguère secrétaire du Conseil du Trésor à Ottawa, peu connu du grand public, sa réputation de gestionnaire rigoureux ne tarda pas à s'affirmer. Il compte parmi les rares fonctionnaires qui aient eu à répondre directement à deux premiers ministres canadiens, MM. Trudeau et Mulroney.

Il fut nommé à la direction en même temps que M. Patrick Watson, qui occupe la présidence du conseil d'administration.

## Ottawa s'en tient à son projet de loi sur l'avortement

Chantal Hébert de notre bureau d'Ottawa

LE MINISTRE fédéral de la Justice a soumis hier une bien courte liste des amendements qu'il accepterait à son fragile projet de loi sur l'avortement. Elle comporte un seul article : un amendement pour rendre plus difficiles les poursuites frivoles ou malicieuses contre une femme ou son médecin.

Presque deux ans jour pour jour après le jugement de la Cour su-

prême du Canada qui a rendu inopérantes les dispositions du Code criminel sur l'avortement, un comité parlementaire a entrepris hier d'étudier la solution de rechange élaborée par le gouvernement.

Le projet de loi adopté en deuxième lecture par la Chambre des communes à la fin de l'automne stipule qu'un avortement peut être pratiqué si un médecin juge que la vie ou la santé de la femme qui le réclame est en danger.

D'emblée, son parrain, le ministre

Doug Lewis, a réclamé que le bill C-43 sorte de ces audiences à peu près inchangé. Tout au plus est-il disposé à exiger que les procureurs provinciaux sanctionnent au préalable toute poursuite criminelle à être intentée contre une femme ou un médecin par une tierce partie. Un geste que réclamait notamment l'association médicale du Canada qui craint pour ses membres le harcèlement des adversaires du droit à l'avortement.

« Je vous encourage à ne pas bouculer la délicate balance que pro-

jet de loi établit entre les droits des femmes et l'intérêt de la société à protéger le fœtus », a répété pour le reste le ministre. Une façon polie de dire que son gouvernement ne défendra pas le projet de loi s'il est amendé de façon à ne pas se conformer aux exigences posées par la Cour suprême.

Mais le comité sera tiraillé de tous parts au cours des prochaines semaines alors que partisans et adversaires du droit à l'avortement défileront devant lui.

province. Le mouvement anti-bilinguisme recruté de futurs membres votants du Parti conservateur de l'Ontario.

### ◆ Québec

et porte-parole de l'opposition à l'Assemblée nationale, prévenait le gouvernement de ne pas laisser Noverco passer à des non-Québécois. Il rappelait que la participation de Noverco est essentielle à la réalisation du projet Soligaz, lequel devrait entraîner des investissements industriels de plusieurs centaines de millions de dollars.

M. Dutil est évidemment très au fait de cette sensibilité. À la fin de l'assemblée annuelle de Noverco hier matin, il se disait d'abord très déçu de la tournure des événements. « Je ne traverse plus la rue », lançait-il tout de même en quittant la salle aux journalistes qui lui posaient toujours des questions. Il voulait évidemment signifier qu'il appartenait désormais à ses partenaires de lui soumettre une nouvelle proposition. La Caisse détient actuellement 13,61 % des actions de Noverco, alors que Soquip en a 15,23 %.

La Caisse de dépôt, qui paraissait plutôt insensible aux requêtes de Canam Manac, a manifesté publiquement hier après-midi sa volonté de faire preuve d'une plus grande souplesse dans l'espoir d'en arriver à une solution assurant que « le contrôle effectif » de Noverco demeure aux mains de Québécois. Elle accablait quelques prémisses ou conditions à cette souplesse. Elle exprimait d'abord sa « préférence » pour une Noverco qui soit une société ouverte, donc inscrite à la Bourse. Elle précisait ensuite qu'un partenaire extérieur serait bienvenu à la condition qu'il soit minoritaire et qu'il réinvestisse la plus grande partie des fonds provenant de Noverco dans Noverco. Ce partenaire minoritaire ne devrait pas exercer, selon la Caisse, « le contrôle effectif » de Noverco. Il serait donc dans une situation différente de Canam Manac qui, avec une participation minoritaire, détient le contrôle effectif de Noverco.

Toutefois, M. Dutil insiste pour obtenir une participation majoritaire, soit 51 % des actions majoritaires, après quoi il procéderait à une restructuration impliquant Canam Manac et Noverco, avec le résultat que les investissements de Canam Manac seraient ramenés de 360 à 200 millions \$. Le Groupe serait ainsi en position beaucoup plus confortable pour faire face au ralentissement économique ou à la récession peut-être qui fait déjà sentir ses effets. À défaut d'une telle restructuration, M. Dutil se déclare pour ainsi obligé de vendre sa participation dans Noverco, ce qui lui rapporterait, a-t-il précisé hier, une somme se situant entre 330 et 400 millions \$.

Qui pourrait bien être cet acheteur extérieur ? M. Dutil a répondu qu'il y en avait d'Amérique du Nord et d'Europe. Il a promis que le choix de l'acheteur sera annoncé dans un avenir rapproché et que ce choix sera déterminé dans le plus haut intérêt des actionnaires de Noverco et de Canam Manac. « L'offre qui nous sera faite sera aussi adressée sur un pied d'égalité à l'ensemble des actionnaires de Noverco », a-t-il déclaré à l'assemblée annuelle de ces actionnaires.

Par ailleurs, M. Dutil a révélé qu'au premier trimestre de l'exercice financier en cours, dont les résultats complets doivent être publiés aujourd'hui, un bénéfice de 32 millions \$ ou 61 cents par action serait déclaré. Au cours de son dernier exercice financier complet, Noverco a encaissé un bénéfice net de 72,2 millions \$ ou 1,38 \$ par action en regard de 62,4 millions \$ ou 1,20 \$ par action en 1988. L'exercice financier 1989 comprenait toutefois un poste extraordinaire de 6,2 millions \$ découlant de la vente du placement

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Le Forum

un site qui corresponde à nos préoccupations ».

« Et nos préoccupations sont de deux ordres. D'une part il y a une question de clientèle. Ça fait 65 ans que nous sommes au centre-ville et c'est là que les gens souhaitent continuer d'aller. D'autre part, il s'agit d'un investissement de 100 à 150 millions \$ que nous devons rentabiliser et le centre-ville nous paraît un secteur plus prometteur ».

L'est de Montréal ne manque pourtant pas d'appuis. En conférence de presse hier, le ministre délégué à la Francophonie et député de Rosemont Guy Rivard cotoyait le député péquiste Louise Harel, en présence du ministre fédéral du Travail Jean Corbeil.

Le président de la Régie des installations olympiques, Pierre Bibeau, s'est lui aussi joint au mouvement. Dès son entrée en fonction à la fin novembre, M. Bibeau avait d'ailleurs décidé de tout mettre en oeuvre pour convaincre les dirigeants de Molson, propriétaire du Club de hockey Canadien, de s'établir à proximité du Stade.

Pour Pro-Est, l'occasion serait belle de « redorer l'image de l'est de la ville, que les gens associent uniquement aux usines, et ce serait aussi un élément-moteur pour l'économie de ce secteur », explique M. Jean-Guy Chaput, responsable du dossier du Forum au sein du groupe.

Son opinion est partagée par le ministre Corbeil qui disait hier matin que « l'est de Montréal a besoin de se débarrasser de cette image négative issue des problèmes économiques qu'elle a dû traverser. Le Forum, avec tout le prestige des manifestations sportives et culturelles qu'il accueille, ne pourrait qu'être bénéfique à l'est de Montréal ».

« On ne rejette pas complètement l'idée du Stade, dit de son côté M. Seigneur, d'ailleurs il est encore sur notre liste. Mais nous sommes une entreprise privée et nous prendrions une décision sur la base de motifs économiques, pas à partir d'arguments politiques ».

De toute façon, tout le monde veut avoir le Forum dans son voisinage. Si 20 000 Montréalais vivant à proximité du Stade ont signé une pétition favorable à sa venue, chez le Canadien on ne compte plus les offres fai-

tes, même par des villes autres que Montréal.

Chose sûre, il ne s'agira pas d'une décision précipitée. En août dernier, lorsque la décision de construire un nouveau Forum avait été rendue publique, les études de relocalisation avaient été confiées à la firme Lavalin et devaient être terminées au bout de trois mois.

« Nous étions un peu optimistes à l'époque, reconnaît en riant M. Seigneur. Mais c'est une décision importante et si nous avons besoin de neuf mois, nous les prendrons. En fait, la décision finale devrait être prise d'ici cet été et par la suite nous prévoyons que la construction prendra trois ans ».

Malgré tout, le dossier va bon train. « Sur la question du site, les travaux sont déjà très avancés, précise M. Seigneur. Nous pourrions bientôt passer à l'étape plus pratique des discussions, en commençant par cerner qui sont tous les intervenants dans ce dossier ».

Pour le moment toutefois, aucun pourparler n'est en cours, pas même avec les autorités municipales, ajoute-t-il. Quant au groupe Pro-Est, aucune discussion n'a été entamée avec eux.

La décision finale sur l'emplacement du nouveau Forum reviendra au conseil d'administration de la Brasserie Molson, sur recommandation du président du Canadien, M. Ronald Corey.

### ◆ Une vague

son a même imploré des dirigeants franco-ontariens de mettre la pédale douce à leurs revendications en leur expliquant que l'humeur de l'Ontario était trop maussade actuellement.

Dans l'est de la province, des députés francophones, comme le conservateur Noble Villeneuve, à Cornwall, ne donnent pas cher de leur peau à la prochaine élection. Et leurs équivalents fédéraux subissent quotidiennement les pressions du mouvement anti-bilinguisme.

Elles sont devenues impossibles à ignorer pour le député fédéral de Stormont-Dundas, Bob Kilger, qui explique : « Je ressens la responsabilité comme élu de les écouter attentivement ». « Si 25 000 de mes citoyens signent une pétition contre le bilinguisme, lance en termes encore plus explicites son collègue de Sault-Sainte-Marie Steve Butland, je l'ignorerais à mes risques et périls ».

L'APEC a d'ailleurs entrepris d'avoir voix au chapitre du choix du prochain chef conservateur en Ontario. Le parti a résolu d'élire son prochain leader au suffrage universel. Récemment, des petites annonces ont commencé à paraître dans les hebdomadaires de plusieurs régions de la

de philosophie. Date limite pour s'inscrire : 15 mars, au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 30, boul. du Séminaire, C.P. 1018, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J3B 7B1. Rens. : 347-5301, poste 207 ou 274. Remise des textes jusqu'au 30 avril.

Conférence publique, Centre du cancer McGill, département d'oncologie, Les tumeurs du cerveau : la nouvelle image, avec le Dr. William Feindel, neurologue. Pavillon McIntyre, Univ. McGill, 6e étage, 1200 av. des Pins, ce soir à 20 h.

Les belles soirées de l'Université de Mtl présentent une série de conférences sur la Chine impériale du VIe siècle au dernier empereur, avec comme conférencier M. Sun Tingyuan, à compter du 1er fév., 19 h 30. Rens. : 343-6090.

Les belles soirées de l'Université de Mtl présentent une série de conférences de M. Jules Roiseux, intitulée : Connaître et déguster les vins, à compter du 1er fév., 19 h 30. Rens. : 343-6090.

Les ateliers Mot à Mot à Ville d'Anjou, offrent aux adultes la possibilité d'apprendre ou de réapprendre à lire, à écrire et à compter. C'est gratuit. 354-6526.

## À SURVEILLER

À la clinique sportive du Collège Marie-Victorin, un service d'évaluation physique personnalisé est offert. Prendre rendez-vous au 328-3833 (J. Champagne).

Conférence gratuite sur les carrières de pointe à l'approche de l'an 2000, avec Guy Milot, conseiller d'orientation, ce soir à 19 h 30, Bibliothèque municipale de Brossard, 3200 boul. Lapinière, Brossard, 656-5960.

Ce soir à 19 h 30, table ronde sur les nouvelles perspectives politiques, économiques et sociales au Chili après les Élections, organisée par CEDAL au 3575 St-Laurent, local 417, Mtl, 843-9010.

Le Comité logement de la Petite Patrie invite les locataires à participer à une rencontre d'information sur les hausses de loyer, aujourd'hui à 13 h 30 et 19 h au 6747 St-Denis, 272-9006.

La Clinique sportive du Collège Marie-Victorin suggère aux personnes qui reçoivent des soins thérapeutiques et aux sportifs, ses massages thérapeutiques et ses massages de détente. 328-3833.

Lancement de la 2e édition du concours

# LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 31 janvier 1990

Montréal  
Londres  
Hong Kong

## Bélanger, Legault

Design  
Communication  
Marketing

514 294 23 23

## Imasco acquiert les 600 restaurants Roy Rogers aux États-Unis

Jean Chartier

IMASCO achète la chaîne américaine de restauration rapide Roy Rogers pour 365 millions \$ US. C'est sa filiale en propriété exclusive Hardee's Food Systems qui a signé avec la société hôtelière Marriott une lettre d'entente visant l'acquisition de ces quelque 600 restaurants, dont 237 sont franchisés.

Hardee's, de Rocky Mount en Caroline du Nord, est la troisième chaîne de hamburger aux États-Unis avec 3298 restaurants. La chaîne Roy Rogers compte pour sa part des restaurants principalement à Washington, Baltimore, Philadelphie et New York. En 1988, Roy Rogers a affiché des revenus de 367,7 millions \$ US.

M. Peter McBride, vice-président aux relations publiques d'Imasco, a

fait valoir que ce sont les emplacements de Roy Rogers qui intéressent Hardee's. On calcule habituellement 1 million \$ US pour l'implantation d'un nouveau restaurant Hardee's. L'acquisition de quelque 600 restaurants se fait ici à moitié prix en quelque sorte.

Il est prévu que tous les Roy Rogers qui ne sont pas franchisés seront transformés en Hardee's et les 237 franchisés seront encouragés à faire de même et à profiter ainsi de la force de frappe de Hardee's.

Le holding montréalais né d'Imperial Tobacco précise dans son communiqué de presse qu'il s'agit de la troisième grande acquisition stratégique de Hardee's en Amérique. En 1972, la compagnie avait d'abord acquis les 200 restaurants du réseau Sandy's et en 1982, les 650 établissements de la chaîne Burger Chef.

L'acquisition sera financée par

des fonds propres de l'ordre de 200 millions \$ US et par un emprunt de l'ordre de 163 millions \$.

Au sein d'Imasco, Imperial Tobacco détient la première place au chapitre du bénéfice d'exploitation avec 308 millions \$. Vient en second lieu le secteur financier avec les revenus du Canada Trust. En troisième lieu, Hardee's a contribué un bénéfice d'exploitation de 130 millions \$ dans le secteur des ventes au détail. Le secteur des ventes au détail a été restructuré l'an dernier au moment de la vente de quelque 400 pharmacies.

Le président du conseil d'Imasco, M. Purdy Crawford, a souligné qu'avec la conversion des Roy Rogers, Hardee's dominera le marché du hamburger à Baltimore, sera bon deuxième à Washington et troisième à Philadelphie ainsi qu'à New York.

Hardee's augmente du fait de cette acquisition la valeur et l'exposition de sa marque de commerce sans augmenter le nombre total des restaurants qui se font concurrence dans ces marchés. Les restaurants Hardee's sont surtout concentrés dans le Sud-Ouest et le Mid-West. Les incidences de l'acquisition sur le bénéfice d'Imasco seront neutres en 1990 et positives par la suite, a fait savoir la compagnie.

Imasco détient des intérêts dans le commerce au détail par l'entremise de United Cigar Stores, de Peoples Drug Stores, de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Hardee's Food Systems. Pour les neuf mois terminés au 30 septembre dernier, les ventes de l'ensemble du réseau Hardee's ont atteint les 3,1 milliards \$ et le bénéfice net s'est établi à hauteur de 86 millions \$.

## Greenspan ne croit pas en une récession

### Le président de la Fed parle « d'hésitation temporaire »

WASHINGTON (AFP) — Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, semblant écarter le risque imminent d'une récession en 1990, a qualifié hier l'important ralentissement actuel de l'activité économique américaine « d'hésitation temporaire ».

M. Greenspan a également estimé que le taux d'inflation actuel de 4,5 % « était inacceptable ».

Le président de la Fed, qui s'exprimait devant la Commission économique jointe du Congrès, a estimé « que les déséquilibres (...) observés aujourd'hui dans l'économie ne signifient probablement rien de plus qu'une hésitation temporaire dans la poursuite de l'expansion ».

Observant que l'annonce la semaine passée d'un taux de croissance de 0,5 % seulement en rythme annuel au 4e trimestre de 1989 « pouvait avoir accru les craintes d'une fin prochaine de l'expansion économique », M. Greenspan a toutefois souligné que l'économie américaine restait globalement vigoureuse.

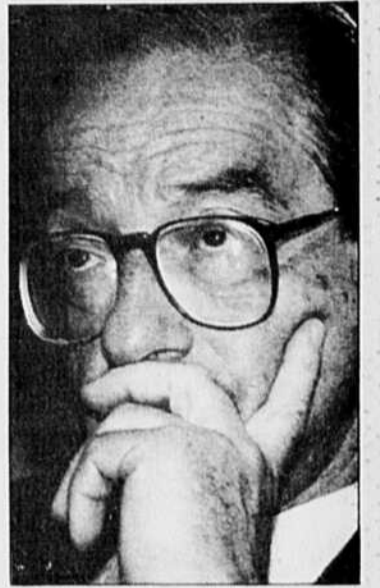
La faiblesse actuelle réside dans le secteur des « biens durables », surtout l'automobile, dont les difficultés ont affecté de nombreuses industries sous-traitantes (métaux, textiles et machines-outils), a expliqué le président de la Fed.

Mais en dehors de ces points négatifs, il a cité une série de « signes économiques favorables ». Il a ainsi relevé que la demande pour certains biens d'équipement tels que les avions de transport civil, continuait de croître et que contrairement aux cycles économiques précédents, il n'y a pas de gonflement des stocks des entreprises.

Selon M. Greenspan, ce phénomène s'explique par le fait que « jusqu'à présent une accélération cyclique de l'inflation a été évitée », ce qui fait que les entreprises ont eu moins tendance à s'approvisionner longtemps à l'avance.

Le chef de la Fed a également relevé parmi les facteurs positifs que la demande étrangère pour des produits manufacturés américains restait ferme et que le marché de l'emploi avait assez bien absorbé les pertes subies dans le secteur manufacturier.

Enfin, M. Greenspan a jugé favorable la récente évolution de



Alan Greenspan

deux indicateurs composites de la santé économique américaine. Des outils statistiques récemment mis au point permettent, a-t-il expliqué, de mieux comparer les évolutions passées de l'économie avant une récession et donc d'affiner les pronostics.

L'indicateur composite du département du Commerce a indiqué que les probabilités de connaître une récession dans les six prochains mois avaient augmenté de 30 % au printemps 89 avant de retomber récemment à 20 %.

Le second baromètre, celui établi par le National Bureau of Economic Research et qui reflète davantage l'évolution du secteur manufacturier, a également indiqué une diminution des risques de récession sur la même période, évalués en décembre à 10 %.

A titre d'exemple, précise M. Greenspan, les probabilités de décrochage économique données par ces deux baromètres dépassaient 50 pc peu avant chacune des quatre récessions enregistrées aux États-Unis depuis la fin des années 60.

Mais, a toutefois souligné M. Greenspan « je ne me reposai pas totalement sur de telles mesures statistiques » pour juger de l'avenir, car il est toujours possible que les faiblesses actuelles de l'économie s'étendent davantage.

## Olympia achètera 1,65 million de porcs manitobains

ST-HYACINTHE (PC) — Le Groupe Olympia a annoncé, hier, que sa division Viandes Olympia achètera au cours des trois prochaines années 1,65 million de porcs au Manitoba.

Le marché représente, au cours actuel du porc, quelque 200 millions \$. Cette annonce fait suite à une entente tripartite intervenue entre le Groupe Olympia, le Manitoba Hog Producers Marketing Board et Springhill Farms, un abattoir de Neepawa.

Cette entente pourrait déboucher à moyen terme sur le lancement de projets conjoints ou même à l'acquisition de Springhill Farms.

Le vice-président du Groupe Olympia, Jean Bienvenue, a tenu à rassurer les producteurs de porcs québécois qu'il n'était nullement question pour son entreprise de réduire ses volumes actuels d'achats au Québec. Le Groupe Olympia se présente comme l'une des plus importantes entreprises d'abatage, de découpage, de désossement et de transformation de porcs et bovins au Canada. En 1989, son chiffre d'affaires s'élevait à plus de 400 millions \$.

## Les manufacturiers plaident pour une TPS provinciale

Bernard Racine  
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec doit harmoniser sa fiscalité avec celle du gouvernement fédéral et transformer sa taxe de vente en taxe sur les produits et services, affirme l'Association des manufacturiers canadiens (AMC), section du Québec.

C'est là une des principales recommandations faites par l'AMC au ministre des Finances Gérard D. Levesque dans son mémoire annuel qu'elle lui a présenté hier. La rencontre a duré une heure et la réaction du ministre a été très positive même si elle n'est pas engagée à retenir l'une ou l'autre des recommandations, a relevé en conférence de presse M. Richard Le Hir, vice-président et directeur général de l'AMC-Québec.

Le mémoire portait sur cinq grands thèmes: réduction du déficit, remplacement de la taxe de vente par une TPS provinciale, émission publique d'obligations « vertes » visant à financer les programmes d'amélioration de l'environnement, élimination des irritants en matière de recherche industrielle et aide à la PME.

Le Québec devrait profiter de la réforme de la taxe du fédéral pour

refondre en profondeur sa propre taxe provinciale et l'adapter à la conjoncture. Selon l'AMC, le gouvernement doit élargir l'assiette de sa taxe de vente de façon à ce qu'elle englobe les services, et il doit harmoniser le fonctionnement avec le système fédéral afin d'en simplifier la perception.

Etant donné l'élargissement de l'assiette de la taxe, le rendement de la nouvelle taxe serait considérablement augmenté et le gouvernement pourrait profiter de l'occasion pour supprimer la taxe sur le capital que les manufacturiers considèrent comme discriminatoire puisqu'elle ne s'applique pas à tous les services et qu'elle réduit la compétitivité des entreprises. L'abolition de cette taxe est importante « au moment même où il faut moderniser toute l'infrastructure industrielle du Québec », souligne le mémoire.

Au sujet de l'environnement, l'AMC suggère au gouvernement d'émettre des obligations « vertes » dont le produit servirait à défrayer le nettoyage des « sites orphelins ». Ces actions ne seraient vendues qu'aux particuliers et leurs intérêts seraient déductibles de l'impôt. Le gouvernement recueillerait ainsi « des fonds auxquels il n'aurait probablement pas accès autrement », dit le mémoire.

Quant au déficit, il est important de le réduire pour venir à bout des taux d'intérêt élevés, rappelle l'AMC qui souligne qu'il faut y arriver sans augmenter les impôts. L'AMC recommande au gouvernement de faire une révision de ses programmes, surtout des plus anciens, afin de s'assurer qu'ils sont toujours pertinents.

Le mémoire recommande aussi au gouvernement de ne pas toucher aux dividendes d'Hydro-Québec « afin de lui permettre d'affecter toutes ses ressources à l'amélioration de la fiabilité et de la sécurité de son réseau ».

Les manufacturiers, au niveau de la recherche et du développement, demandent au gouvernement de supprimer les nombreux irritants qui amènent nombre d'entreprises à ne pas se prévaloir des avantages du système des crédits à la R-D, « ce qui a un impact négatif sur le niveau et la qualité de la recherche industrielle au Québec ».

Il est temps aussi de relancer l'investissement dans la PME manufacturière. L'AMC rappelle les résultats remarquables qui ont été atteints au temps du régime d'épargne-actions et note qu'on n'investit plus guère dans les PME depuis 1987.

## Les Américains redécouvrent les vertus de l'épargne

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a annoncé hier qu'il allait proposer au Congrès un ensemble de mesures destinées à relancer le taux d'épargne aux États-Unis qui est parmi les plus bas des pays industrialisés.

Ce projet, en augmentant l'épargne des ménages, vise notamment à faire baisser les taux d'intérêt et à réduire la dépendance des États-Unis vis-à-vis des capitaux étrangers, a expliqué le secrétaire au Trésor Nicholas Brady lors d'une conférence de presse.

Le taux d'épargne des ménages, tombé à 5,5 % en 1989, recule depuis plusieurs années aux États-Unis et se situe « largement en dessous » des niveaux relevés dans la plupart des pays industrialisés, a souligné M. Brady.

Ce projet prévoit la création d'un compte d'épargne familial qui permettra aux Américains de ne pas payer d'impôts sur les intérêts dégagés par ce compte à condition de laisser leur épargne bloquée sept ans. Il accorde également de nouveaux avantages financiers aux

plans d'épargne retraite, en autorisant en particulier une utilisation partielle de ces fonds avant l'âge de la retraite pour financer l'achat d'un logement.

Le troisième et dernier volet du projet est la réduction des impôts sur les plus-values dégagées sur les placements financiers (immobilier, Bourse...). Cette mesure avait déjà été proposée l'an dernier par le gouvernement de George Bush, mais elle avait été rejetée par le Congrès.

Cet ensemble de mesures favorisera l'épargne de la totalité des

Américains quel que soit leur niveau de revenu, a affirmé M. Brady. Le Congrès s'était opposé à la diminution des impôts sur les plus-values en expliquant que cette disposition était destinée seulement aux plus riches.

« Augmenter notre taux d'épargne nous permettrait de faire baisser le coût des capitaux pour nos entreprises et de satisfaire nos besoins d'investissements sans dépendance excessive vis-à-vis des apports de capitaux étrangers », a souligné le secrétaire au Trésor.

Ces mesures s'ajouteront à l'élimination progressive « des déficits budgétaires chroniques qui sont de-

venus la cause dominante de la baisse du taux d'épargne », a-t-il poursuivi.

Interrogé sur l'effet attendu de ce projet, M. Brady s'est refusé à donner des estimations précises sur l'éventuelle remontée du taux d'épargne des ménages américains.

« Nous n'avons pas d'objectif précis mais « nous voulons démarrer un processus » visant à privilégier l'épargne au détriment de la consommation, a-t-il expliqué en notant que ce type de mesures avait rencontré « beaucoup de succès » dans des pays comme le Japon ou la RFA.

## Les immigrants investisseurs ont injecté 100 millions \$ en 10 mois

### La Colombie-britannique en a profité le plus

VANCOUVER (PC) — Les immigrants investisseurs ont injecté plus de 100 millions \$ dans l'économie canadienne au cours des 10 premiers mois de 1989, doublant presque le total des fonds qu'ils avaient amenés avec eux en 1988, d'après les chiffres du gouvernement fédéral.

La Colombie-Britannique a été de loin la province la plus favorisée par les investisseurs, disent les statistiques compilées par le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration.

Les immigrants investisseurs provenaient pour la plupart de Hong Kong et de Taiwan, d'autres arrivant d'Angleterre, d'Allemagne de l'Ouest, des Philippines

et de l'île de Macao, une colonie portugaise.

Conformément au programme fédéral en matière d'immigrants investisseurs, les demandeurs qui répondent aux critères médicaux et de sécurité peuvent obtenir un visa canadien. Le montant de l'investissement requis varie de 250 000 \$ en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario ou au Québec à 150 000 \$ dans les autres provinces des Prairies ou dans le Canada atlantique.

Environ 62 millions \$ ont été investis en 1988 lorsque 249 immigrants ont vu leur demande d'admission au Canada approuvée. Lorsqu'on tient compte des personnes à charge, le total atteint

1027.

En 1988, la Colombie-Britannique avait été la province la plus populaire, attirant 515 investisseurs accompagnés des personnes à leur charge, en provenance de Hong Kong et de Taiwan pour la plupart.

Durant les premiers neuf mois de 1989, le total a été de 377 et, lorsque les personnes à charge sont comprises, ce sont 1590 immigrants qui ont été accueillis.

La Colombie-Britannique est demeurée en tête des provinces préférées par les immigrants investisseurs pendant les neuf premiers mois de 1989, ayant reçu un total de 684 investisseurs et personnes à charge.

## Les É.-U. proposent de nouvelles règles d'investissement au GATT

GENÈVE (AFP) — Les États-Unis ont présenté hier au GATT un projet d'accord sur les règles d'investissement liées au commerce (TRIMs), qu'ils souhaitent voir débarrassées de toute distorsion ou discrimination, a indiqué hier le bulletin de la mission américaine à Genève.

Les discussions sur les règles d'investissement sont l'un des 15 volets des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, qui doit s'achever en décembre prochain.

« Aucune partie contractante ne maintiendra ou n'appliquera des mesures d'investissement accordant une préférence aux biens domestiques par rapport aux importations entraînant des restrictions quantitatives à des importations ou à des exportations », indique l'article un de la proposition américaine.

Le bulletin de la mission américaine explique que l'effort engagé par les États-Unis dans le domaine

des TRIMs vise à « en finir avec les pratiques courantes qui obligent souvent un investisseur étranger à accepter certaines restrictions, telles que l'obligation de prendre un partenaire local, d'exporter obligatoirement une partie de sa production, d'utiliser des pièces d'origine locale, ou de transférer des technologies dans le pays hôte pour pouvoir effectuer un investissement ».

La proposition américaine énumère ensuite 13 types de conditions imposées aux compagnies étrangères désirant effectuer des investissements, qu'elle souhaite bannir.

Les États-Unis plaident ainsi contre l'obligation de vendre un certain pourcentage de sa production dans le pays hôte ou d'exporter ses revenus en devises étrangères pour pouvoir importer. Ils se prononcent aussi contre les règles qui imposent qu'une partie du capital d'une société soit détenue par des nationaux du pays hôte.

### Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal

1864.30  
- 11.49

Indice TSE-300

3707.00  
- 15.52

Indice Dow-Jones

2543.24  
- 10.14

Dollar canadien (Cents US)

84.19  
- .01

Or (Toronto, US\$)

418  
- 1

### NOS BEER

## CARRÉMENT SUPÉRIEURS!

- 10 véhicules de placement performants et flexibles
- service personnalisé
- conseils judicieux d'experts
- rendements et taux hautement compétitifs

## 11 1/4 %

pour 18 mois  
intérêt annuel  
et composé

## 11 1/8 %

pour 30 mois  
intérêt annuel  
et composé

\*Taux sujets à changer sans préavis

Place du Carrefour Laval 5995 boul. Gouin O. Montréal 955, boul. St-Jean Pointe-Claire Centre Rockland Ville Mont-Royal 1, Vincent d'Indy Outremont 1020, ave. Laurier O. Outremont	682-3200 1100, University 745-1515 Montréal 871-7200 Montréal 355-4780 Carrefour Angrignon Lasalle 366-0730 Place Portobello Brossard 466-2500 299, boul. Sir Wilfrid Laurier St-Lambert 466-9666
--	--

### ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

## TRUST GÉNÉRAL

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## L'échec de Campeau peut entraîner le Congrès à légiférer sur les grosses transactions

### Les achats par effet de levier discrédités aux yeux de la classe politique

**Maurice Girard**  
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Des congressistes américains entendent réviser la législation régissant les grandes sociétés pour empêcher la répétition de la

faillite des chaînes Federated et Allied, joyau éphémère de l'empire américain de Robert Campeau.

Aux audiences d'un comité de la Chambre des représentants, congressistes, syndiqués et experts financiers ont été unanimes à condamner, hier au Capitole, « la plus

importante faillite dans le secteur du commerce au détail et la quatrième en importance dans toute l'histoire américaine ».

Quelque 100 000 employés de 394 magasins répartis dans 28 États et 300 000 créanciers, fournisseurs et vendeurs ont été touchés par le recours à la section 11 de la loi américaine sur les faillites, qui permet aux propriétaires d'une entreprise de poursuivre les opérations, tout en procédant à une restructuration et un nouvel étalonnage de la dette.

Après avoir connu le pinacle de la gloire aux États-Unis, Robert Campeau a vu son image publique se transformer en quelques semaines en véritable « ogre de la cupidité », sorte d'équivalent corporatif de la reine newyorkaise de l'hôtellerie, Leona Helmsley, reconnue coupable d'évasion fiscale en novembre à New York. Après les Japonais, ce sont les Canadiens qui deviennent les souffre-douleurs du milieu corporatif américain.

« Depuis que Campeau a pris en main Federated Stores, 10 000 emplois ont été éliminés », a déclaré Leona Miller, présidente de la section syndicale des employés de commerce au détail, qui représente les 4000 employés de Bloomingdale de la rue Lexington à New York. « L'avenir de Bloomingdale est menacé parce que ce commerce est devenu une simple carte dans la partie de poker de Robert Campeau avec ses acquisitions, ses prises de contrôle et ses fusions. Comme tous les châteaux de cartes, l'empire Campeau est sur le point de s'effondrer », a-t-elle prédit.

La faillite de Campeau « n'a rien à voir avec la bonne gestion de ces commerces », a dit le président du comité, le démocrate Jack Brooks, du Texas. Au contraire, « il s'agit plutôt des ambitions personnelles d'un homme et la volonté des investisseurs bancaires de concrétiser des rêves en dépit des sonnettes d'alarme qui retentissent de partout ».

Pour le représentant républicain de New York, M. Hamilton Fish, la faillite de Campeau a créé « un problème de perception » pour ces « monuments » que sont les magasins au détail ornant les centres-villes de Cincinnati, Boston, New York et Seattle.

Selon l'attorney général du Massachusetts (équivalent du ministre de la Justice), les derniers événements commandent une application plus sévère de la loi anti-trust américaine. Après avoir pris la place d'une administration fédérale indolente (Reagan), le Massachusetts a réussi en 1988 à faire plier Robert Campeau, qui a dû accepter de se défaire de deux chaînes (Filele et Filele's basement). « Il faudrait instituer une enquête pour connaître la façon d'éviter pour la société d'avoir à payer un prix trop élevé à la suite de ces fusions, acquisitions et achats », a-t-il déclaré.

Aux États-Unis, les transactions corporatives ont fait un bond en huit ans de 580 %, passant de 1565 en 1980 à 3487 en 1988. Parallèlement à cette montée, la valeur des obligations à haut risque (junk bonds), qui a servi à financer une bonne partie de ces transactions, passait de 1 milliard \$ à quelque 30 milliards au cours de la même période.

Avocats et banquiers font leurs choux gras de ces méga-transactions. Les prises de contrôle d'Allied en 1986 (3,7 milliards \$ US) et de Federated en 1988 (6,6 milliards \$ US) auront rapporté à elles seules près de 200 millions \$ US aux avocats et banquiers impliqués (dont la First Boston). En contrepartie, la valeur en bourse des sociétés visées par des OPA baissait de 1 à 7 % la première année pour chuter en moyenne de 16 % après trois ans.

« Si la Maison-Blanche refuse d'agir, alors le Congrès devra prendre les devants en révisant les lois anti-trust et celles régissant les faillites et la taxation pour mettre un effet de levier », a déclaré le président du comité en ouvrant les audiences. « Je suis très inquiet des conséquences sur la concurrence quand on met en danger de saines compagnies américaines par des opérations financières spéculatives tandis que les concurrents étrangers sont de plus en plus subventionnés et que leur gouvernement les met à l'abri de telles prises de contrôle », a-t-il proposé.

Experts du monde financier américain et auteur d'un livre à succès sur le milieu corporatif américain - *The Bigness Complex* - les professeurs Walter Adams (Université de Michigan) et James Brock (Université de Miami en Ohio) ont proposé au Congrès un programme en cinq points pour empêcher la répétition d'une faillite comme celle de Campeau : éliminer les déductions fiscales pour ce type de transactions; assurer une meilleure protection des travailleurs des entreprises visées; renforcer la législation sur les marchés boursiers pour combler les failles; forcer toute corporation américaine à obtenir une charte fédérale; et protéger les fonds de pension des employés pour empêcher leur pillage par les compagnies.

## VIE DES ENTREPRISES

### CP arrête un moulin à Gatineau

LA COMPAGNIE Produits forestiers Canadien Pacifique a annoncé, hier, qu'elle arrêtera à compter du 11 février et pour une durée indéterminée une des cinq machines à papier journal de son usine de Gatineau, dans l'Outaouais. Cet arrêt réduira la capacité de production de l'usine de 6000 tonnes métriques par mois et permettra « d'ajuster la production aux besoins des clients », a expliqué la compagnie dans un communiqué. Le communiqué ne fait pas état du nombre de mises à pied qui résulteront de cette décision mais un porte-parole a indiqué qu'il y en aura plusieurs dizaines. L'usine de Gatineau fabrique annuellement 565 000 métriques de papier journal destinées aux marchés canadiens et américains et compte des effectifs de 1400 personnes.

### Daishowa investit 27 millions \$ à Québec

PRODUITS forestiers Daishowa va procéder à la modernisation et à l'agrandissement de sa fabrique de carton d'emballage recyclé installée dans le parc industriel de Daishowa, à Québec. Les travaux, qui devraient être terminés début 1991, coûteront 27 millions \$. La modernisation des installations permettra d'améliorer la qualité du produit et d'augmenter la production; celle-ci, de 100 tonnes-jour à l'heure actuelle, devrait être portée à 170 tonnes-jour. La compagnie rappelle que le carton d'emballage de Daishowa est produit à partir de plus de 90 % de fibres secondaires. D'autre part, la compagnie a entamé les études en vue de l'installation d'une usine de désencrage qui utilisera du matériel recyclé pour la production de papier journal. Le démarrage de cette usine est prévu pour 1992.

### Espalau augmente ses ventes

LES VENTES d'Espalau se sont élevées, au cours du premier trimestre terminé le 30 novembre 1989, à 21,37 millions \$ comparativement à 14,91 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'intégration des opérations du Groupe Ross-Finlay acquis au cours de l'exercice précédent. Le bénéfice net consolidé du premier trimestre est de 334 000 \$. Le bénéfice net du trimestre correspondant de l'exercice précédent s'était élevé à 818 000 \$.

## MONDE DE LA FINANCE

### Cambior dit tout ignorer

CAMBIOR, dans une déclaration rendue publique hier, déclare tout ignorer des causes de la forte appréciation de ses titres en bourse. La direction de la compagnie n'a connaissance d'aucun fait important non divulgué qui serait susceptible d'influencer la valeur ou le cours des actions ordinaires, lit-on dans un communiqué publié à la demande de la Bourse de Montréal.

### Plus de Cogeco pour Wood Gundy

WOOD GUNDY a fait savoir, hier, qu'elle a acheté 54 200 actions privilégiées série I de classe B de Cogeco. Elle possède donc maintenant 1 101 582 actions, ou 14,88 % de cette compagnie. Wood Gundy s'est procuré ces actions à des fins d'investissement et pourrait donc procéder à d'autres achats ou à des ventes de ses actions en partie ou en totalité.

## ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

### Moins de voitures japonaises exportées

LES EXPORTATIONS de véhicules japonais ont reculé de 3,6 % en 1989 par rapport à 1988, à 5,88 millions d'unités, un chiffre qui reflète cependant la hausse de la production à l'étranger, a annoncé hier l'Association de constructeurs automobiles japonais. Elle a souligné également que la baisse du volume exporté, au plus bas niveau depuis six ans, est contrebalancée par une augmentation de 2,5 % de la valeur des ventes, à 66,2 milliards \$ en 1989 grâce à la hausse des ventes de pièces détachées. Les exportations de voitures ont reculé de 0,9 % en volume à 4,39 millions d'unités, les exportations de camions ont baissé de 10,4 % à 1,46 millions d'unités et les ventes d'autocars ont reculé de 23,1 % à 35 149 unités, selon l'association. La part des exportations par rapport à la production totale a baissé à 45,2 % contre 48,1 % en 1988.

À LA FINE POINTE DU SERVICE AUX ORGANISATIONS

# ENAP

SESSION DE PERFECTIONNEMENT OFFERTE À MONTRÉAL

### INFLUENCER POUR MIEUX GÉRER

20-21-22 et 23 février 1990

Pour tout gestionnaire intéressé à améliorer ses façons d'influencer pour mieux atteindre ses objectifs

- Connaître et améliorer vos styles d'influence personnels
- Identifier vos sources potentielles de pouvoir et améliorer vos stratégies d'influence
- Mieux comprendre les jeux de pouvoir dans votre organisation
- Explorer vos attitudes à l'égard du pouvoir et de l'influence

Renseignements :  
Madame Hélène Vallières (514) 522-3641  
Direction de l'enseignement et de la recherche  
4835, rue Christophe-Colomb, Montréal, Québec H2J 3G8

Université du Québec  
École nationale d'administration publique

À LA FINE POINTE DU SERVICE AUX ORGANISATIONS

# ENAP

SESSION DE PERFECTIONNEMENT OFFERTE À MONTRÉAL

### COMPÉTENCE INTERPERSONNELLE DU GESTIONNAIRE

26, 27 et 28 février 1990

Cette session s'adresse à toute personne désirant approfondir la connaissance de soi et des autres à travers le rôle de gestionnaire ou de professionnel-le.

Les objectifs sont :

- d'augmenter la conscience envers soi et les autres à travers nos relations interpersonnelles
- d'augmenter notre compétence interpersonnelle en s'habiletant à mieux transiger avec les autres.
- d'augmenter l'image positive de soi comme gestionnaire ou professionnel-le
- d'identifier des zones d'insatisfaction dans ma vie professionnelle et faciliter les changements souhaités
- d'augmenter la compréhension de soi et de l'autre

Le groupe est limité à 16 personnes

Renseignements :  
Madame Hélène Vallières (514) 522-3641  
Direction de l'enseignement et de la recherche  
4835, rue Christophe-Colomb, Montréal, (Québec) H2J 3G8

Université du Québec  
École nationale d'administration publique

IGLOO VIKSKI

### AVIS DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

Avis est présentement donné que la Direction de Igloo Vikski Inc. a déclaré un dividende semi-annuel de \$0.025 par part, lequel sera payé le 15 mars 1990 aux actionnaires enregistrés à l'heure de fermeture le 5 mars 1990.

Par ordre de la Direction  
J. Sylvio Sauvageau  
Secrétaire de la corporation  
Le 23 janvier 1990



LOUIS SABOURIN

Les associés de Godin, Raymond, Harris, Thomas sont heureux d'annoncer que Me Louis Sabourin, FRSC., Ph.D. (Columbia), admis au Barreau du Québec en 1962, s'est joint à leur étude à titre d'avocat-conseil.

Fondateur de l'Institut de coopération internationale de l'Université d'Ottawa et du Conseil des relations internationales de Montréal, président du conseil scientifique de l'École internationale de Bordeaux depuis 1975, président du Centre de développement de l'OCDE, à Paris, de 1977 à 1982, membre fondateur de la Fondation Asie-Pacifique et conseiller auprès de gouvernements et d'organismes nationaux et internationaux. Me Sabourin enseigne depuis 1983 à l'École Nationale d'Administration, tout en assumant la direction du Groupe d'étude, de recherche et de formation internationale de Montréal (GERFI). Me Sabourin enseigne également le droit international aux Facultés de Droit de l'Université de Montréal et de Paris I-Sorbonne. Il est aussi président de la Société de droit international économique.

Me Sabourin a publié plusieurs ouvrages en matière de droit international et s'est vu décerner la distinction de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Me Sabourin agit à titre de conseil auprès de la société en matière de droit international et viendra ainsi appuyer les efforts de cette dernière dans le développement de ses activités à caractère international et à l'étranger. Godin, Raymond, Harris, Thomas a déjà un cabinet correspondant à Paris qui traite ses affaires en Europe.

Restaurant  
**Butch Bouchard**  
Depuis 40 ans  
LA CÔTE DE BOEUF AU JUS est notre spécialité



NOUVEAU  
"LA FILET MIGNONMANIE"  
4 façons à partir de 14<sup>95</sup>\$  
REPAS COMPLET

TABLE D'HÔTE LE MIDI à partir de 5,95 \$

Soirée à l'opérette le samedi soir avec DENIS LAVERGNE et ses invités.  
REYNALDO pianiste-chanteur  
Jeudi - vendredi - dimanche  
Menu à prix spéciaux pour groupes  
Salons privés disponibles  
881, boul. de Maisonneuve est  
Rés.: 527-1221  
Métro Berr-LIQUAM Sortie couloir Dupuis

### SEARS CANADA INC. AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 6 cents par action a été déclaré pour toutes les actions de la compagnie, payables le 15 mars 1990 à tous les porteurs d'actions, les détenant le 15 février 1990 à la fermeture.

Par ordre du Conseil  
J.J.M. Eagan  
Secrétaire  
Toronto, Ontario,  
le 29 janvier 1990

**Centraide**

... de l'idée à sa réalisation

COMMUNICATION  
**COURCHÉSNE**  
INC.  
PUBLICITÉ ET PROMOTION

Gestion conseil et production de moyens promotionnels, publicitaires et de relations publiques

5110, boul. Cousineau, bureau 308  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 7G5  
Tél.: 443-0575 / Fax: 443.05.64

Ordre des comptables agréés du Québec

# L'ordre dans les affaires

**COOPERS & LYBRAND LALIBERTÉ LANCOT**  
Comptables agréés  
LE WINDSOR  
1170, rue PEELE, Montréal (Québec) H3B 4T2  
(514) 876-1500  
2, Place Québec, (Québec) G1R 2B5 — (418) 522-7001  
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

**HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
• Montréal • Repentigny • Laval • Longueuil  
• Pointe-aux-Trembles • Îles de la Madeleine  
845-9253

**HYDE HOUGHTON**  
Comptables agréés  
Montréal — Toronto — Woodstock — London  
Associés de Montréal  
John W. Armour, F.C.A. — Michel Bienvenue, C.A.  
Donald W. Burke, F.C.A. — W. Farrell Hyde, C.A.  
Pierre Lussier, C.A. — Robert Roy, C.A.  
James A. Sherriff, C.A. — Ronald Singer, F.C.A.  
Colin T. West, C.A.  
4150 rue Ste-Catherine ouest, Suite 600,  
Montréal H3Z 2Y5 — 931-0841  
International — Moore Stephens, bureaux à travers le monde.  
680, rue Sherbrooke ouest, 7<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec H3A 2S3 Téléphone (514) 288-3256

**LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN, PINSKY**  
Comptables agréés  
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.  
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.  
Harold Pinsky, C.A.  
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 —  
341-4230

**PETRIE RAYMOND**  
1320, boulevard Graham, Bureau 200,  
Montréal (Québec) — H3P 3C8  
Tél.: (514) 342-4740 — Bélingographie: 737-4049  
Représentation internationale: Intercontinental Accounting Associates

**POISSANT THIBAUT PEAT MARWICK THORNE**  
Comptables agréés  
1155 boul. René-Lévesque ouest, bureau 2100  
Montréal (Québec) — (514) 879-3300  
Membre de Klynveld Peat Marwick Goerdeler ayant plus de  
650 bureaux à travers le monde.

# L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

## MONTREAL

### Repli quasi général

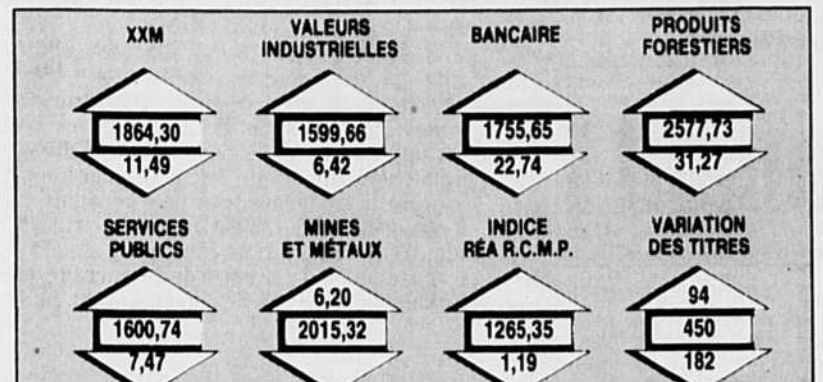
MONTREAL (PC) — Un repli quasi général des cours a été observé, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice xxm a clôturé la séance en baisse de 11,49 points à 1864,30. Environ 5,3 millions d'actions ont changé de main.

Les forestiers ont cédé 31,27 à 2577,73. Les bancaires 22,74 à 1755,65, les services publics 7,47 à 1600,74, les industrielles 6,42 à 1599,66 et les pétrolières 3,97 à 1618,39. Seul, le compartiment des minières s'est bien comporté, réalisant un gain de 6,20 à 2015,32.

L'industrielle BCE, en baisse de 3-8 à 42 7-8 s'est traitée à 448 7/8 exemplaires. L'industrielle Cambior a monté de 1-5-8 à 19 1-8 et 158 895 actions ont changé de main.

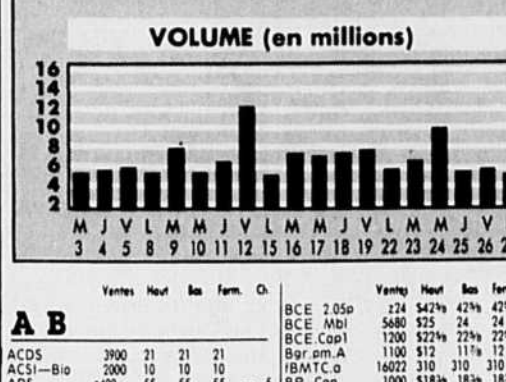
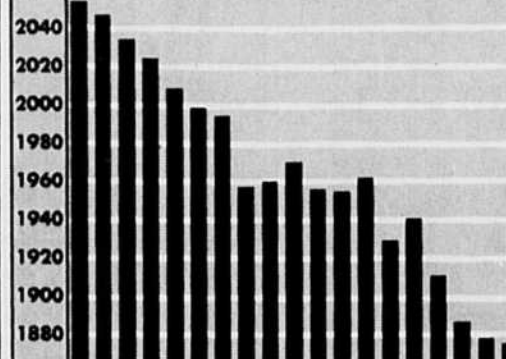
Par ailleurs, Novero a gagné 1-8 à 13 7-8. Banque nationale a perdu 1-8 à 10 7-8, Nova 1-8 à 7,25, CAE 1-8 à 8, Banque royale 7-8 à 44 3-8 et Toronto-Dominion 3-8 à 17 7-8.

Sur 450 titres mis en jeu 94 étaient gagnants, 182 perdants et 450 inchangés.



## MONTREAL

### INDICE GÉNÉRAL



A B		C D		E F		G H	
ACIS	3900 21 21	BCE 2050	224 547%	224 547%	42%	42%	11%
ACSI-Bio	2000 10 10	BCE MDI	5680 25 24	5680 25 24	24	24	1%
AD	1000 10 10	BCE Cap	1200 227%	1200 227%	22%	22%	1%
AMCA	1000 10 10	BCE Cap	1100 512 11%	1100 512 11%	11%	11%	1%
AMCA Int	200 24%	BCE Cap	1000 118%	1000 118%	11%	11%	1%
AMCA25	200 24%	BCE Cap	1000 118%	1000 118%	11%	11%	1%
AMCA25	200 24%	BCE Cap	1000 118%	1000 118%	11%	11%	1%
AMCA25	200 24%	BCE Cap	1000 118%	1000 118%	11%	11%	1%
AMCA25	200 24%	BCE Cap	1000 118%	1000 118%	11%	11%	1%

## CD

CAE Ind	45200 5%	8	1	1
ICCL Ind	370 58%	8	1	1
ICFC Ind	200 514%	14	14	14
ICOR Ind	250 514%	14	14	14
ICGT Gr.A	450 165 165	3	3	3
ICOR Ind	250 514%	14	14	14
ICOR Ind	250 514%	14	14	14
ICOR Ind	250 514%	14	14	14
ICOR Ind	250 514%	14	14	14
ICOR Ind	250 514%	14	14	14

E F		G H		I J		K L	
Echo	11600 52%	24%	24%	24%	24%	24%	24%
Encor	1000 56%	6%	6%	6%	6%	6%	6%
Enbridge	1000 56%	6%	6%	6%	6%	6%	6%
Enbridge	1000 56%	6%	6%	6%	6%	6%	6%
Enbridge	1000 56%	6%	6%	6%	6%	6%	6%
Enbridge	1000 56%	6%	6%	6%	6%	6%	6%
Enbridge	1000 56%	6%	6%	6%	6%	6%	6%
Enbridge	1000 56%	6%	6%	6%	6%	6%	6%

M N		O P		Q R		S T	
Mex Lab	9000 29 29	29	29	29	29	29	29
Mex Lab	9000 29 29	29	29	29	29	29	29
Mex Lab	9000 29 29	29	29	29	29	29	29
Mex Lab	9000 29 29	29	29	29	29	29	29
Mex Lab	9000 29 29	29	29	29	29	29	29
Mex Lab	9000 29 29	29	29	29	29	29	29
Mex Lab	9000 29 29	29	29	29	29	29	29
Mex Lab	9000 29 29	29	29	29	29	29	29

### FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES		NON-MEMBRES		NON-MEMBRES		NON-MEMBRES	
T-Bill	1140-100	NN Gold	8,35	Venture Ret	11,54	Univ. Inv. Fd	12,48
1st Can	7,40-100	Norcan	10,10	Univ. Inv. Fd	12,48	Univ. Inv. Fd	12,48
1st Can	7,40-100	Norcan	10,10	Univ. Inv. Fd	12,48	Univ. Inv. Fd	12,48
1st Can	7,40-100	Norcan	10,10	Univ. Inv. Fd	12,48	Univ. Inv. Fd	12,48
1st Can	7,40-100	Norcan	10,10	Univ. Inv. Fd	12,48	Univ. Inv. Fd	12,48
1st Can	7,40-100	Norcan	10,10	Univ. Inv. Fd	12,48	Univ. Inv. Fd	12,48
1st Can	7,40-100	Norcan	10,10	Univ. Inv. Fd	12,48	Univ. Inv. Fd	12,48
1st Can	7,40-100	Norcan	10,10	Univ. Inv. Fd	12,48	Univ. Inv. Fd	12,48

### OPTIONS

TSE 300		VALEURS INDUSTRIELLES		PRODUITS DE CONSOMMATION		COMMUNICATIONS	
3707,00	15,52	1839,53	16,21	4796,37	34,00	6917,73	21,68
15,52	16,21	34,00	21,68	34,00	21,68	21,68	21,68
HAUTE TECHNOLOGIE		AURIFÈRES		PÉTROLE ET GAZ		VARIATION DES TITRES	
749,57	11,95	135,40	8095,66	4,65	4196,76	231	319
11,95	8095,66	4,65	4196,76	231	319	319	417

## TORONTO

### Nouvelle baisse des cours

TORONTO (PC) — Nouvelle baisse des cours, hier, à la Bourse de Toronto. Au terme d'une séance modérée, l'indice composé TSE-300 était en recul de 15,52 points et affichait exactement 3707.

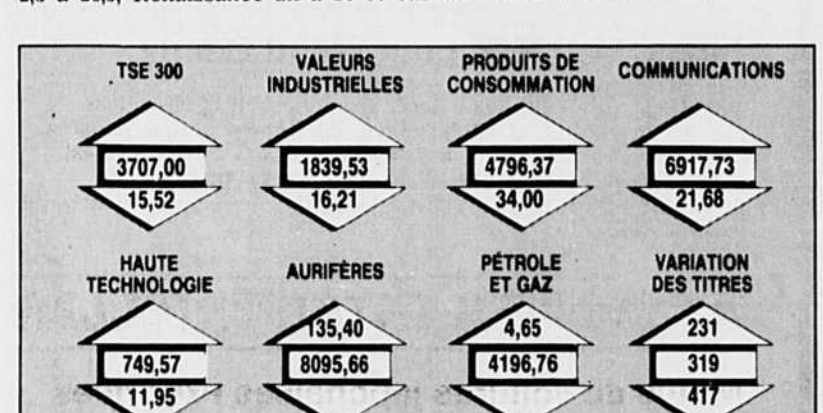
Les échanges ont porté sur 27,9 millions d'actions. Dans les industrielles, Bank of Nova Scotia a perdu 1-4 à 15, BCE 3-8 à 42 7-8, Nova Corp. 1-8 à 7,25, MacMillan Bloedel 1-2 à 17 1-8 et Ultramar 1-8 à 7-8.

Alcan a gagné 1-4 à 24 5-8, Rogers Communications B, 2,25 à 78,75 et Accugraph 10 cents à 45 cents.

Dans les mines, Louvem Mines a cédé 3-8 à 7,75, Giant Yellowknife 3-8 à 12 3-8 et Princeton Mining 25 cents à 4,15. Cambior a gagné 1,75 à 19,25, Agnico-Eagle Mines 5-8 à 12 et Placer Dome 1-2 à 24 7-8.

Dans les pétroliers, Total Petroleum abandonne un à 47,5, Paramount Resources 5-8 à 20 et North Canadian Oils 1-4 à 19 7-8. Metalore Resources gagne 2-5 à 26,5, Renaissance un à 26 et Saskatchewan Oil 1-4 à 14-8.

Dans les services, Total Petroleum abandonne un à 47,5, Paramount Resources 5-8 à 20 et North Canadian Oils 1-4 à 19 7-8. Metalore Resources gagne 2-5 à 26,5, Renaissance un à 26 et Saskatchewan Oil 1-4 à 14-8.



## NEW YORK

### Tendance extrêmement volatile

NEW YORK (AFP) — La tendance était extrêmement volatile, hier à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué violemment dans les deux sens avant de clôturer à 2643,24, en baisse de 10,14 points, sur un marché actif.

À 14h00, la confusion la plus complète régnait sur le marché, incitant des courtiers à suspendre provisoirement leurs opérations, en raison d'informations par la chaîne de télévision CNN, selon lesquelles le chef de l'Etat soviétique, M. Gorbatchev, envisageait d'abandonner ses fonctions de secrétaire général du parti communiste.

En quelques minutes, l'indice perdait 32 points, puis passait en hausse de quatre points pour repartir à nouveau à la baisse.

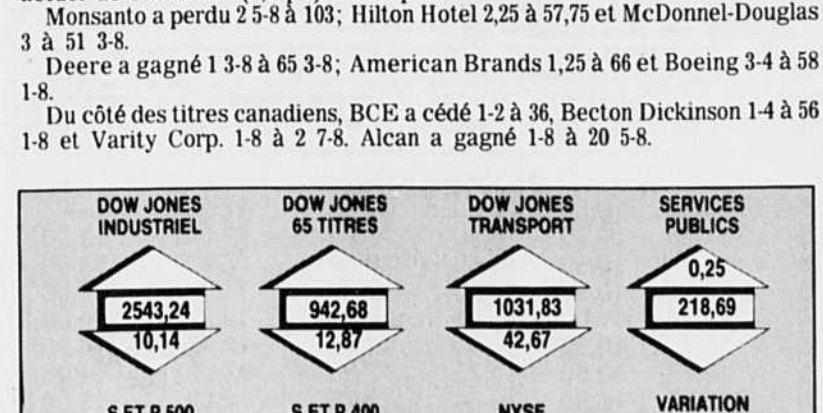
Après, les investisseurs restaient sensibles à l'évolution des taux d'intérêt et aux difficultés de financement des OPA, entraînant la chute du marché des "junk bonds" et pesant notamment sur l'indice des transports en raison de la faiblesse de UAL, qui a clôturé à 120,50 en baisse de 16,75 points après avoir déjà perdu 11 points, la veille.

Les investisseurs ont également interprété négativement les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, estimant la probabilité d'une récession aux Etats-Unis à moins de 50 pc et jugeant le taux actuel de l'inflation (4,5 pc) inacceptable.

Monsanto a perdu 2-5 à 8 1/8; Hilton Hotel 2,25 à 57,75 et McDonnell-Douglas 3 à 51 3-8.

Deere a gagné 1-3-8 à 65 3-8; American Brands 1,25 à 66 et Boeing 3-4 à 58 1-8.

Du côté des titres canadiens, BCE a cédé 1-2 à 36, Becton Dickinson 1-4 à 56 1-8 et Varsity Corp. 1-8 à 2 7-8. Alcan a gagné 1-8 à 20 5-8.



## DEVICES

Voici les taux des devises étrangers tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Franc	0,4689	Hong Kong	Dollar	0,1528
Afrique franc	Rand CFA	0,004187	Inde	Roupie	0,0704
Allemagne-Ouest	Mark	0,7112	Israël	Sheqels	0,6605
Antilles Angl.	Dollar	0,4426	Italie	Lire	0,000957
Australie	Dollar	0,9131	Jamaïque	Dollar	0,2210
Autriche	Schilling	0,10099	Japon	Yen	0,003303
Bahamas	Dollar	1,1925	Liban	Livre	0,000225
Belgique	Franc	0,03041	Mexique	Peso	0,000442
Danemark	Couronne	0,1840	Norvège	Couronne	0,1839
Espagne	Peseta	0,010999	Nouv.-Zélande	Dollar	0,7117
Etats-Unis	Dollar	1,1925	Portugal	Escudo	0,000875
Finlande	Mark	0,3022	Royaume-Uni	Sterling	2,0067
France	Franc	0,2093	Suisse	Franc	0,1948
Grèce	Drachme	0,007597	Suède	Franc	0,8031
Hollande	Florin	0,6311	Vénézuela	Bolivar	0,02755

LE DOLLAR CANADIEN		L'OR À LONDRES		L'ARGENT AU CANADA		L'OR AU CANADA	
100	84,19	100	418,50	100	6,226	100	497,00
100	0,01	100	1,00	100	0,009	100	1,00

## OPTIONS

### TRANS-CANADA TRANSIGES

Les 5 titres les plus actifs de la séance		Options		Options		Options	
TSE 300	3707	13433	100	120	120	120	120
Alcan	1839,53	2468	100	65	65	65	65
Bank of Nova Scotia	15	100	100	20	20	20	20
BCE	42 7-8	100	100	80	80	80	80
BCE MDI	5680	2468	100	100	100	100	100

Série		OH Dem		Dern.		Vol. en	
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100

Série		OH Dem		Dern.		Vol. en	
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100

Série		OH Dem		Dern.		Vol. en	
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100

Série		OH Dem		Dern.		Vol. en	
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100

Série		OH Dem		Dern.		Vol. en	
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100

Série		OH Dem		Dern.		Vol. en	
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100

Série		OH Dem		Dern.		Vol. en	
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100

Série		OH Dem		Dern.		Vol. en	
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	100	100	100	100	100
MacBlodet	1755,65	100	1				



# LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

## 101 Propriétés à vendre

**AST-BRUNO:** Cottage jumelé, 3 c.c., thermo-pompe, aspirateur central, cuisine et s/bains rénovés, près du Parc des Aiglons. Sans agent. 461-1010, sur.

**BLAINVILLE:** grand bungalow 9 pièces, plus logement 3 pièces et garage au sous-sol, salon avec foyer, salle de jeu avec poêle à combustion lente, terrain 120 x 90. Tél. 430-6472, 563-3003.

**BORD DE L'EAU**  
Propriété St-Anoine sur Richelieu  
179.000 \$ (514)653-0704

**BOUL. LASALLE:** cottage détaché 3x4, 89, 5 chambres, 2 b/s, vains, armoires laquées blanches, sur feu, 365-9601.

**BROSSARD:** secteur n.s., superbe bungalow, cuisine métallique, 2 foyers, 2 s/bains, 149 900 \$, 443-0052.

**BROSSARD:** Simplex cote 3 chambres, 3 salles de bains complètes, 2 foyers, sous-sol fini, complètement redécoré, 225 000 \$, Richard 442-9270.

**CAUSAPASCAL** en Gaspésie, maison rénovée 7x2 étages, mt. 635-0622.

**CHOIX DE MAISONS NEUVES** préfabriquées, à prix imbattables! Sur votre site préféré, 455-0471, 1-582-9551.

**COTTAGE** dans un complexe de révé. situé sur les berges du lac Bromé, complètement rénové avec foyer, à proximité des pistes de ski. A voir! Yolande Gravel, 1-243-4214, 1-263-8510, 1-263-6125, RE/MAX BROUQUÉ/MISSISSQUOI INC. CTRR.

**FERME CANTONS** de l'Est, 25 acres, 12 000 épines, 10 acres en pâturage, maison neuve 6 places, garage, étalé. (819)79-7366.

**FERMETTE**  
Magnifique maison centenaire rénovée avec terrain 200 000 p.c.a. dans l'Estrie. Grand 60 x 120 idéal pour chevaux, poules, etc. Piscine creusée. Près d'un hôpital, école, épicerie, restaurants, pentes de ski. Lac Champlain, Bedford, 55 min. de Mt. 175 000 \$.

**ILE BIZARD:** 1976, 3 chambres, sous-sol fini avec chambre, 114 500 \$, 376-3443, 7h, 626-7798.

**LAURENTIDES**  
**BORD DE L'EAU**  
Construction neuve, 16 cotés, à proximité du terrain de golf et pentes de ski. Collette. 1-224-8218.

**MÉTRO BEAUGRAND:** bungalow à trois coins de rue du métré, très propre, abri d'eau, chauffage à l'huile, climatisation centrale, 5060 p.c.a. Près de tous les services, on se retire dans la circulation. Directement du propriétaire, 139 000 \$, 352-7027.

**MAISON A VENDRE** à Châteauguay, 3 chambres à coucher, foyer, près d'un centre commercial, 98 000 \$, 692-0469.

**MAISON DANS LES LAURENTIDES** 10 min. des pentes de ski. Foyer, appareils électro-ménagers. 1-224-5301.

**MONT ST-HILAIRE 1987**  
Transfert, dont l'achat, 1987, 235-6095, 467-7892 (après 16h).

**NORTH HATLEY:** Résidence brique, 8 pièces, site exceptionnel, vue Mt-Oxford. Terrain 3,3 acres, culture biologique, long terrain de golf. Présentement B & B. Possibilité 1 bache. (819) 842-1111.

**OUTREMONT Rue Wiseman**  
Cottage détaché, 4 c.c., 1 fini, foyer, terrasse, jardin. 271-7359, 1-819-845-2575.

**PIEDMONT**  
Superbe maison canadienne de luxe, 1989, plusieurs options. Quartier de choix. 21 000 p.c.a. de terrain semé. Près Mt-St-Sauveur. Avec revenu de 500 \$/mois, 169 000 \$! Faut vendre, cause déménagement. 1-207-1069.

**PLATEAU MONT-ROYAL** idéal pr professionnels, 2 p.c.a., 3 chambres, 2 s/bains, 2 toilettes, 2 entrées, 200 p.c.a. passer. Près des pentes de ski. 800 \$/mois, 225 000 \$, 376-3443.

**ST-BRUNO:** Construction neuve, à aire ouverte, 4 000 p.c.a., 4 chambres, 2 toilettes, s/lamie, foyer, thermo-pompe, piscine, tourbillon, jour, Jenn-Air, lave-vaisselle, aspirateur central. 441-0477.

**ST-BRUNO**  
Cottage canadien 1981, 4 c.c., terrain paysager 8000 p.c.a., piscine 1987, deck traité 3 niveaux 20 x 30, garage, s/sol fini, 5 min. des pentes, du ski fond. Très propre. 169 000 \$, pas d'agent. 653-6314.

**ST-HUBERT** Bungalow 30 x 40, garage, chauffage radiant, poêle foyer, 2 salles de bain. Terrain 65 x 164. Prés Boul. Cousineau. 676-5287.

**ST-LAMBERT:** Bungalow pour professionnel, pouvant y faire des bureaux. Décoration soignée de l'ordinaire et terrain magnifique. Renée Lessard, 670-465, 466-3920. Montréal Tour Courrier.

**ST-LUC** maison unifamiliale sur golf, 3 c.c., 2 s/bains, 2 foyers, 20 min. Mt. Pas d'agent. 1-348-0536.

**ST-PAUL DE L'ILE AUX NOIX**  
Propriété de prestige pour professionnel, piscine intérieure, située face au Richelieu. 325 000 \$! Tout meublé, 514-291-3626.

**STE-AGATHE:** Luxueux cottage sur Lac des Sablons. Site exceptionnel, ski. Faut voir! 766-1015 - 368-0543.

**STE-AGATHE-DES-MONTS**  
Maison moderne 89, 219 000 \$, 819-326-7928.

**STE-DOROTHÉE**  
Luxueux cottage 1987, sous-sol fini, grand cottage et plusieurs autres extra. Prix demandé: 165 000 \$  
Tél. 689-7599.

**STE-THERÈSE** en Haut, cottage 85, terrain 6000 p.c.a., garage, salon, toilettes, salle à manger, cuisine, ski. Faut voir! 766-1015 - 368-0543.

**STE-AGATHE-DES-MONTS**  
Maison moderne 89, 219 000 \$, 819-326-7928.

**STE-DOROTHÉE**  
Luxueux cottage 1987, sous-sol fini, grand cottage et plusieurs autres extra. Prix demandé: 165 000 \$  
Tél. 689-7599.

## 105 Propriétés à louer

**WEST ISLAND** Maisons neuves à louer, exécutés de compagnie ou individuellement, au mois ou à l'année. Ent. meublées, 3 c.c., 2 s/b., 969-0563, 867-8272.

**113 Propriétés à revenus à vendre**  
**AUBAIN:** Condos neuvs, déjà loués, aucun complot, déductions fiscales 26 000 \$ (514)274-4663 - 274-0651

**CONSTRUCTION NEUVE** 6 x 4 dans Montréal, près du centre Versailles, occasion unique! 642-8703.

**MÉTRO JEAN-TALON:** 2 x 5 x 5 rénovés, stationnement à l'arrière, 160 000 \$. Agents s'abstenir, 495-4348 jour et soir.

**PARC LAFONTAINE**  
Garnier, duplex, revenu 27 000 \$! Triplex, revenu 14 000 \$. Vente en bas de l'évaluation, 488-8081.

**118 Copropriétés à vendre**  
**IDÉAL** pour professionnel(s), Coop. groupe(s), famille(s), couple(s), etc. qui ont de l'imagination. Meublé ou un condo ou maison à Westmount et V.M.R. Maison splendide! 334-3434.

**MONTREAL-NORD** Copropriété 5 1/2 pièces, bord de l'eau, 6e étage, coté ouest. Garage, piscine, sauna, s/réception. Prix: 127 000 \$, discutable. Marcel Poiré: 254-4591, 952-0066, Le Perment crtr.

**OUTREMONT ADJ.** Haut duplex, 4 c.c., solarium, foyer, 1 1/2 s/bains, 1 800 p.c. 225 000 \$ 345-9773.

**121 Condos à louer**  
**ANGUS ROSEMONT**  
Condos 4 1/2 et 5 1/2, neuvs, luxueux, salle de bain avec douche séparée et stationnement. Possibilité de bain ou garage. Certains unités face à un parc. Occupation à partir d'avril 1990. Quelques unités en septembre 1990. 570 à 760 \$  
526-1147

**BROSSARD** 5 1/2, condominium luxueux à louer, piscine intérieure, sauna, garage intérieur, foyer, air climatisé. 850 \$/mois, tout compris. 871-1184, 617-9591, 462-0735.

**FLORIDE, ST-PETERSBURG** Condo 4 personnes, plage privée, 2 piscines, tennis, golf à prox. Édouard: 630-7972.

**ILE DES SOEURS:** condo jardin, 2 chambres, foyer, 5 apparts, entrée et garage privés. 1 100 \$ Elisabeth, 642-5653 - 762-9245

**LUXUEUX** 4 1/2 en face du centre Commercial Robillard, 2 chambres, cuisinière/trigo, lav/séch., lav/vaisselle, garage int., stores verticaux. Prix réduit. Le proprio. 1-539-4351.

**MAISON CENTENAIRE** en bardeaux à vendre pour être déplacée, 851 Savoye, St-Justin, Daniel Ladouceur. Jour: (819) 228-5900, après 18h: (819) 227-4942.

**MAISON DE CAMPAGNE** centenaire à proximité d'une rivière et d'un pont couvert, situé à Précieux-Sarg, à 20 min. de Trois-Rivières, extérieur entièrement rénové, avec terre de 283 arpents, entrepôt de 35 x 70 et hangar à bois; vendue avec meubles, fixturs, poêle à bois. Info: 819-229-3341.

**MONT ST-ANNE** 4 1/2, face aux pentes, 110 \$/jour.  
1-793-3190

**OUTREMONT «Le Sanctuaire»**  
Phase VI, 4 1/2, 7ième étage, 1850 x 2000 p.c.a. Contact: 288-0919.

**VIEUX MTL.** Place Royale, impeccable, 2 c.c., 2 s/b., foyer, climatisation, jardin, garage, 1100 \$, 288-6178.

**VIEUX-MONTREAL - 995 p.c.a.** 1 c.c., clim., ascenseur, foyer, 9800 \$/mois. France, 351-3194

**122 Condos à vendre**  
**500, SHERBROOKE-EST**  
4 Chambres  
2 Couches  
Air climatisé  
Garage  
2 Penthouses  
Meubles si désiré.  
Idéal pour professionnels.  
Vente: 138 000 \$ à 289 000 \$  
Location: 850 \$ à 1 600 \$  
SANDRA ANNE KOVAC  
JOHN M. KOVAC  
694-8900  
RE/MAX ROYAL JORDAN INC CTRR

**5256 HUTCHINSON** 1 500 p.c.a., très ensoleillé, idéal pour professionnel. Français: 272-7417, 523-1356.

**5411-13 DE L'ESPLANADE** 1 200 p.c.a. ci + espaces de station. Rénovation à venir. 800 000 \$.

**A ST-JEROME**, condo neuvs 5 1/2, SUR UNE ÎLE avec vue magnifique sur Rivière du Nord, foyer, tourbillon et terrasse, à 15 minutes des pentes de ski, à partir de 80 000 \$.

**A VENDRE** à St-Lambert, près de la 132, condo très luxueux, 2 étages, très grand 4 1/2, bain tourbillon, 2 stations-télévision, souterrains, près du métré, 466-4261.

**AU MONT ST-LOUIS**  
Sherbrooke/St-Denis. Prestigieux studio neuf, excellent pied-à-terre, stat. 87 000 \$, 840-0549

**AUBAIN:** Condos neuvs, déjà loués, aucun complot, déductions fiscales 26 000 \$ (514)274-4663 - 274-0651

**C.N.D.** Condo 3 1/2, situé dans superbe immeuble, rue Ridgewood sur le Mont-Royal. Acquisition par actions. Financement parliel. 87 000 \$ Norman, 875-3325

**CENTRE-EST** 4 1/2 spacieux, impeccable, const. béton 5 ans, foyer, lave-vaiss., fixturs et stores inclus. 83 500 \$ Agent s'abstenir. 523-5075.

**ILE DES SOEURS** Variétés sur le feu, 5 1/2, solarium, vue panoramique de Mt. aménagement raffiné. Lisa Pellerin, agent, 696-0631, 694-0840, RE/MAX ROYAL CADOCOURT.

**ILE-DES-SOEURS**, Verrières V. superbe 2 chambres, 2 salles de bain, terrasse donnant sur le feu, prix réduit. 215 000 \$. Simon Belanger, 335-0284, Brossard Courtier, 762-0284.

**MAGOQ:** Très beau bachelier offert tout meublé et équipé, foyer, salon, tennis, piscine, 600 p.c. de plage sur Lac Memphrémagog, 10 minutes des centres de ski. 82 000 \$. Louise Roy, 819-822-2222, 819-564-0611. RE/MAX SHERBROOKE INC. COURTIER.

**MONT ST-LOUIS**  
3 1/2 de luxe, neut., à vendre ou louer, après 4h: 322-4928, 388-5398

**OUTREMONT ADJ.** Exceptionnel condo rénové, 3 c.c., foyer, stationnement. 169 000 \$ 495-8917.

## 125 Chalets à louer

**A 5 MIN.** Mt-Blanc, 15 min. Mt-Tremblant, 2 ou 5 c.c., sem. ou fin de sem. 1-819-688-3463.

**CHALET BOIS ROND** à ST-DONAT à louer pour saison. 500 \$/mois ou à vendre. Pour rendez-vous: Robert Greiner, 277-1742.

**LAC DES PLAGES** Sur l'eau. Très beau, 3 chambres. Saison estivale. (416)449-8307.

**MONT STE-ANNE**  
À louer jumelé, neuf, équipé, lav./séch., sur sur le feu, 3 min. des pentes, 2 chambres, 700 \$/sem., 3 chambres 950 \$/sem. Suzanne Descaries, 418-651-1300 ou 418-839-3467.

**ST-ADOLPHE** 4 chambres, maison meublée avec 2 woodwards, près des pentes de ski. 353-4152.

**ST-FAUSTIN:** 5 pièces, foyer. Spécial fin de sem./225 \$  
334-9831

**STE-ADELE:** 3 1/2 meublé et équipé, 175 \$/sem., 550 \$/mois. 733-2284.

**STE-ADELE:** à proximité des pentes, maison québécoise, 2 grands chambres, foyer, Hibachi à l'intérieur, semaine ou mois, 845-9227.

**SUISSES** 3 c.c., 2 c.c., foyer naturel, tout équipé, près Mont Blanc et Mont-Tremblant, 668-8775.

**SUTTON,** 3 chambres, 2 s/bains, foyer, près pentes, charmant et privé. 538-3140.

**VAL DAVID,** voisin de La Sapinière, Suisse équipée, foyer, TV, piscine, mois. 819-222-2205.

**VILLAGE ALPIN**  
Le Valinove à Chicoutimi. Ski alpin, ski de fond, moto-neige. Pouvant accueillir de 4 à 16 personnes. Départ et arrivée en ski sur la gare. Mt. Bernard, 1(418)543-1190, fin sem.: (418)973-3018.

**129 Chalets à vendre**  
**CHALET** à vendre, tout meublé, Lac Aylmer, 1-819-877-3304, 1404 Ch. Maheu, Saint-Gérard, Estrie.

**ROSEMONT** Condo 1 1/2 meublé et tout équipé, feu, terrasse. Prés métré, avec magasin au sous-sol, 5420 \$/mois. Libre 1er fév. 453-7758.

**RUE SHERBROOKE-EST,** 2194: (chambres), 1 1/2 meublées, chauffées, 260 \$ et plus. Inf. app. 208.

**VERDUN, OSBORNE,** hrais duplex neuf, (const. 1981), 5 1/2, frais peinture, 5580 \$/mois. 769-9708

**167 France hors frontières**  
**NICE, FRANCE** Condo équipé, près plage. Prix raisonnable. Semaine ou mois. (514)538-2650.

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**  
Cabarete, condo supérieur sur la plage. 215 \$ p.p./sem. 555-5416.

**168 A vendre hors frontières**  
**FLORIDE**  
Condo neuf, 2 chambres, 2 s/bains, West Palm Beach, 1(419)227-4724.

**VENEZUELA:** Porto La Cruz, condo 4 personnes, face à la mer. Bon prix, possibilité de location. 648-8358.

**169 Chambres ou pensions à louer**  
**DÉBUT FÉV. - OUTREMONT:** Chambre meublée, 325 \$/mois tout compris, accès. Cuisine complète, 3 chats. Rens: 272-2441

**PENSION** pour personnes âgées, autonomes ou semi-autonomes, surveillance 24h, vue familiale, nourriture complète, environ 2 000 p.c.a. Communiquez avec Marc Rodrigue: 688-4426. Fin de semaine: 1-562-7176.

**173 Maisons repos/retraite**  
**MANOIR HAMPTON**  
210 HAMPTON AV.  
N.D.G., MONTREAL  
Chambres privées et semi-privées, tapis mur à mur, cuisine excellente, s/p manger, salon avec foyer, patio et jardin extérieur. Super-équipement médical régulier, contrôle des médicaments, maximum de sécurité, surveillance 24h, activités organisées toutes les semaines. Télé en circuit fermé. Prix très raisonnable, ouverture 1er février. Nick ou Edward, 488-4440.

**174 Terrains à vendre**  
**STE-ANGÈLE DE PRÉMONT**  
20 arpents, maison, étable, chenil. Tél.: 528-5258 ou (819)288-5026.

**A STE-ADELE:** terrain boisé, près des centres de ski, arpenté, 98 781 p.c.a., 39 500 \$, 468-4942.

**A STE-MARGUERITE** près Estrel, sommité de montagne, 45,546 p.c.a., 12,500 \$, 984-0670.

**BLAINVILLE CENTRE,** pour triplex, à partir de 5500 p.c. Prêt à construire, 433-7636, 477-2100.

**BORD DE L'EAU,** Ile Bizard, superbe terrain boisé, services, 9 000 p.c.a., 689-5438, 687-4638.

**ST-HIPPOLYTE,** Lac Achigan, 40 000 p.c., 50% complot, 50% balance. Prix: 1 an, 433-7636, 477-2100.

**153 Transactions immobilières diverses**  
**A VENDRE OU ÉCHANGER**  
Urgent, domaine avec résidence style canadien, récent, 13 pièces, écurie, champs clôturés, autres bâtiments et 100 000 p.c.a. passer. Près des pentes de ski, à 10 min. de Québec (St-Charles). Échangerai avec des valeurs personnelles, résidentielles, commerciales ou autres, à Québec ou dans d'autres villes, provinces ou pays. 418-681-4540, 418-649-6006.

**160 App. et log. à louer**  
**R.D.P. MOIS GRATUIT?**  
Au 10545 boulevard PERRAS. Occupation immédiate. Logements modernes. Grand 4 1/2 pièces standard, salon + dinette, aire ouverte, tapis m. m. Aussi grand 8 pièces, style condo, bain tourbillon, s/manger familiale, foyer, planchers céramique + tapis, boiserie de pin. Hâtez-vous! Nombre de plus en plus limité! Info: 494-9915 et 18 ou 468-4759, 449-4499.

**160 App. et log. à louer**  
3 1/2 - 4 1/2  
Près Notre-Dame et de la Montagne. 385 \$, 425 \$, 445 \$/mois. Stat. à l'arrière, service de conciergerie. 937-1435 - 938-3626

**AHUNTSIC** 4 1/2, haut de duplex ensoleillé tranquille, meubles, climatisation, stationnement disp. 5005 + 384-9461.

## 160 App. et log. à louer

**MÉTRO MONK** Grand 5 1/2, luxueux, rénové, 6 électroménagers neuvs, tapis, bois franc, balcon, stationnement. Proximité métré, autoroute, pistes cyclables, magasins, écos, rue tranquille, résidentielle. 1er mars, 6908 \$/mois, 2 mois gratuits. 767-4220.

**MÉTRO MONK:** Rue Hadley, Grand 5 1/2 neuf, 1-d-c, 3 c.c., lav./vaiss., garage, chauff./élec. occupé imm. 769-3475

**MTL-NORD:** 4 1/2 tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat Forest, commodités. 620-7546.

**MTL-NORD:** 5 1/2 R-D-c, garage, stationnement 3 voitures, porte de garage électr., bain tourbillon, chauffage électr. Idéal pour couple semi-retraité. Occupation à discuter. 675 \$/mois. Demi-s/soi 5 1/2, entièrement repeint, bien éclairé. Libre. 430 \$/mois. 323-2765

**N.D.G.** cottage de révé, complètement rénové, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain en céramique italienne, puits de lumière, entrée lav. séc., réfrigérateur et cuisinière inclus, excellent pour professionnel ou célibataire. Faites votre offre. Jour: 735-4526, après 20h: 731-6163

**OUTREMONT** Grand 3 1/2 rénové, chauffé, cuisinière et réfrigérateur inclus. 650 \$/mois. 271-9178.

**OUTREMONT:** Rue Davaar près Lapie. Entre-sol 5 pièces, 575 \$/mois. Références demandées. 271-3158

**PLATEAU,** bel app. sur 2 étages, tout équipé et semi-meublé, 850 \$, chauff. incl. Bail de 4 mois min. 222-1158

**PRÉS DE RADIO-CANADA,** 4 1/2, 2 ch. fermés, accès à la piscine, sauna, solarium, 620 \$ tout compris. 527-4436.

**RIVIERE-DES-PRAIRIES** 4 1/2, non-chauffé, rénové, près autobus. 654-5821, 654-6483, 653-4192.

**ROSEMONT** Condo 1 1/2 meublé et tout équipé, feu, terrasse. Prés métré, avec magasin au sous-sol, 5420 \$/mois. Libre 1er fév. 453-7758.

**RUE SHERBROOKE-EST,** 2194: (chambres), 1 1/2 meublées, chauffées, 260 \$ et plus. Inf. app. 208.

**VERDUN, OSBORNE,** hrais duplex neuf, (const. 1981), 5 1/2, frais peinture, 5580 \$/mois. 769-9708

**167 France hors frontières**  
**NICE, FRANCE** Condo équipé, près plage. Prix raisonnable. Semaine ou mois. (514)538-2650.

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**  
Cabarete, condo supérieur sur la plage. 215 \$ p.p./sem. 555-5416.

**168 A vendre hors frontières**  
**FLORIDE**  
Condo neuf, 2 chambres, 2 s/bains, West Palm Beach, 1(419)227-4724.

**VENEZUELA:** Porto La Cruz, condo 4 personnes, face à la mer. Bon prix, possibilité de location. 648-8358.

**169 Chambres ou pensions à louer**  
**DÉBUT FÉV. - OUTREMONT:** Chambre meublée, 325 \$/mois tout compris, accès. Cuisine complète, 3 chats. Rens: 272-2441

**PENSION** pour personnes âgées, autonomes ou semi-autonomes, surveillance 24h, vue familiale, nourriture complète, environ 2 000 p.c.a. Communiquez avec Marc Rodrigue: 688-4426. Fin de semaine: 1-562-7176.

**173 Maisons repos/retraite**  
**MANOIR HAMPTON**  
210 HAMPTON AV.  
N.D.G., MONTREAL  
Chambres privées et semi-privées, tapis mur à mur, cuisine excellente, s/p manger, salon avec foyer, patio et jardin extérieur. Super-équipement médical régulier, contrôle des médicaments, maximum de sécurité, surveillance 24h, activités organisées toutes les semaines. Télé en circuit fermé. Prix très raisonnable, ouverture 1er février. Nick ou Edward, 488-4440.

**174 Terrains à vendre**  
**STE-ANGÈLE DE PRÉMONT**  
20 arpents, maison, étable, chenil. Tél.: 528-5258 ou (819)288-5026.

**A STE-ADELE:** terrain boisé, près des centres de ski, arpenté, 98 781 p.c.a., 39 500 \$, 468-4942.

**A STE-MARGUERITE** près Estrel, sommité de montagne, 45,546 p.c.a., 12,500 \$, 984-0670.

**BLAINVILLE CENTRE,** pour triplex, à partir de 5500 p.c. Prêt à construire, 433-7636, 477-2100.</

# CINÉMA

**ASTRE I:** (327-5001) — *Tango et cash* sem. 7 h, 9 h 10  
**ASTRE II:** — *Back to the Future no 2* sem. 7 h, 9 h 10  
**ASTRE III:** — *Born on the 4th of July* sem. 7 h, 9 h 10  
**ASTRE IV:** — *War of the Roses* sem. 7 h, 9 h 10  
**BERRI I:** (288-2115) — *Tango et Cash* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45  
**BERRI II:** — *Bandini* 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30  
**BERRI III:** — *Retour vers le futur no 2* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 50  
**BERRI IV:** — *Valmont* 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 30  
**BERRI V:** — *Cinéma paradisio* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30  
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — *Tremors* sem. 7 h, 9 h 30  
**BONAVENTURE II:** — *Back to the Future no 2* sem. 7 h, 9 h 15  
**BROSSARD I:** (465-5906) — *Born on the 4th of July* sem. 7 h, 9 h 40  
**BROSSARD II:** — *Tango et cash* sem. 7 h 05, 9 h 20  
**BROSSARD III:** — *Romero et cash* sem. 7 h 10, 9 h 30  
**CARREFOUR LAVAL 1:** (688-3684) — *Tremors* sem. 7 h, 9 h  
**CARREFOUR LAVAL 2:** — *War of the Roses* sem. 7 h 10, 9 h 35  
**CARREFOUR LAVAL 3:** — *Born on the 4th of July* sem. 7 h 05, 9 h 45  
**CARREFOUR LAVAL 4:** — *Romero* sem. 7 h 15, 9 h 30  
**CARREFOUR LAVAL 5:** — *Back to the Future no 2* sem. 7 h — *Australis* sem. 9 h 15  
**CARREFOUR LAVAL 6:** — *Tango et cash* sem. 7 h 05, 9 h 25  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 1:** 1455 Peel, Mt — *Born on the 4th of July* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 2:** — *Bandini* angl. 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 3:** — *Romero* angl. 4 h, 30, 7 h 15, 9 h 35  
**CINÉMA JEAN-TALON:** Mt — *Family Business* fr. 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

**CINÉPLEX IX:** — *La vie et rien d'autre* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25  
**COMPLEXE DES JARDINS I:** (288-3141) — *Romero* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40  
**COMPLEXE DES JARDINS II:** — *Un monde sans pitié* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**COMPLEXE DES JARDINS III:** — *Australis* 2 h, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30  
**COMPLEXE DES JARDINS IV:** — *Noce blanche* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10  
**COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.:** 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — *Québec...un peu...beaucoup...passionnément* 19 h (25 au 31 janv.)  
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (848-3878) — *Baltic Deputy* 20 h 30  
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — *Retour vers le futur no 2* sem. 7 h, 9 h 05  
**DAUPHIN I:** (721-6060) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 15  
**DAUPHIN II:** — *Sexe, mensonges et vidéo* sem. 7 h 30, 9 h 30  
**CINÉMA DÉCARIE 1:** (341-3190) — *Born on the 4th of July* sem. 7 h, 10 h  
**CINÉMA DÉCARIE 2:** — *War of the Roses* sem. 7 h 20, 9 h 45  
**DORVAL I:** (631-8586) — *Tango et Cash* 7 h 15, 9 h 30  
**DORVAL II:** — *The Little Mermaid* 7 h, 9 h  
**DORVAL III:** — *Internal Affairs* 6 h 45, 9 h 15  
**DORVAL IV:** — *Steel Magnolias* 6 h 45, 9 h 15  
**DU PARC 1:** (844-9470) — *Tango et Cash* 7 h, 9 h 10  
**DU PARC 2:** — *Driving Miss Daisy* 7 h 10, 9 h 20  
**DU PARC 3:** — *Glory* 7 h 05, 9 h 20

**DU PLATEAU 1:** (521-7870) — *La société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20  
**DU PLATEAU 2:** — *De quoi je me mêle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — *Glory* 6 h 55, 9 h 20  
**FAIRVIEW II:** — *The Little Mermaid* 7 h 20, 9 h 20  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 1:** (932-2230) — *War of the Roses* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 2:** — *Valmont* 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 40  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 3:** — *Tremors* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 4:** — *Always* 1 h 40, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 40  
**GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL:** (499-0159) — *Greenfield* 1: (671-6129) — *Patrouille en folie* 7 h 20, 9 h 30  
**GREENFIELD 2:** — *Les nuits de Harlem* 7 h, 9 h 30  
**GREENFIELD 3:** — *La petite sirène* 7 h — *Passions tourmentées* tous les soirs 9 h 15  
**IMAX:** Vieux-Port de Montréal — *Grand Canyon et Benthos* (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30 — *Grand Canyon and The Deepest Garden* mar. au dim. 12 h, 20 h 45  
**IMPERIAL:** (288-7102) — *Glory* 12 h 50, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 20, jeu. 12 h 50, 3 h 40, 9 h 30  
**LAVAL I:** (688-7176) — *Patrouille en folie* 7 h, 9 h 10  
**LAVAL II:** — *Tango et Cash* 7 h 30, 9 h 40  
**LAVAL III:** — *La petite sirène* 7 h — *Family Business* fr. 9 h 10  
**LAVAL IV:** — *De quoi je me mêle* 7 h, 9 h 10  
**LAVAL V:** — *Les nuits de Harlem* 7 h 20, 9 h 40  
**LAVAL 2000 1:** (687-5207) — *Retour vers le futur no 2* sem. 7 h, 9 h 15  
**LAVAL 2000 2:** — *Cruising Bar* sem. 7 h 25, 9 h 45  
**LOEWS I:** (861-7437) — *Driving Miss Daisy* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30  
**LOEWS II:** — *Family Business* 1 h 45, 4 h 20, 6 h 50, 9 h 10  
**LOEWS III:** — *We're No Angels* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35  
**LOEWS IV:** — *Look Who's Talking* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15  
**LOEWS V:** — *Steel Magnolias* 1 h 30, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05, mer. 1 h 30, 3 h 55, 9 h 30  
**OUIMETOSCOPE:** (525-8600) — Salle 1: *Chine, ma douleur* 19 h — *Les tribulations de Balistrari Kober* 21 h — salle 2: *Festival des grandes écoles de cinéma du monde* 19 h — Salle 3: *Drôle de drame* 19 h 30 — *Casque d'or* 21 h 30  
**PALACE 1:** — *Tango et Cash* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 35  
**PALACE 2:** — *Internal Affairs* 1 h 20, 4 h, 6 h 30, 9 h  
**PALACE 3:** — *Internal Affairs* 12 h 20, 3 h, 5 h 30, 8 h  
**PALACE 4:** — *Little Mermaid* 12 h, 2 h 05, 4 h 05, 6 h 05, 8 h, 9 h 45, mer. 12 h 05, 2 h 05, 4 h 05, 9 h 45  
**PALACE 5:** — *Roger and Me* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45  
**PALACE 6:** — *Music Box* 1 h, 3 h 50, 6 h 35, 9 h 10  
**PARADIS I:** (354-3110) — *Tango et cash* sem. 7 h 15, 9 h 40  
**PARADIS II:** — *Retour vers le futur no 2* sem. 7 h, 9 h 15  
**PARADIS III:** — *Cruising Bar* sem. 7 h, 9 h  
**PARADIS IV:** (866-3856) — *Bye Bye chaperon* 12 h 40, 2 h 55 — *Le petit diable* 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25  
**PARISIEN II:** — *La petite sirène* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15  
**PARISIEN III:** — *Monsieur Hire* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 35  
**PARISIEN IV:** — *Publicité 89* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
**PARISIEN V:** — *Savannah* 12 h 30, 2 h 50, 4 h 45, 7 h, 9 h 20  
**PARISIEN VI:** — *Music Box* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 20  
**PARISIEN VII:** — *Family Business* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10  
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — *Back to the Future no 2* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 9 h 30  
**PLACE ALEXIS NIHON II:** — *Ski Patrol* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**PLACE ALEXIS NIHON III:** — *Henry V* 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 25  
**PLACE LONGUEUIL 1:** (679-7451) — *Retour vers le futur no 2* sem. 7 h, 9 h 30  
**PLACE LONGUEUIL 2:** — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 15  
**LE RIALTO:** 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *I've Heard the Mermaids Singing* 7 h 15 — *Alce* 9 h 30  
**UNIVERSITÉ:** Mt (849-0041) — *Patrouille en folie* 7 h, 9 h, mer. 9 h  
**VERSAILLES I:** (353-7880) — *Patrouille en folie* 7 h 20, 9 h 30  
**VERSAILLES II:** — *De quoi j'me mêle* 7 h 30, 9 h 35  
**VERSAILLES III:** — *La petite sirène* 7 h 10 — *Blaze* fr. 9 h  
**VERSAILLES IV:** — *Internal Affairs* 6 h 30, 9 h  
**VERSAILLES V:** — *Les nuits de Harlem* 6 h 45, 9 h 15  
**VERSAILLES VI:** — *Tango et Cash* 7 h, 9 h 15

# SUR SCÈNE

**L'AIR DU TEMPS:** 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30 — Ellen McIlwaine, du ter au 4 fév.

**BAR 2080:** 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Jazz du mar. au jeu à 21h.30

**BAR LES BEAUX ESPRITS:** 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Gaston Gagnon, le 31 janv. à 22h.30

**BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS:** 151 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis à 22h. — Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Daniel Lessard et Rémi Bolduc

**BIDDLE'S JAZZ AND RIBS:** 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h.30 à 19h.30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.

**LE BIJOU:** 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-7848) — Spectacles lun. au ven. de 18h. à 21h., sam. de 14h. à 02h.

**LA BUTTE ST-JACQUES:** 50 ouest St-Jacques, Montréal (845-1575) — Tous les mercredis, Place Aux Poètes, animatrice Janou Saint-Denis, le 31 janv. Découvertes Poésie Jeunesse 90. France Bonneau, Vincent Desroches, Sylvain Turner et Max Morin-Dubois, à 21h.

**CAFÉ CAMPUS:** 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Bourbon Tabernacle Choir, le 31 janv. à 21h.30

**CAFÉ THÈLEME:** 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Sainaug, percussion, les 2-3 fév. à 21h.30

**LA CAGE AUX SPORTS:** 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuits pour les enfants, jeu. ven. sam. dim. 17h. à 20h.

**LA CAGE AUX SPORTS:** 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

**LA CAGE AUX SPORTS:** Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30

**LA CAGE AUX SPORTS:** 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

**LA CAGE AUX SPORTS:** Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

**CENTRE DE CRÉATION ET DU DIFFUSION DE LONGUEUIL:** Pavillon le Caron, 180 est de Gentilly, Longueuil (670-1616) — Le Carré Théâtre présente « Contes de la zone copulaculaire » texte et m. en s. Guy Beausoleil, du 16 janv. au 10 fév., mar. au sam. à 20h.

**DU PLATEAU 1:** (521-7870) — *La société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20  
**DU PLATEAU 2:** — *De quoi je me mêle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — *Glory* 6 h 55, 9 h 20  
**FAIRVIEW II:** — *The Little Mermaid* 7 h 20, 9 h 20  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 1:** (932-2230) — *War of the Roses* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 2:** — *Valmont* 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 40  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 3:** — *Tremors* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 4:** — *Always* 1 h 40, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 40  
**GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL:** (499-0159) — *Greenfield* 1: (671-6129) — *Patrouille en folie* 7 h 20, 9 h 30  
**GREENFIELD 2:** — *Les nuits de Harlem* 7 h, 9 h 30  
**GREENFIELD 3:** — *La petite sirène* 7 h — *Passions tourmentées* tous les soirs 9 h 15  
**IMAX:** Vieux-Port de Montréal — *Grand Canyon et Benthos* (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30 — *Grand Canyon and The Deepest Garden* mar. au dim. 12 h, 20 h 45  
**IMPERIAL:** (288-7102) — *Glory* 12 h 50, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 20, jeu. 12 h 50, 3 h 40, 9 h 30  
**LAVAL I:** (688-7176) — *Patrouille en folie* 7 h, 9 h 10  
**LAVAL II:** — *Tango et Cash* 7 h 30, 9 h 40  
**LAVAL III:** — *La petite sirène* 7 h — *Family Business* fr. 9 h 10  
**LAVAL IV:** — *De quoi je me mêle* 7 h, 9 h 10  
**LAVAL V:** — *Les nuits de Harlem* 7 h 20, 9 h 40  
**LAVAL 2000 1:** (687-5207) — *Retour vers le futur no 2* sem. 7 h, 9 h 15  
**LAVAL 2000 2:** — *Cruising Bar* sem. 7 h 25, 9 h 45  
**LOEWS I:** (861-7437) — *Driving Miss Daisy* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30  
**LOEWS II:** — *Family Business* 1 h 45, 4 h 20, 6 h 50, 9 h 10  
**LOEWS III:** — *We're No Angels* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35  
**LOEWS IV:** — *Look Who's Talking* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15  
**LOEWS V:** — *Steel Magnolias* 1 h 30, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05, mer. 1 h 30, 3 h 55, 9 h 30  
**OUIMETOSCOPE:** (525-8600) — Salle 1: *Chine, ma douleur* 19 h — *Les tribulations de Balistrari Kober* 21 h — salle 2: *Festival des grandes écoles de cinéma du monde* 19 h — Salle 3: *Drôle de drame* 19 h 30 — *Casque d'or* 21 h 30  
**PALACE 1:** — *Tango et Cash* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 35  
**PALACE 2:** — *Internal Affairs* 1 h 20, 4 h, 6 h 30, 9 h  
**PALACE 3:** — *Internal Affairs* 12 h 20, 3 h, 5 h 30, 8 h  
**PALACE 4:** — *Little Mermaid* 12 h, 2 h 05, 4 h 05, 6 h 05, 8 h, 9 h 45, mer. 12 h 05, 2 h 05, 4 h 05, 9 h 45  
**PALACE 5:** — *Roger and Me* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45  
**PALACE 6:** — *Music Box* 1 h, 3 h 50, 6 h 35, 9 h 10  
**PARADIS I:** (354-3110) — *Tango et cash* sem. 7 h 15, 9 h 40  
**PARADIS II:** — *Retour vers le futur no 2* sem. 7 h, 9 h 15  
**PARADIS III:** — *Cruising Bar* sem. 7 h, 9 h  
**PARADIS IV:** (866-3856) — *Bye Bye chaperon* 12 h 40, 2 h 55 — *Le petit diable* 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25  
**PARISIEN II:** — *La petite sirène* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15  
**PARISIEN III:** — *Monsieur Hire* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 35  
**PARISIEN IV:** — *Publicité 89* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
**PARISIEN V:** — *Savannah* 12 h 30, 2 h 50, 4 h 45, 7 h, 9 h 20  
**PARISIEN VI:** — *Music Box* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 20  
**PARISIEN VII:** — *Family Business* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10  
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — *Back to the Future no 2* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 9 h 30  
**PLACE ALEXIS NIHON II:** — *Ski Patrol* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**PLACE ALEXIS NIHON III:** — *Henry V* 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 25  
**PLACE LONGUEUIL 1:** (679-7451) — *Retour vers le futur no 2* sem. 7 h, 9 h 30  
**PLACE LONGUEUIL 2:** — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 15  
**LE RIALTO:** 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *I've Heard the Mermaids Singing* 7 h 15 — *Alce* 9 h 30  
**UNIVERSITÉ:** Mt (849-0041) — *Patrouille en folie* 7 h, 9 h, mer. 9 h  
**VERSAILLES I:** (353-7880) — *Patrouille en folie* 7 h 20, 9 h 30  
**VERSAILLES II:** — *De quoi j'me mêle* 7 h 30, 9 h 35  
**VERSAILLES III:** — *La petite sirène* 7 h 10 — *Blaze* fr. 9 h  
**VERSAILLES IV:** — *Internal Affairs* 6 h 30, 9 h  
**VERSAILLES V:** — *Les nuits de Harlem* 6 h 45, 9 h 15  
**VERSAILLES VI:** — *Tango et Cash* 7 h, 9 h 15

Mike Minizio, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h.

**LA DILIGENCE:** 7385 boul. Décarie, Montréal (731-771) — Théâtre Candlelight, « Eubie », comédie musicale avec Michelle Swerney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

**L'ASSIETTE AU BOEUF:** 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dansant romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

**LE GRAND HÔTEL:** 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h., le sam. de 20h. à 01h. — Bar tour de ville: Le Trio Starline, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

**LE K. BARRÉ:** 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Mick Charcoal et ses invités, le 31 janv. et les 1-2 fév. à 21h.30

**LE POINT DE VUE:** 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

**L'IMPROMPTU:** 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bay, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. e. sam. de 21h. à 02h.

**MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC:** 2550 est Ontario, Montréal — Musique Christiane Côté, concert acoustique, le 31 janv. à 20h.

**MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUY:** 6052 boul. Monk, Montréal — Danse: Miryam Mouillet, danse, théâtre, musique, le 31 janv. à 20h.

**MAISON DE LA CULTURE MERCIER:** 8105 Hochelaga, Montréal — Variétés: Dans la tête des hommes, de Raymond Lévesque, le 31 janv. à 20h.

**MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRACE:** 3755 Botrel, Montréal — Récital de Colette Boky, le 31 janv. à 20h.

**MAISON-THÉÂTRE:** 255 est Ontario, Montréal (888-7211) — Le Théâtre de la Vieille 17 présente « Petite histoire de poux » texte et m. en s. Robert Bellefeuille, du 24 janv. au 11 fév., les sam. et dim. à 15h.

**MONTRÉAL AÉROPORT HILTON:** 12.505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411) — La Barrière: Pierreh Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h.30 à 2h. — Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h.30 à minuit

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL:** 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Visite commentée de l'exposition Le goût de l'art: les collectionneurs montréalais 1880-1920, le 31 janv. à 11h.30 — Conférence: les musées voyagent, par Hélène Michaud et Marie Lévesque, du Musée du Bas St-Laurent, et Michel Forest, du Musée de Sherbrooke, auditorium Maxwell-Cummings, le 31 janv. à 14h.30

**HÔTEL MERIDIEN:** 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Caesar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.

**HÔTEL QUATRE SAISONS:** 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

**HÔTEL REINE ELIZABETH:** 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

**LA CROISSETTE:** 1201 O. Dorchester (878-2000) —

## LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361  
 Administration..... (514) 844-3361  
 Rédaction..... (514) 842-9628  
 Annonces classées..... (514) 286-1200  
 Publicité..... (514) 842-9645  
 numéro sans frais 1-800-363-0305

Abonnements  
 Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738  
 Québec..... (418) 845-2980  
 Extérieur — indicatif 514..... 1-800-361-6059  
 indicatif 418..... 1-800-463-4747  
 indicatif 819..... 1-800-361-5699  
 indicatif 613..... 1-800-361-5699

## MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MERCREDI 31 JANVIER  
 LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE  
 CIEL MF  
 PRÉSENTE A 22:00

- Concerto pour piano no. 1 en do op. 15 (Beethoven)
- Suite en sol mineur BWV 1070 (JS Bach)

DEMAIN SOIR, 22:00

- Concierto Andaluz (Rodrigo)
- Ouverture en ré mineur (Telemann)

**ciel 98.5**  
 RENSEIGNEMENTS: 527-8321

RAUL JULIA  
**ROMERO**  
 UN FILM D'UNE TERRIBLE ACTUALITÉ

MALOFILM DISTRIBUTION Une présentation de Radio-Canada  
 EN VERSION FRANÇAISE COMPLEXE DES JARDINS BASILAIRE 1 288-3141  
 EN VERSION ANGLAISE CARREFOUR LAVAL & BROSSARD 1455 RUE PFF 845-7112

DIDIER FARRÉ PRÉSENTE Un film de ERIC ROCHANT  
 PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE VENISE 89  
 PRIX LOUIS DELLUC 89  
 DISTRIBUTION ACTION FILM

1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20  
 COMPLEXE DES JARDINS BASILAIRE 1 288-3141

## TELEVISION

12.00	12.15	Bon appétit	18.00	marmite
12.30	12.30	Mimémo	18.30	Papier glacé
13.00	13.00	Cinéma d'après-midi	17.00	RADIO-QUÉBEC
13.30	13.30	Les Jeux du Commonweath	12.00	Santé et sécurité au travail
14.30	14.30	Le temps de vivre	13.00	Québec School Telecasts
16.00	16.00	En transit	14.00	L'enfant et l'ère informa
16.01	16.01	Kim et Clip	14.30	Le marché aux images
16.25	16.25	En transit	15.00	Début de soirée
16.30	16.30	Chevalier lumière	16.00	Québec inc.
16.55	16.55	En transit	16.30	Rémi
17.00	17.00	Une paire d'as	1	

## Cueillette sélective des déchets dans six villes

DANS six villes de l'île de Montréal, à compter du 5 mars, commencera la cueillette sélective des déchets.

La Régie intermunicipale chargée de cette question a déjà annoncé qu'elle négocierait avec les Chaudières Foster Wheeler pour l'implantation d'un processus qui réduira l'incinération des déchets; il faudra encore six à huit semaines pour parfaire cette négociation qui mènera à un réseau de récupération et de recyclage des déchets de plus de 25 villes de la CUM.

La première phase de la cueillette sélective touche, à compter du 5 mars, les quelque 100 000 résidents de Baie d'Urfé, Dorval, Beaconsfield, Kirkland, Pointe-Claire et Ville Mont-Royal. Chaque foyer recevra d'ici là un «écono-bac».

Selon un sondage NRJ/Sorecom, 70 % des citoyens de l'île de Montréal seraient prêts à payer 35 \$ de plus en impôts pour que puisse fonctionner la cueillette sélective; ce même sondage révèle toutefois une proportion importante (30 %) de ces mêmes résidents qui ignorent tout de la récupération et du recyclage.

La Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal négocie présentement, pour les déchets non recyclables, la construction d'un incinérateur dont la capacité maximale sera de 400 000 tonnes par an. Il est prévu pour 1993 un centre de compostage des matières vertes. Le processus qui s'enclenche dans quelques semaines permet de réduire le volume des déchets entassés dans des «sacs verts». La Régie pense pouvoir annoncer avant la fin de 1990 l'ajout d'un autre groupe de villes de l'île à cette cueillette sélective.



Un des nombreux véhicules abandonnés à cause de la tempête.

## Quand la tempête chasse même les chasse-neige

(PC) — Des vents furieux, de la poudrière et de la pluie verglaçante ont rendu la vie difficile aux habitants des Maritimes, hier matin, alors qu'une violente tempête hivernale laissait beaucoup de routes impraticables et forçait de nombreuses annulations.

La police priait les gens de laisser leur voiture chez eux et, dans la région de Moncton, même les chasse-neige ont été retirés des autoroutes jusqu'à ce que le temps devienne plus clémente.

Fredericton, Saint-Jean et Ha-

lixax figuraient parmi les régions ayant signalé des pannes d'électricité. Et bien des écoles et universités ont décidé de ne pas dispenser de cours.

Air Canada, les lignes aériennes Canadiennes et les autres transporteurs régionaux ont aussi annulé ou retardé leurs vols, tant au départ qu'à l'arrivée.

Même les traversiers reliant l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick sont demeurés amarrés jusqu'à ce que les vents balayant le détroit de Northumberland s'apaisent.

## DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC

# Les cours de préparation au mariage sont obligatoires pour les catholiques

QUÉBEC (PC) — Tous les couples qui se marieront dans le diocèse de Québec selon les préceptes de l'Église catholique devront dorénavant s'inscrire à un cours de préparation au mariage; à ceux qui ne voudront pas accepter cette exigence, on demandera de reporter leur mariage.

Telle est l'une des nouvelles règles du guide pastoral concernant la préparation et la célébration du mariage chrétien dans le diocèse de Québec.

Ces directives sont en vigueur depuis le début de janvier. Elles sont signées par le cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec.

Selon M. Jacques Côté, directeur de l'Office de pastorale familiale du diocèse de Québec, cette exigence n'était pas nécessaire à une époque

ou, au Québec, le christianisme était répandu dans une proportion presque totale de la population. Mais dans la société d'aujourd'hui, l'Église catholique doit redonner au mariage chrétien toute sa signification, sa vigueur et sa pertinence.

Pour l'Église, dit-il, le sacrement du mariage est une réalité très importante. Si les couples sont mieux préparés, ils ont plus de chances à mieux vivre leur vie commune. Ces directives marquent les efforts du diocèse pour donner au mariage chrétien toute sa beauté et son originalité.

Fait à noter, le nombre de mariages religieux a diminué de près de la moitié dans le diocèse de Québec en l'espace d'une vingtaine d'années. En 1967, on a célébré 6215 mariages religieux, tandis qu'en 1989, il y en a eu 3200.

Une autre nouveauté du guide pastoral concerne le couple-accueilli. Désormais, dans toutes les paroisses du diocèse, il y aura des couples-accueilli; leur tâche consistera à recevoir les futurs époux et à accueillir leur projet de mariage.

Ce sont ces couples-accueilli qui enseigneront les futurs mariés à propos des différents cours de préparation au mariage. Ils devront les motiver à choisir un cours ou l'autre et, affirme M. Côté, ils devront même les inviter formellement à s'inscrire à l'un ou l'autre.

Le diocèse de Québec offre trois cours de préparation au mariage. Les sessions collectives sont les « Rencontres catholiques de fiancés », le « Service de préparation au mariage » et la « Préparation au mariage pour couples cohabitants ».

## Les universitaires québécois s'impliquent dans le débat sur les déchets dangereux

LES QUÉBÉCOIS préoccupés par la gestion des déchets dangereux pourront prendre part, à compter de mardi prochain (6 février), à six télémissions de 90 minutes chacune sur ce thème. Cinq universités ont pris part à cette série qui sera animée par le journaliste Michel Desjardins et seradiffusée en direct, par satellite, sur le canal de télé-enseignement. Le premier volet établira «l'état de la question».

L'idée de ce remue-méninges et de ces discussions avait été lancée par Yvon Charbonneau, président de la commission qui enquête présentement sur les déchets dangereux au Québec. M. Yves Jean, de Télé-Uni-

versité, précisait cependant hier que M. Charbonneau n'aura pas de rôle comme tel lors de ces six débats diffusés six mardis d'affilée, de 20 h 30 à 22 h. Le journaliste Desjardins recevra en studio des journalistes, des spécialistes de la santé et de l'environnement; les citoyens en région pourront aussi participer, poser des questions.

Le thème général de la série est *Les déchets dangereux, une question de survie*. La série sera réalisée par Michel Pichette et les universités impliquées sont: l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'UQAM et Télé-Université.

Parmi ceux qui ont fourni leur

part au budget de l'émission on trouve Alcan, la Fondation québécoise de l'environnement, la Commission Charbonneau, la Fondation québécoise de la faune, C.A.N.A.L. le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science ainsi que les cinq universités participantes.

« Les universités, en s'impliquant dans ce débat public, veulent contribuer à offrir à la population québécoise la possibilité d'être mieux informée sur la situation environnementale et sur les enjeux que pose la résolution du problème des déchets dangereux », précise le communiqué émis hier après une conférence de presse tenue à l'UQAM.

## SPORTS

### EN BREF...

#### Browning pour 4 ans à Cincinnati ?

CINCINNATI (AP) — Pour briser l'impasse, les Reds de Cincinnati ont offert un contrat de quatre ans au lanceur gaucher Tom Browning. Le directeur général Bob Quinn a révélé que la proposition comprend une option pour la quatrième année. « Cette offre sera confirmée sur papier », a-t-il dit. Le propriétaire des Reds, Marge Schott, a demandé à ce qu'une proposition concrète soit faite à Browning lors d'un entretien avec Quinn. L'agent de Browning, Jim Bronner, s'est refusé à tout commentaire, hier. Son client pourrait devenir autonome à la fin de la prochaine saison. Browning a déjà dit qu'il accepterait un contrat de cinq ans ou un contrat d'un an et rien entre les deux. Inscrit à l'arbitrage, sa cause sera entendue le 8 février. Il demande 2,5 millions \$ pour la prochaine saison alors que les Reds lui offrent 1,75 million \$.

#### Pagliarulo s'entend avec San Diego

SAN DIEGO (AP) — Les Padres de San Diego ont évité l'arbitrage en s'entendant pour un an hier avec le joueur de troisième but Mike Pagliarulo. Pagliarulo recevra le même salaire que la saison dernière, 575 000 \$. L'entente est assortie de clauses de bonification totalisant 90 000 \$. En 1989, il a frappé pour 196 en 50 matchs avec les Padres après avoir été échangé par les Yankees de New York. Il demandait à ce que son salaire soit haussé à 645 000 \$ et les Padres lui proposaient 550 000 \$.

#### Séjour en prison pour Strawberry

LOS ANGELES (AP) — Cette fois-ci, Darryl Strawberry s'est retrouvé en prison. Strawberry, le talentueux voltigeur des Mets de New York, a été brièvement emprisonné, la semaine dernière, après avoir menacé sa femme avec un pistolet, a indiqué la police, lundi. Strawberry a été arrêté tôt, vendredi, à son domicile d'Encino, en banlieue de Los Angeles, et effectué « un court séjour » à la prison du poste de West Valley, a dit le sergent Woody Baca. Le chef de police William Booth a indiqué que Strawberry a remis un cautionnement de 12 000 \$ et qu'il « est de retour auprès de sa femme ».

#### Patinage artistique: Soviétique en tête

LENINGRAD, URSS (AFP) — La Soviétique Natalia Lebedeva s'est installée en tête de la compétition féminine des championnats d'Europe de patinage artistique, en remportant facilement les figures imposées, hier, à Leningrad. Lebedeva a terminé première de chacune des deux figures, obtenant même des notes très élevées sur la seconde, notamment un 4,5 de la part du juge italien, très rare en imposées. Au terme de cette première épreuve, elle possède donc une avance toujours bonne à prendre sur celle en qui tous voient sa principale rivale, l'Allemande de l'Est Evelyn Grossmann.

## La natation prend la vedette à Auckland

### Un 2e haltérophile coupable de dopage aux Jeux du Commonwealth

PARIS (AFP) — En l'absence de l'athlétisme, qui faisait relâche, c'est la natation qui a créé l'événement de la sixième journée des Jeux du Commonwealth, avec la performance réussie par l'Australien Glen Houseman au 1500 mètres nage libre.

Le temps réussi par Houseman (14:55.25), qui sera présent à la réunion internationale de Paris le week-end prochain, approche de 49 le plus record du monde du Soviétique Vladimir Salnikov, établi le 22 février 1983. « Tiré » par son compatriote, Kieren Perkins est également descendu sous les 15 minutes (14:58.08) dans cette course.

Chez les femmes, une autre Aus-

traliennne, la jeune Hayley Lewis (15 ans) est entrée dans l'histoire des Jeux : en gagnant le 200 mètres papillon, Lewis porte à cinq le nombre de médailles d'or qu'elle a obtenu depuis jeudi, un total jamais atteint par une seule nageuse depuis la création des Jeux du Commonwealth.

Des Jeux secoués depuis deux jours par le problème du dopage. Après que l'haltérophile indien Subrata Kumar Paul, qui avait remporté deux médailles d'argent et une de bronze dans la catégorie des 67,5 kg, ait été convaincu de dopage, M. Dixon, secrétaire de la Fédération des Jeux, a révélé qu'un deuxième compétiteur avait été reconnu positif.

À son tour l'haltérophile gallois

Ricky Chaplin a été convaincu de dopage.

Âgé de 25 ans, Chaplin avait remporté samedi la médaille de l'arraché des moins de 75 kilos en soulevant 137,5 kg. Le Gallois a été reconnu coupable d'un excès de testostérone.

M. Dixon a aussi révélé qu'un troisième concurrent avait été contrôlé positif mais qu'aucun détail ne serait donné avant de connaître jeudi les résultats de la contre-expertise.

Vaughl et Chaplin, lequel voulait vraisemblablement soigner une blessure à un genou survenue quelques semaines avant les Jeux, vont être suspendus deux ans (première

faute), selon le docteur Tamas Ajan, secrétaire général de la Fédération internationale d'haltérophilie (IWF).

Le bureau exécutif de l'IWF se réunira à Melbourne (Australie) en mars pour discuter du cas des deux haltérophiles.

La médaille d'or de Chaplin reviendra à l'Indien Karnadhar Mondal.

« Nous sommes les Jeux de l'amitié mais nous ne transigeons pas sur les affaires de dopage », a souligné M. Dixon.

Dans l'épreuve du marathon, dont l'arrivée a eu lieu tard lundi soir, Douglas Wakihuri a enfin offert au Kenya sa première médaille d'or des épreuves d'athlétisme. Dans cette course, le suspense a régné jusqu'au bout puisque 17 secondes seulement séparent le premier du quatrième.

En judo, les quatre finales de judo disputées mardi ont vu les judokas anglais survoler les débats: ils ont en effet raflé toutes les médailles d'or décernées.

En boxe, se sont disputées les demi-finales dans six des douze catégories. Sept représentants du continent africain, dont trois Kenyans, se sont qualifiés pour les finales, confirmant leur retour en force dans cette spécialité. Et pour l'instant, les affirmations faites lundi par l'entraîneur du Kenya David Njema, selon lesquelles cinq de ses six boxeurs encore en course dans les demi-finales pouvaient obtenir la médaille d'or, s'avèrent exactes.

En cyclisme sur piste enfin, les deux finales disputées ont vu les victoires inattendues du Néo-Zélandais Garry Anderson sur l'Australien Mark Kingsland dans la poursuite individuelle, et de la Galloise Louise Jones en vitesse féminine, celle-ci profitant néanmoins de la disqualification de l'Australienne Julie Speight.

## SLALOM-GÉANT AUX MENUIRES

# Mader mate les Scandinaves

Jean-Claude Chauvière de l'Agence France-Presse

LES MENUIRES, France — Comme le Norvégien Ole Christian Furuseth, l'Autrichien Guenther Mader, vainqueur hier du super-géant des Menuires (Alpes françaises), s'est lancé à la poursuite du Suisse Pirmin Zurbriggen, dont l'avance en tête du classement général provisoire de la Coupe du Monde fond doucement.

« Mais ce sera difficile », disait-il après son deuxième succès de la saison (le troisième de sa carrière). Déjà victorieux du slalom géant de Mont Sainte-Anne, au Québec, Guenther Mader s'est en effet imposé pour la première fois dans cette spécialité où il peut exprimer ses qualités de techniciens. « C'était une vraie descente, ajoutait-il. Bartsch

avait tracé pour Skaardal. »

Felix Belczyk, de Castlegar en Colombie-Britannique, le seul Canadien à avoir déjà remporté une telle épreuve, n'a obtenu qu'une 45e position.

Hélas pour cet Autrichien qui entraîne les Norvégiens, Mader déjoua ses plans et reléqua Ole Christian Furuseth et Skaardal sur les deux autres marches du podium, privant du même coup les Scandinaves d'un triplé historique: le Suédois Lars Boerje Eriksson se retrouva quatrième.

Mader, qui eut moins mal au genou que la veille (il avait terminé lundi troisième du super-géant de Val d'Isère), compte encore 76 points de retard sur Zurbriggen, qui dut se contenter de la septième place. Mais il espère être capable de disputer les prochaines descentes pour combler une partie de son retard: « Si j'avais

pu faire celle de Kitzbuehel, j'aurais marqué des points dans le combiné et mon retard serait moins conséquent ».

Sur une piste parfaitement préparée, et devant un public nombreux, l'Autrichien creusa rapidement l'écart et sut rapidement — contrairement à Val d'Isère où il avait été très déçu — qu'il avait course gagnée.

L'un de ceux qui l'avait devancé en la circonstance, le Français Armand Schiele, a confirmé qu'il avait désormais sa place parmi les grands de la spécialité, puisqu'il termina au cinquième rang, juste devant son compatriote Franck Piccard, le champion olympique.

En revanche, le vainqueur de la veille, le Suisse Steve Locher, n'a pas résisté à la pression: il s'est finalement retrouvé en 44e position.

## Skrudland avec Richer et Corson

### Pat Burns modifie ses tris à l'image des Bruins

François Lemenu de la Presse Canadienne

LES BRUINS DE BOSTON ont créé une forte impression chez le Canadien à la suite de leur victoire de 2-1 remportée lundi soir au Forum. Tous les joueurs du Tricolore et même l'entraîneur étaient unanimes hier dans leur concert d'éloges.

Selon Pat Burns, les Bruins ont des tris qui présentent une parfaite symbiose qui assure à l'équipe un bel équilibre.

La chimie est bonne entre chaque ligne d'attaque. Généralement, il y a toujours deux gars robustes avec un marqueur ou un compteur avec deux joueurs assez costauds », explique l'entraîneur du Tricolore.

Burns a aussi noté que les Bruins s'en remettent à leurs meilleurs joueurs pour gagner. « Ils ne comptent pas sur des gars comme Randy Burridge ou John Carter pour gagner. Ce travail là est confié à Raymond Bourque et à Cam Neely », a-t-

il ajouté. Dans l'espoir de relancer son attaque, Burns a procédé hier à quelques ajustements.

Le plus important de ces changements est le transfert de Brian Skrudland au centre de Shayne Corson et de Stéphane Richer. Ces trois joueurs ont fait quelques présences ensemble lundi et Burns a bien aimé.

« Skrudland et Corson sont deux joueurs qui travaillent fort, aussi bien au Forum qu'à l'extérieur. Ils sont forts physiquement et ils devraient être en mesure de créer des ouvertures. Quant à moi, je devrai m'ajuster à leur jeu en me plaçant aux bons endroits », a dit Richer qui a quand même réussi son 30e but lundi.

Mais n'est-il pas un peu tard en saison pour tenter ce genre d'expérience ?

« Il serait préférable d'avoir des tris stables, dit-il. Mais comme rien ne semble fonctionner à l'attaque, il faut tenter des expériences. »

Skrudland, qui passe soudaine-

ment d'un trio défensif à un rôle offensif, n'entend pas modifier son style pour autant.

« Ce serait ridicule de vouloir changer ma façon de jouer. Je vais simplement me concentrer à bien faire ce que je fais. Je vais m'occuper des replis défensifs tout en cherchant à créer des ouvertures en attaque. De cette façon, je crois que les chances de marquer viendront », a analysé Skrudland qui a livré lundi son meilleur match de l'année.

Claude Lemieux a retrouvé quant à lui Naslund et Smith.

Mike McPhee, qui a perdu son centre Skrudland, évoluait hier en compagnie de Guy Carbonneau et Russ Courtnall. Comme on peut le constater, chaque trio se veut un mélange de talent et de muscle, un peu à l'image des Bruins.

Et pour les « gros travaux », Burns a formé un trio composé de Steve Martinson, Mike Keane et Todd Ewen. Ces trois joueurs ne sont pas là pour marquer mais leur présence pourrait être utile à Boston.

## HOCKEY

### Ligue nationale

Lundi

Boston 2, Montréal 1  
Minnesota 4, Winnipeg 2

Hier

Buffalo à Québec  
Edmonton à Hartford  
St. Louis à Islanders  
Philadelphie à Pittsburgh  
Calgary à Vancouver  
N. Jersey à L. Angeles

### Les meneurs

Parties d'hier non incluses

	b	a	pts
Lemieux, Pit.	36	64	100
Gretzky, LA.	28	71	99
Messier, Edm.	29	55	84
Nichols, Ran.	30	48	78
Yzerman, Det.	35	42	77
Hull, St.L.	45	29	74
Lafon, N. Isl.	43	29	72
Robitaille, LA.	35	34	69
Turgeon, Buf.	24	44	68
Kurri, Edm.	25	42	67
Francis, Har.	20	47	67
Oates, St.L.	13	52	65
Neely, Bos.	35	28	63
Savard, Chi.	21	42	63
Bellows, Min.	35	28	62
Leeman, Tor.	32	30	62
Sakic, Qué.	27	35	62
Tocchet, Phi.	26	36	62
Olczyk, Tor.	24	37	61
Bourque, Bos.	14	47	61
Coffey, Pit.	19	41	60

### Ce soir

Québec à Buffalo

St. Louis à Rangers

### Edmonton à Detroit

Toronto à Winnipeg

Wash'ton au Minnesota

### LIGUE NATIONALE

#### Conférence Prince-de-Galles

##### Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	52	31	16	5	190	147	67
BUFFALO	51	28	17	6	177	160	62
MONTREAL	53	26	21	6	175	159	58
HARTFORD	50	23	22	5	173	173	51
QUÉBEC	49	9	34	6	159	204	24

##### Section Lester Patrick

NEW JERSEY	51	24	22	5	199	199	53
ISLANDERS NY	52	24	23	5	192	188	53
NY RANGERS	51	20	22	9	164	173	49
PITTSBURGH	50	22	24	4	203	221	48
WASHINGTON	52	22	26	4	185	188	48
PHILADELPHIE	51	19	26	7	184	180	45

##### Conférence Clarence Campbell

##### Section James Norris

CHICAGO	51	28	19	4	207	187	60
TORONTO	51	27	23	1	227	223	55
ST. LOUIS	50	22	21	7	177	169	51
MINNESOTA	53	24	26	3	178	194	51
DETROIT	50	17	27	6	179	202	40

##### Section Connie Smythe

EDMONTON	51	26	16	9	203	168	61
CALGARY	52	24	15	13	213	173	61
WINNIPEG	51	23	22	6	180	192	52
LOS ANGELES	50	21	23	6	219	208	48
VANCOUVER	52	14	29	9	152	192	37

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mercredi 31 janvier 1990



## Alain Lefèvre a ménagé le meilleur moment de la soirée

### L'Orchestre de chambre McGill

Dirigé par Boris Brott : Tchaïkovski, *Sérénade* op.48; Stravinski, *Concerto en ré pour cordes*; Liszt, *Malédiction* pour piano et cordes; Chostakovitch, *Concerto* op.35. Alain Lefèvre (piano) et James Thompson (trompette). Théâtre Maisonneuve, 29 janvier.

### Carol Bergeron

LES HABITUÉS de l'Orchestre de chambre McGill savent déjà que son fondateur et directeur musical, Alexander Brott, s'est adjoint un chef d'orchestre associé en la personne de son fils Boris. Celui-ci est notamment responsable des concerts hors

Le pianiste Alain Lefèvre : une sensibilité imprégnée de poésie et d'esprit.

de la création de nouveaux débouchés pour l'ensemble instrumental.

À son unique concert de la série « Connaisseurs », Boris Brott dirigeait un concert de musique russe comprenant des oeuvres de Tchaïkovski, Stravinski et Chostakovitch. Dans ce contexte, la pièce de Liszt ajoutait, sans raison apparente — si ce n'est que pour faire plaisir au soliste — un élément étranger dont le programme aurait pu se passer, d'autant que l'exécution m'a semblé poser plus de problèmes que, dans les circonstances, elle n'en pouvait résoudre.

Pour éviter de parler encore une fois avec réserve de l'acoustique du théâtre Maisonneuve, précisons que, pour équilibrer l'épaisseur de l'écriture pianistique de *Malédiction*, il faut entourer l'instrument soliste d'une nombreuse phalange de cordes. Or, avec ses 16 pupitres, l'Or-

chestre de chambre McGill ne pouvait tout simplement pas éteindre l'accompagnement d'une manière adéquate. Il en est résulté que le piano a fâcheusement tout broyé sous le poids de sa masse sonore.

Cette erreur de programmation porte à croire qu'à l'origine, Boris Brott avait probablement eu l'idée d'une soirée russe. Et, qui sait ? avec une partition de moins, la *Sérénade* de Tchaïkovski aurait sans doute profité du temps de répétition qui semble lui avoir manqué pour atteindre le degré de perfection technique auquel on est en droit de s'attendre.

Un Yuli Turovsky, par exemple, nous a déjà démontré que même dans une page aussi familière, il est toujours possible de renouveler le plaisir de l'écoute. À la condition, toutefois, que les interprètes prennent le temps de l'investir dans ses moindres détails. Ainsi, s'il veut éviter l'ennui et la banalité, le chef ne peut pas se satisfaire de reproduire cette *Sérénade* dans ses grandes lignes.

Mais, puisque la seconde partie du programme fut nettement supérieure, sans doute faut-il croire que sa préparation avait reçu plus d'attention. M. Brott s'est-il ainsi senti inspiré par le souvenir du célèbre ballet *La Cigale*, que le *Concerto en ré*

de Stravinski inspira au chorégraphe Jerome Robbins. Le ballet illustre les amours de la mante religieuse qui châtre et dévore deux de ses mâles.

Aux dires de Chostakovitch qui le créa en 1933, le *Concerto* op.35 est le reflet d'une époque héroïque, animée et pleine de joie de vivre. Le piano soliste y est accompagné d'une trompette qui joue un rôle concertant auxiliaire.

Nous devons à cette oeuvre, certes, le plus beau moment de la soirée. Dès les premières notes, le pianiste Alain Lefèvre indiqua que son interprétation allait se dérouler sous le signe d'une sensibilité tout imprégnée de poésie et d'esprit. En fait, sa conception de l'ouvrage suscita un intérêt constant. De plus, il sut donner à sa réalisation instrumentale quelque chose d'exemplaire.

Si la partie de trompette n'a pas la même importance que celle du piano, il n'en demeure pas moins qu'elle se joue sans filet. Autrement dit, le trompettiste ne peut pas dissimuler ses faiblesses. Or, avec une facilité confondante, James Thompson a démontré qu'il pouvait intégrer à la perfection son instrument dans l'image sonore singulière de ce *Concerto* de Chostakovitch.

## CINÉMA/chronique

# Le cinéma africain bientôt à l'honneur



France LAFUSTE

CINÉMA africain, droits de la personne et développement : en présentant sous ce thème des films du Mali (dont *Finzan*, de Cheik Oumar Sissoko), du Maroc et de la Tunisie, entre autres pays représentés, les 6e Journées du cinéma africain (du 2 au 8 avril) veulent attirer l'attention sur le droit à la liberté d'expression, bien sûr, mais aussi sur le droit à l'éducation des enfants, le droit des femmes, le

africain. Parce que l'avenir du monde francophone dépend étroitement du continent africain.

Aux films récents, dont certains ont connu la censure, s'ajoutent des documentaires canadiens sur l'Afrique et les pays créoles ainsi que des documents produits un peu partout dans le monde (section « Écrans Nord-Sud »). Autant de productions qui alimenteront plusieurs débats sur les rapports entre les cinéastes africains et les droits de la personne. Également, une sélection d'émissions des télévisions africaines ou créoles fournira matière à discussion lors du colloque « Télévisions francophones du Sud : perspectives et marché ». Un colloque important, au dire de Françoise Wera, ne serait-ce que pour comprendre l'enjeu de l'Afrique

québécoise.

Les films seront projetés à la Cinémathèque québécoise, au cinéma de l'ONF (Guy-Favreau) et à l'Institut Goethe.

À souligner que TV5, la télévision internationale de langue française, propose elle aussi un regard sur l'Afrique à travers les images de ses cinéastes. La première d'une série de neuf émissions d'une heure diffusées tous les jeudis commence demain soir à 22 h 30.

### André Melançon fait un retour aux sources

ÉTIQUETÉ cinéaste pour enfants, (*La Guerre des tuques*, *Bach et Bottine*, *Fierro*, *Tété des secrets*), André Melançon semble faire un virage à 180 degrés avec *Rafales*, un thriller sur fond de prise d'otage et



Andrzej Wajda

PHOTO AP

### Le Tombeau de Katyn

ANDRZEJ WAJDA a, quant à lui, terminé *Le Tombeau de Katyn*, un film qu'il rêvait de réaliser depuis qu'il fait du cinéma. Et pour cause ! Son père, Jakub Wajda, capitaine en 1940, faisait partie des 5000 officiers polonais que l'armée de Staline tua d'une balle dans la tête au printemps de la même année. Les corps enfouis dans huit fosses communes au milieu d'une forêt proche de Smolensk en Russie ne furent retrouvés qu'en avril 1943 par l'armée nazie.

C'est en avril prochain que les salles de Varsovie prévoient de projeter ce film sur le massacre des élites polonaises, resté tabou à l'Est comme à l'Ouest.

### Le printemps des films

LE COSMOPOLITISME est à l'honneur chez le distributeur québécois les Films du Crépuscule. Jugez par vous-mêmes : un film québécois, *Le Royaume ou l'Asile*, réalisé par les frères Gagné; une comédie policière finlandaise, *Helsinki Napoli: All Night Long*, tournée à Berlin-Ouest par Kaurismäki (avec Nino Manfredi et Eddie Constantine); *Erreur de jeunesse*, un film français du Yougoslave Radovan Tadic; *Zanzibar*, de la Française Christine Pascal; *Le Dibbouk*, du Polonais Michel Waszynski; enfin, *La Vengeance d'une femme*, le dernier film du Français Jacques Doillon qui représente la France en compétition officielle au festival de Berlin. Tous ces films sortiront en mars, avril et mai. En versions originales françaises, anglaises et yiddish (pour *Le Dibbouk*) pour mieux en apprécier toute la richesse.

## Aretha Franklin condamnée à payer 276 000 \$

NEW YORK (AP) — La chanteuse américaine Aretha Franklin devra payer plus de 276 000 \$ à un producteur pour avoir brisé le contrat qui la liait à la production de la comédie musicale (1984) *Sing Mahalia Sing*.

À l'époque, Aretha Franklin prétendait ne pas pouvoir assister aux répétitions à New York en raison de sa hantise de l'avion. À la suite des poursuites du producteur Ashton Springer, un juge fédéral l'avait condamnée l'an dernier à payer les per-

tes découlant de cette défection dont le montant a été connu hier.

Aretha Franklin devait personifier la grande dame du *gospel* Mahalia Jackson. Le producteur Springer a prétendu que le spectacle qui devait débiter à Cleveland en juillet 1984 n'a jamais pu décoller à cause des absences de Franklin.

Une autre production, mettant en vedette Jennifer Holliday dans le rôle-titre, a fait le tour des États-Unis avec succès en 1985.

## Coloristes sur béton

BERLIN-EST (AFP) — Un marchand d'art de Berlin-Ouest envisage de créer « la plus grande galerie murale au monde », en offrant à 120 artistes de renommée internationale de peindre une portion du mur de Berlin.

Le marchand d'art, David Monty, a présenté lundi son projet à la presse à Berlin-Est. Il a déjà pris des contacts avec les autorités est-al-

lemandes compétentes pour acquiescer les droits sur une portion du mur au sud de Berlin, a indiqué l'agence de presse est-allemande ADN.

L'agence précise que le projet est loin d'être facile à réaliser et que les autorisations du maire de Berlin-Est, du ministère de la Défense et du conseil municipal de Friedrichshain sont nécessaires.

## EN BREF...

### Elisabeth Lang n'est plus

BIEN connue du milieu des galeries d'art et notamment des collectionneurs d'art africain, Elisabeth Lang est décédée samedi après avoir été heurtée par une voiture, en se rendant travailler à sa galerie des Cinq Continents, a annoncé hier un porte-parole de la famille. Un service commémoratif aura lieu demain à 15 h à l'église unitarienne, angle Sherbrooke et Simpson.

### Mort du saxophoniste Clarence Sharpe

NEW YORK (AFP) — Le saxophoniste de jazz américain Clarence Sharpe, qualifié par un critique musical de « chaînon manquant entre Charlie Parker et Ornette Coleman », est mort à New York à l'âge de 53 ans, a-t-on appris hier. Sharpe, un saxo alto, avait été opéré il y a un an d'un cancer de la gorge et avait retrouvé suffisamment de force pour jouer dans un club de Manhattan et en France. Il est décédé au Goldwater Memorial Hospital, entouré de sa famille. Né à St. Louis, dans le Missouri, Clarence Sharpe avait commencé par jouer dans la rue avant de donner des cours d'improvisation et d'enregistrer des disques dans les années 60 avec le trompettiste Lee Morgan, puis avec l'orchestre d'Archie Shepp.

### Le prix des Deux-Magots attribué à Olivier Frébourg

PARIS (AFP) — Le 54e prix littéraire des Deux-Magots, du nom du café parisien où se réunit le jury, a été décerné hier à Olivier Frébourg pour son essai *Roger Nimier* édité aux éditions du Rocher. Le prix a été décerné au quatrième tour. Olivier Frébourg a obtenu sept voix contre trois à Yves Pagès pour son roman *La Police des sentiments*, édité chez Denoël. Olivier Frébourg a écrit pour ce premier ouvrage une biographie impertinente de l'auteur des *Épées* et du *Hussard bleu*, mort en 1962. Dans les années 50, Roger Nimier était considéré comme le chef de file du courant littéraire conservateur dit des « hussards ». Le prix des Deux-Magots a été fondé en 1933.

### Madeleine Roy en zone prohibée

L'ANIMATRICE de télévision Madeleine Roy aurait été congédiée pour avoir publiquement reconnu, la semaine dernière, qu'elle avait consommé de la drogue à l'époque où elle était étudiante. Au cours d'un débat sur la drogue dans le cadre de l'émission *L'Informateur*, à CKAC, Mme Roy avait déclaré avoir consommé de la drogue pendant une dizaine d'années, au cours de ses études secondaires et collégiales. Elle coanimait depuis quelques semaines sur la chaîne Quatre Saisons l'émission *Zone interdite*, qui traite justement du problème de la drogue dans la société. L'animatrice présente également l'émission *Caméra 90* à Quatre Saisons.

### Ava Gardner enterrée en Caroline du Nord

SMITHFIELD (AFP) — Ava Gardner, l'une des plus grandes stars de Hollywood, décédée jeudi dernier à Londres, a été enterrée lundi à Smithfield, en Caroline du Nord, où elle était née il y a 67 ans. « Nous venons ici pour célébrer cette vie qui a été publiquement si généreuse pour beaucoup mais qui a aussi beaucoup donné à titre privé », a déclaré le pasteur Francis Bradshaw devant 400 à 500 personnes présentes à l'enterrement. L'actrice, qui est morte d'une pneumonie à son domicile londonien, était en train d'achever la rédaction de ses mémoires.

### 15e Festival international du cirque de Monte-Carlo

MONACO (AFP) — Vingt-cinq numéros venus de 19 pays vont concourir pour le 15e Festival international du cirque de Monte-Carlo qui s'ouvre demain et s'achèvera le 5 février par un gala réunissant tous les numéros primés. Le festival rendra hommage au spectacle équestre, base du cirque moderne, avec la participation hors compétition de la Haute École de Chantilly (région parisienne). D'autres prestations, le cheval comique de Toni Hoegger (Autriche) et un ballet de chevaux en liberté mis au point par le duo Donnert (Hongrie) compléteront le thème équestre. Les animaux seront également nombreux, avec notamment les chimpanzés d'Elio Jarz (Italie), cinq éléphants de la famille Gartner (RFA), 14 lions dressés par Jim Copperfield du Cirque Knie (Suisse), 18 tigres amenés par Pavienko (URSS).

### Alerte aux coléoptères dévoreurs de livres rares

LONDRES (AFP) — Les bibliothèques britanniques ont été mises en garde contre les ravages que peuvent provoquer deux nouvelles espèces de coléoptères, vraisemblablement importés d'Australie, a indiqué hier le *National Trust* (organisme de gestion du patrimoine culturel). L'alerte a été donnée après la découverte de trous et grignotages innombrables dans les livres rares d'une bibliothèque de Cornouailles. Plusieurs centaines d'ouvrages des XVIe et XVIIe siècles, parmi les quelque 3000 que compte la bibliothèque de Lanhydrock House, près de Bodmin, ont été attaqués par le « coléoptère araignée australien » (*Plinius Tectus*) et le « coléoptère biscuit » (*Stegobium Paniceum*). Des spécimens des deux espèces ont été découverts à l'occasion du nettoyage de printemps dans la bibliothèque, qui n'est pas régulièrement aérée. Ils auraient été importés d'Australie par accident, dans des bouquets de fleurs.

## LA TÉLÉ CE SOIR

★ **AIDS/sida.** La recherche et les nouveaux médicaments sur le sida au magazine *The AIDS Quarterly*, PBS/57, 20 h. Sida et médicaments sont également au programme de *Visa santé*, Radio-Québec, 21 h.  
★ **Soirée d'Amérique.** Richard Séguin (photo ci-dessous) est la vedette d'un concert en trois parties dans le cadre des *Microfolies de Montréal*. TV5, 21 h.  
★ **Microfilm.** Un savant tente de ramener un microfilm d'Allemagne de l'Est : *L'Espion* (1966), de R. Lévy, avec Montgomery Clift, Hardy Kruger et Macha Méril. *Ciné-Nuit*, Télé-Métropole, 23 h 45. — M.M.

